



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 1

Complément au diplôme
(soumis à l'évaluation AERES 2012)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

Licence de Philosophie

NOUVELLE MAQUETTE

Première année [534h – 60 ECTS]					
1^{er} semestre			COEF [/10]	ECTS [30]	HEURES[2 60]
UE 1 Majeure	Philosophie générale : - Phi 11.1 Penser et savoir [CM] - Phi 11.2 La connaissance de la vie : études de textes [TD]	2	[6] 3 3	20 20	
UE 2 Majeure	Histoire de la philosophie : - Phi 12.1 Les courants philosophiques à la renaissance et à l'âge classique [CM+Projet tuteuré] - Phi 12.2 Le doute dans la philosophie grecque [TD+Projet tuteuré en petits groupes]	2	[6] 3 3	20 + 4 20 + 6	
UE 3 Majeure	Introduction à l'épistémologie : - Phi 13 La valeur de la science empirique [CM]	1	2	20	
UE 4 Majeure	Histoire des idées politiques : - Phi 14 Les régimes politiques dans l'antiquité et la période médiévale [TD]	1	2	20	
UE 5 Mineure	Compétences transversales et linguistiques : - CT 15.1 Méthodologie disciplinaire : la dissertation de philosophie [TD] - CL 15.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD] - CT 15.3 Méthodologie du travail universitaire : synthèse et expression écrite (orthographe, grammaire, style) [TD+Projet tuteuré en petits groupes]	2	[6] 2 2 2	20 20 20+10	
UE 6 Mineure	Lettres et civilisation : - Eo 16.1 Sociologie [CM] - Eo 16.2 Littérature moderne [CM] - Eo 16.3 Langue latine : initiation (1) ou remise à niveau (1) ou niveau avancé (1) [TD] - Eo 16.4 Options : Psychologie, Histoire moderne (XVI ^e -XVIII ^e siècles), Grec ancien, Droit comparé (cours en anglais)	2	[8] 2 2 2 2	15 15 15 15	
2^{ème} semestre			COE F [/10]	ECTS [30]	HEURES [274]
UE 7 Majeure	Philosophie générale : - Phi 27.1 La question du sens [CM+TD] - Phi 27.2 <i>L'Éthique à Nicomaque</i> [TD]	2	[6] 4 2	24+20 18	
UE 8 Majeure	Histoire de la philosophie : - Phi 28.1 Épicurisme et stoïcisme [CM] - Phi 28.2 Les <i>Méditations métaphysiques</i> [TD+Projet tuteuré en petits groupes]	2	[6] 3 3	20 20+6	
UE 9 Majeure	Philosophie politique : - Phi 29 Égalité, liberté, droits et modernité politique [CM]	1	2	20	
UE 10 Majeure	Esthétique : - Phi 210 L'esthétique et la raison universelle [TD]	1	2	20	
UE 11 Mineure	Compétences transversales et linguistiques : - CT 211.1 Méthodologie de la discipline : L'explication de textes [TD] - CL 211.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD] - CT 211.3 Méthodologie du travail universitaire : analyse de documents et expression écrite [TD+Projet tuteuré en petits groupes]	2	[6] 2 2 2	20 20 20+6	
UE 12 Mineure	Lettres et civilisation : - Eo 212.1 Sociologie de l'éducation [TD] - Eo 212.2 Littérature moderne [CM] - Eo 212.3 Langue latine : initiation (2) ou remise à niveau (2) ou niveau avancé (2) [TD] - Eo 212.4 Options : Psychologie, Histoire contemporaine, Grec ancien, Droit comparé (cours en anglais)	2	[8] 2 2 2 2	15 15 15 15	

Deuxième année [517h – 60 ECTS]					
3^{ème} semestre			COEF [/10]	ECTS [30]	HEURES [277]
UE 13 Majeure	Histoire de la philosophie : - Phi 313.1 La philosophie critique de Kant (1) : la raison pure [TD] - Phi 313.2 Étude de trois dialogues platoniciens : <i>Le Théétète, Le Parménide, Le Sophiste</i> [TD]	2	[6] 3 3	20 20	
UE 14 Majeure	Philosophie morale et politique : - Phi 314.1 Individu et société [CM] - Phi 314.2 Les théories de la justice [TD+projet tuteuré]	2	[6] 3 3	20 20+4	

UE 15 Majeure	Histoire et philosophie des sciences : - Phi 315. 1 La dynamique aristotélicienne et la mécanique moderne : analyse de la structure d'une révolution scientifique [CM+Projet tuteuré en petits groupes] - Phi 315. 2 Faits, lois et théories scientifiques [TD] - Phi 315. 3 Brève histoire de la cosmologie et architecture de l'Univers [TD]	2	[6]	
			3	20+4
			2	20
			1	12
UE 16 Majeure	Philosophie de l'esprit : - Phi 316 La nature des états mentaux [CM]	1	2	20
UE 17 Mineure	Compétences transversales et linguistiques : - CT 317.1 Méthodologie disciplinaire [Projet tuteuré individualisé] - CL 317.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD] - CT 317.3 Les formes de l'argumentation [TD]	1,5	[5]	
			1	15
			2	20
			2	20
UE 18 Mineure	Lettres et Cultures : - Eo 318.1 Philosophie des religions : la religion chrétienne [TD] - Eo 318.2 Latin et textes philosophiques [TD] - Eo 318.3 Options : Littérature, Culture générale (1), Psychologie, Grec ancien [TD ou CM]	1,5	[5]	
			2	20
			1	12
			2	20
4^{ème} semestre		COEF	ECTS	HEURES
		[/10]	[30]	[240]
UE 19 Majeure	Philosophie générale : - Phi 419 La notion de personne [CM]	1,5	4	20
UE 20 Majeure	Histoire de la philosophie : - Phi 420. 1 La philosophie critique de Kant (2) : la raison pratique [CM] - Phi 420.2 Introduction à la philosophie médiévale : le problème des transcendants [TD]	2	[6]	
			3	20
			3	20
UE 21 Majeure	Philosophie pratique : - Phi 421.1 Le lien social [CM] - Phi 421.2 Praxis et habitus [TD] - Phi 421.3 La question de la technique [TD]	2	[6]	
			3	20
			3	20
			1	8
UE 22 Majeure	Philosophie de la nature : - Phi 422 Problématiques matérialistes [CM+Projet tuteuré en petits groupes]	1	3	20+4
UE 23 Mineure	Compétences transversales, linguistiques et pré-professionnelles : - CT 423.1 La pratique du discours oral [TD+TP] - CL 423.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD] - CT 423.3 Initiation à la recherche [projet tuteuré] - CP 423.4 Module pré-professionnel : Rédaction de CV, recherche de stage [TD]	2,5	[8]	
			2	20+6
			2	20
			2	12
			2	10
UE 24 Mineure	Lettres et Cultures : - Eo 424.1 Options : Littérature, Culture générale (2), Psychologie, Grec ancien [TD ou CM] - Eo 424. 2 Latin et textes philosophiques [TD]	1	[3]	
			2	20
			1	20

Troisième année [459h+120h – 60 ECTS]				
5^{ème} semestre		COEF	ECTS	HEURES
		[/10]	[30]	279+120
UE 25 Majeure	Philosophie générale : - Phi 525.1 Questions de métaphysique : son objet, son statut et ses concepts fondamentaux [CM] - Phi 525.2 Liberté et déterminisme [TD] - Phi 525.3 Les concepts de normes et d'exclusion [TD]	2	[6]	
			2	20
			2	20
			2	15
UE 26 Majeure	Histoire de la philosophie : - Phi 526.1 Problématiques augustinienes [CM] - Phi 526.2 Introduction à la philosophie analytique [CM] - Phi 526.3 Hegel et les <i>Principes de la philosophie du Droit</i> [TD]	2	[6]	
			2	20
			2	20
			2	20
UE 27 Majeure	Philosophie des savoirs et des pratiques : - Phi 527.1 Épistémologie des sciences sociales [CM] - Phi 527.2 Histoire et philosophie de l'art [TD] - Phi 527.3 Bioéthique [TD]	1,5	[5]	
			2	20
			2	20
			1	10
UE 28 Majeure	Renforcement disciplinaire : - Phi 528.1 La logique des propositions [TD] - Phi 528.2 Travail d'Étude et de Recherche (1) [Projet tuteuré] - Phi 528.3 Philosophie des religions : la religion islamique [CM]	2	[6]	
			2	20
			2	20
			2	20
UE 29 Mineure	Compétences transversales, linguistiques et pré-professionnelles : - CP 529.1 Stage et rapport de stage [Projet tuteuré] - CL 529.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD] - CT 529.3 Options : a) Thèmes et méthodes pour les concours de philosophie, b) préparation aux concours publics et des Grandes Écoles, c) Initiation au <i>management</i>	2,5	[7]	
			3	120+4
			2	20
			2	20

6^{ème} semestre		COEF [/10]	ECTS [30]	HEURES [180]
UE 30 Majeure	Philosophie générale : - Phi 630 Réalité et liberté <small>[CM+TD]</small>	2	6	40
UE 31 Majeure	Histoire de la philosophie : - Phi 631.1 Husserl et Heidegger <small>[CM]</small> + 1 EC au choix : - Phi 631.2 Philosophie de langue arabe <small>[TD]</small> - Phi 631.3 Lévinas <small>[TD]</small>	2	[6] 3 3	20 20 20
UE 32 Majeure	Philosophie des sciences : - Phi 632 Épistémologie de la biologie <small>[CM]</small>	1	4	20
UE 33 Mineure	Compétences additionnelles : (1 EC au choix) - Phi 633.1 Pensée sociale et subsidiarité <small>[TD]</small> - Phi 633.2 Psychologie et société <small>[TD]</small> - Phi 633.3 Logique des prédicats <small>[TD]</small>	1	4	20 20 20
UE 34 Majeure	Compétences transversales, linguistiques et pré-professionnelles : - CT 634.1 Pratiques du dialogue <small>[TD]</small> - CL 634.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol <small>[TD]</small> - CP 634.3 Options : a) Thèmes et méthodes pour les concours de philosophie, b) préparation aux concours publics et des Grandes Écoles, c) Initiation au <i>management</i> , d) Travail d'Étude et de Recherche (2)	4	[10] 3 3 4	20 20 20

DESCRIPTIF DES COURS

Semestre 1

UE 1 Philosophie générale

- Phi 11.1 Penser et savoir [CM]

S'interroger sur le monde qui nous entoure appelle une interrogation plus radicale encore, de nature proprement philosophique, sur notre propre expérience du « penser » et du « savoir ». Comment les anciens et les modernes ont-ils abordé cette question ? Quelles sont les conséquences pour notre compréhension du monde de la rupture occasionnée par l'avènement des sciences physico-mathématiques sur l'articulation entre le « penser » et le « savoir » ? Des mythes à la philosophie et de la philosophie aux sciences modernes, y a-t-il une place pour une réflexion philosophique sur la nature ?

ARISTOTE, *Physique*, I et II, trad. française P. Pellegrin [Paris, 2000]

BERGSON, H., *La Pensée et le mouvant* [Paris, 1938]

DESCARTES, R., *Discours de la méthode* (1637)

HEIDEGGER, M., « Science et méditation » et « Que veut dire 'Penser', » dans *Essais et conférences* [Paris, 1958, p. 49-79 et p. 151-169]

KANT, E., « Qu'est-ce que les lumières ? » et « Que signifie s'orienter dans la pensée ? » [Paris, 1991, p. 41-51, 53-72]

KOYRÉ, A., *Études d'histoire de la pensée scientifique* [Paris, 1985]

- Phi 11.2 La connaissance de la vie : études de textes [TD]

Le vivant appréhendé en ces parties quantifiables ou comme un tout organique finalisé pose le problème de l'unité, unité de fait ou à faire pour un homme toujours en quête de maîtrise et de dépassement. A partir d'une étude de textes très classiques, ce TD interrogera les implications philosophiques de notre impossibilité à fournir une définition satisfaisante de la vie.

CANGUILHEM, G., *La Connaissance de la vie* [Paris, 1967²]

FAGOT-LARGEAULT, A., « Le vivant », dans KAMBOUCHNER, D. (dir.), *Les Notions philosophiques*, t.1 [Paris, 1995, p. 231-300]

KANT, E., *Critique de la faculté de juger*, Partie II, traduction d'Alain Renaut [Paris, 1995]

MONOD, J., *Le Hasard et la nécessité* [Paris, 1970]

PICHOT, A., *Histoire de la notion de vie* [Paris, 1993]

UE 2 Histoire de la philosophie

- Phi 12.1 Les courants philosophiques à la renaissance et à l'âge classique [CM+Projet tuteuré]

Plan du cours :

I : Influences du nominalisme à l'époque moderne

II : Influence du dualisme néo-platonicien à la Renaissance

III : L'amour platonicien à l'époque moderne

IV : L'émergence du capitalisme à l'époque moderne

V : De la suzeraineté à la souveraineté moderne

VI : Influence du millénarisme à l'époque moderne

VII : Le socialisme à l'époque moderne

VIII : Humanistes et kabbalistes chrétiens à la Renaissance (Pic de la Mirandole)

IX : La révolution humaniste

X : Influence de la Réforme protestante sur la philosophie moderne

XI : Toute puissance et liberté en Dieu chez Descartes, Leibniz et Spinoza

XII : L'émergence du capitalisme à l'époque moderne (suite), la thèse de Max Weber

Dans le cadre d'un projet tuteuré, les étudiants travailleront en groupe sous la direction d'un tuteur sur la question de la méthode chez Descartes.

DESCARTES, R., *Discours de la Méthode*, AT VI [Paris, 1996]

Id., *Les Règles pour la direction de l'esprit*, trad. J. Sirven [Paris, 2003]

- Phi 12.2 Le doute dans la philosophie grecque [TD+Projet tuteuré en petits groupes]

Ce cours s'intéressera aux diverses formes du doute (ἔποχῆ) dans la philosophie antique et à son rôle, y compris au sein de philosophies dogmatiques.

- ARISTOTE, *Métaphysique*, B, 1, trad. M.-P. Duminil et A. Jaulin [Paris, 2008]
DUMONT, J.-P. (éd.), *Les Présocratiques* [Paris, 1988]
LAKS, A., *Introduction à la « philosophie présocratique »* [Paris, 2006]
PLATON, *Le Ménon* [Paris, 1999]
PRADEAU, J.-F., *Les Sophistes*, t.1 [Paris, 2009]
SEXTUS ÉMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes*, trad. Pierre Pellegrin [Paris, 1997]
VOELKE, A.-J., *La Philosophie comme thérapie de l'âme*, ch. 7 [Fribourg, 1932]

UE 3 Introduction à l'épistémologie

- Phi 13 La valeur de la science empirique [CM]

En de nombreux domaines, comme dans l'étude de la nature, celle de la vie ou du psychisme, la science s'est peu à peu substituée à la philosophie, et ce, au bénéfice d'un nouveau rapport aux données empiriques. Mais la valeur de ce rapport doit être interrogée. Le recours aux faits suffit-il pour établir la vérité d'une théorie ? La vérité est-elle ce qui confère sa valeur au discours scientifique ? Ce cours examinera la position vérificationniste et ses critiques, notamment celle de Popper.

- CARNAP, R., *Les Fondements philosophiques de la physique* (1966), trad. franç. J.-M. Luccioni et A. Soulez [Paris, 1973]
LAKATOS, I., « Falsification and the methodology of scientific research programmes (1970) » dans I. LAKATOS et A.E. MUSGRAVE (eds.), *Criticism and the Growth of Knowledge* [Cambridge, 1970, p. 91-196].
NADEAU, R., *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie* [Paris, 1999]
POPPER, K., *La Logique de la découverte scientifique*, trad. franç. N. Thyssen-Rutten et P. Devaux [Paris, 1973].
WAIMANN, F., « La vérifiabilité (1945) », dans S. LAUGIER et P. WAGNER (éds.), *Philosophie des sciences I* [Paris, 2004, p. 316-360]

UE 4 Histoire des idées politiques

- Phi 14 Les régimes politiques dans l'antiquité et la période médiévale [TD]

L'objectif du cours est d'introduire à l'histoire des idées politiques en abordant la problématique du fondement de la société et des régimes politiques. L'étude de la genèse de cette notion dans la philosophie grecque permet d'envisager les différences d'approches que présentent les philosophies platonicienne, aristotélicienne et stoïcienne. L'observation de la prise en compte de l'héritage grec par les philosophes médiévaux offre la possibilité d'une analyse des interférences entre les concepts de loi naturelle, de loi divine et de loi positive préfigurant l'avènement des sociétés modernes.

- ARISTOTE, *La Politique* [Paris, 1999]
AUGUSTIN D'HIPPONE, *La Cité de Dieu* [Paris, 2000]
PLATON, *La République* [Paris, 2002]
RENAUT, A. (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, T. I & II [Paris, 1999]
THOMAS D'AQUIN, *Les Lois* [Paris, 2000]

UE 5 Compétences transversales et linguistiques

- CT 15.1 Méthodologie disciplinaire : la dissertation de philosophie [TD]

Chaque élément théorique du cours donnera lieu à des exercices.

Le plan du cours :

Introduction : la dissertation comme exercice de la pensée.

I. Qu'est-ce que la dissertation de philosophie ?

Les attendus de la dissertation, l'analyse du sujet (forme et contenu), la problématisation, le plan (comment progresser dans la résolution d'un problème).

II. Le travail au brouillon.

L'analyse du sujet et de ses présupposés ; la découverte et la formulation d'une problématique et des enjeux, le plan détaillé

III. La rédaction. Le style et la présentation, l'introduction, le corps du devoir, la conclusion

IV. Organiser son temps

- TINLAND, O., *Guide de préparation au Capes et à l'Agrégation de Philosophie* [Paris, 2002]

- CL 15.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD]

Le but de ces cours sur l'ensemble des trois années de la Licence est, progressivement, de permettre aux étudiants de parvenir au niveau B2 du Cadre Européen Commun de référence pour les Langues. Cette progression est motivée par la préparation et le passage de certificats ou diplômes de Cambridge pour l'Anglais, du Goethe-Institut pour l'Allemand, de l'Instituto Cervantes, pour l'Espagnol. Les étudiants d'un niveau supérieur à B2 peuvent suivre des cours de littérature en langue anglaise ou, en troisième année, de préparation à l'IELTS.

- CT 15.3 Méthodologie du travail universitaire : synthèse et expression écrite [TD+Projet tuteuré en petits groupes]

Ce cours d'entraînement à la synthèse aura lieu avec des groupes d'une vingtaine d'étudiants. En revanche, le travail sur l'expression écrite, prenant en compte les questions d'orthographe, de grammaire et de style, et s'adressant aux étudiants ayant besoin d'une remise à niveau comme à ceux qui souhaitent perfectionner leur style, fera l'objet d'un suivi plus personnalisé. Ce cours sera donc adapté au niveau de chacun.

UE 6 Lettres et civilisation

- Eo 16.1 Sociologie [CM]

Qu'est-ce que la sociologie ? Ce cours d'introduction à la sociologie présentera la pensée des fondateurs de la discipline et insistera sur les conditions de possibilité d'un traitement des faits sociaux selon le modèle scientifique du traitement des faits physiques.

- ARON, R., *Les Étapes de la pensée sociologique* [Paris, 1976]
DURKHEIM, E., *Les Règles de la méthode sociologique* [Paris, 2002]
Id., *Le Suicide* [Paris, 2002]
MAUSS, M., *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* [Paris, 2012]

- Eo 16.2 Littérature modernes [CM]

Ce cours présentera un panorama de l'histoire de la littérature française au siècle des Lumières. Il se propose de montrer les rapports entre la littérature et la philosophie et exigera des étudiants une lecture personnelle des œuvres dont le programme sera fixé en début d'année, les étudiants étant invités à faire des exposés.

- DELON, M., MALANDAIN, P., *Littérature française du XVIII^e siècle* [Paris, 1996]

- Eo 16.3 Langue latine : initiation (1) ou remise à niveau (1) ou niveau avancé (1) [TD]

Ce cours, adapté au niveau de chacun, portera sur la grammaire latine ainsi que sur des considérations étymologiques de la langue française.

- Eo 16.4 Options : Psychologie, Histoire moderne (XVI^e-XVIII^e siècles), Grec ancien, Droit comparé (cours en anglais)

- * Psychologie : Introduction à la psychologie clinique [CM]

Ce cours a pour objectif d'apporter un éclairage relatif aux bases de la psychologie clinique et de la psychopathologie. Afin de présenter ces deux disciplines, les séances s'articuleront autour d'un historique de leur apparition, des différentes approches et courants théoriques sous-jacents à leur constitution et évolution, ainsi que d'une présentation de leurs champs d'application, de la fonction de psychologue clinicien, et des méthodes d'investigation et principaux « outils » à la disposition du professionnel de santé.

Afin de faciliter la compréhension des théories exposées, des illustrations et cas cliniques seront proposés pendant les séances.

- FREUD, S., *Psychopathologie de la vie quotidienne* [Paris, 1923]
HUBER, W., *L'Homme psychopathologique et la psychologie clinique* [Paris, 1993]
IONESCU, S., *Quatorze approches de la psychopathologie* [Paris, 2000]
MÉNÉCHAL, J., *Introduction à la psychopathologie* [Paris, 1997]
PEDINIELLI, J.-L., *Introduction à la psychologie clinique* [Paris, 1994]

- * Histoire moderne [CM]

Ce cours propose d'aborder les transformations fondamentales qui sont constitutives de l'époque moderne : naissance de la première économie mondiale au XVI^e siècle, redécouverte de la culture classique, ruptures religieuses, naissance des Lumières.

- BAIROCH, P., *Victoires et déboires, Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, t. 1 [Paris, 1997]
BRAUDEL, F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV^e – XVIII^e)*, 3 vols. [Paris, 1993]
Id., *La Dynamique du capitalisme* [Paris, 2008]
VIGUERIE (de), J., *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières* [Paris, 1995]

* Grec ancien [CM]

Cerner le contexte dans lequel est née la langue grecque. Apprendre l'alphabet grec et déchiffrer les textes, afin de repérer rapidement les mots utiles à la réflexion. Se familiariser avec la langue grecque pour comprendre le sens de certaines notions philosophiques empruntées au grec. Connaître le vrai sens des mots que nous utilisons chaque jour, en recherchant leur étymologie. Telle est la visée de ce cours d'initiation.

De l' « idée » à l' « éthique » en passant par le « logos » ou la « praxis », nombreux sont les termes d'origine grecque utilisés en philosophie, ainsi que dans notre vie quotidienne. Le vocabulaire étudié est tourné en premier lieu vers la formation philosophique. Des notices étymologiques émaillent ainsi chaque cours.

Le système de la langue (déclinaisons, conjugaisons, principes de syntaxe) est rapidement exposé. La grammaire grecque n'est qu'effleurée. Certains repères sont ainsi donnés pour reconnaître le mouvement d'un texte, sa structure, et pour discerner certains termes importants qui portent la réflexion.

* Droit comparé : *The nature of comparative law* (I)

Comparative law is the study of differences and similarities between the laws of different countries. More specifically, it involves study of the different legal systems in existence in the world, including the common law, Islamic law, Hindu law, and chinese law. It includes the description and analysis of foreign legal systems, even where no explicit comparison is undertaken. The importance of comparative law has increased enormously in the present age of internationalism, economic globalization and democratization.

The topics covered in this course are : globalization, legal culture, comparative law and diversity, economic approaches, competition between legal systems, legal families and mixed systems, comparative law beyond Europe, comparative commercial law, comparative family law, the « common core » and the « better law » approaches, comparative administrative law, in comparative studies constitutional contexts, comparative law for international criminal justice, judicial comparativism in human rights, comparative law in law reform, comparative law in courts and a comparative lawresearch project.

Semestre 2

UE 7 Philosophie générale

- Phi 27.1 La question du sens [CM+TD]

Le monde qui nous entoure est un objet de connaissance. A travers les concepts de "art, nature et technique", "causalité et hasard" et "contingence et nécessité", comment cette connaissance s'opère-t-elle aujourd'hui ? Quelles sont les grandes questions que les sciences de la nature en lien avec la réflexion philosophique soulèvent ? Là aussi, une rupture épistémologique s'est opérée que le philosophe doit interroger pour appréhender l'avenir de nos sociétés.

Le TD portera sur des textes d'Aristote, de Thomas d'Aquin, de Fredrich Engels, d'Henri Bergson et de Jacques Monod.

- Phi 27.2 L'Éthique à Nicomaque [TD]

Ce TD est consacré à la découverte d'une œuvre majeure de la philosophie : *L'Éthique à Nicomaque* d'Aristote. Le travail s'organisera autour d'extraits abordant les thèmes principaux de l'éthique aristotélicienne : le bonheur, la vertu, la justice, la prudence, l'amitié, la contemplation, etc. Le TD permettra également d'acquérir peu à peu des compétences en matière d'explication de texte.

- ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque* [Paris, 1994]
AUBENQUE, P., *La Prudence chez Aristote* [Paris, 1993]
BROADIE, S.W., *Ethics with Aristotle* [Oxford-New York, 1991]
GAUTHIER-MUZELLEC, M.-H., *Aristote et la juste mesure* [Paris, 1998]

UE 8 Histoire de la philosophie

- Phi 28.1 Épicurisme et stoïcisme [CM]

L'épicurisme et le stoïcisme, malgré leurs divergences, marquent par l'originalité de leur questionnement la période hellénistique. Les problématiques sur l'homme et ses aspirations au bonheur ne sauraient pourtant éclipser l'intérêt toujours vif suscité par la cosmologie et les conditions d'accès à la connaissance spéculative. La confrontation de ces deux traditions nous permettra d'approfondir les liens entre la paix de l'âme et le regard porté sur le monde. Nous soulignerons le paradoxe entre la nécessité d'un lien communautaire dans la recherche de la vérité et l'indépendance réclamée par le sage.

- BOLLACK, J., LACKS, A., *Études sur l'épicurisme antique* [Lille, 1977]
BRÉHIER, É., (trad.), *Chrysippe et l'ancien stoïcisme* [Paris, 1910]
Id., Les Stoïciens [Paris, 1962]
ÉPICURE, *Lettres et maximes*, trad. par M. Conche [Paris, 1990]
GOLDSCHMIDT, V., *Le Stoïcien et l'idée de temps* [Paris, 1953]
GOURINAT, J.-B., *La Dialectique des stoïciens* [Paris, 2000]

HADOT, P., *La citadelle intérieure, Introduction aux Pensées de Marc-Aurèle* [Paris, 1992]
Id., *Exercices spirituels et philosophie antique* [Paris, 2002]
RODIS-LEWIS, G., *Épicure et son école* [Paris, 1976]

- Phi 28.2 Les Méditations métaphysiques [TD+Projet tuteuré en petits groupes]

Le TD examinera les problèmes nouveaux laissés par les *Méditations métaphysiques* ainsi que leur réception, principalement par Leibniz, Spinoza et Hume.

DESCARTES, R., *Méditations métaphysiques : objections et réponses suivies de quatre lettres* [Paris, 2011]
HUME, *L'Entendement, Traité de la nature humaine. Livre I* [Paris, 1995]
LEIBNIZ, *Monadologie* [Paris, 2004]
SPINOZA, *Éthique* [Paris, 2005]

Projet tuteuré en petits groupes :

Exercice « spirituel », selon des exigences tant rationnelles que volontaires, les Méditations cartésiennes proposent, à qui voudra et pourra bien les vivre, de parvenir à un point de vue radicalement nouveau sur l'âme, Dieu et le monde, point de vue, selon le projet cartésien, libérateur de la servitude de l'erreur et des autorités scientifiques ou morales. Suivant pas à pas Descartes dans cet itinéraire méditatif ainsi que dans ses réponses aux objections, nous tâcherons d'en apercevoir les enjeux.

DESCARTES, R., *Méditations métaphysiques : objections et réponses suivies de quatre lettres* [Paris, 2011]

UE 9 Philosophie politique

- Phi 29 Égalité, liberté, droits et modernité politique [CM]

L'objectif du cours est d'ouvrir à la richesse et la complexité des philosophies politiques modernes par l'étude des débats sur les modes de procéder en philosophie. Après le lent processus de laïcisation de la réflexion politique, puis la recherche de principes démocratiques, on assiste à une modélisation scientifique de la philosophie politique, où se remarque l'influence des mathématiques, puis de la physique, et enfin, de la biologie. La problématique majeure du fondement du droit apparaît largement tributaire de ces points de vue, s'appuyant tantôt sur un concept de nature vu à travers le prisme des sciences, et tantôt sur un concept de liberté absolue de la conscience. A la lumière des évolutions des sociétés modernes, comment comprendre et articuler les fondements politiques de l'égalité, de la liberté et des droits ?

Le cours exigera la lecture personnelle des textes de Nicolas Machiavel, John Locke, Thomas Hobbes, Jean-Jacques Rousseau, Emmanuel Kant, Alexis de Tocqueville, dont les références seront données en cours.

UE 10 Esthétique

- Phi 210 L'esthétique et la raison universelle [TD]

Le terme « esthétique » apparaît en 1750 (Baumgarten). Face à la querelle sur les critères du beau entre le classicisme et le sentimentalisme, Kant a cherché à dépasser les positions antinomiques en mettant en œuvre une critique du jugement de goût, posant ainsi les conditions de possibilité d'une esthétique rationnelle. Nietzsche reprochera cependant à Kant un rationalisme encore trop abstrait et négateur de la vie. Comment à partir de là reposer la question esthétique ?

FOCILLON, H., *La vie des formes* [Paris, 2010]
KANT, E., *Observations sur le sentiment du beau et du sublime* [Paris, 2000]
Id., *La Critique de la faculté de juger* [Paris, 1995]
KLEE, P., *Théorie de l'art moderne* [Paris, 1998]
LÉONARD DE VINCI, *Traité de la peinture* [Paris, 2003]
NIETZSCHE, F., *La Naissance de la tragédie* [Paris, 1999]
SCHILLER (VON), F., *Lettres sur l'Éducation esthétique de l'homme* [Paris, 1992]

UE 11 Compétences transversales et linguistiques

- CT 211.1 Méthodologie de la discipline : L'explication de textes [TD]

Plan du cours :

1. Considérations préalables : l'esprit de l'explication de texte ; le travail préparatoire, la rédaction.
2. Repères pratiques : l'explication proprement dite.
 - 2.1. L'introduction (dire le problème du texte, dire le mouvement du texte) ; 2.2. Le développement (expliquer une notion, interpréter ce qui est énoncé, analyser un raisonnement) 2. 3. La conclusion

CHOULET, P., FOLSCHIED, D., WUNENBURGER, J.-J., *Méthodologie philosophique I* [Paris, 1992, p. 1-140]

- CL 211.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD]

Le but de ces cours sur l'ensemble des trois années de la Licence est, progressivement, de permettre aux étudiants de parvenir au niveau B2 du Cadre Européen Commun de référence pour les Langues. Cette progression est motivée par la préparation et le passage de certificats ou diplômes de Cambridge pour l'Anglais, du Goethe-Institut pour l'Allemand, de l'Instituto Cervantes, pour l'Espagnol. Les étudiants d'un niveau supérieur à B2 peuvent suivre des cours de littérature en langue anglaise ou, en troisième année, de préparation à l'IELTS.

- CT 211.3 Méthodologie du travail universitaire : analyse de documents et expression écrite (orthographe, grammaire, style) [TD+Projet tuteuré en petits groupes]

Ce cours d'entraînement à l'analyse de documents aura lieu avec des groupes d'une vingtaine d'étudiants. Un suivi personnalisé permettra, par ailleurs, de poursuivre le travail déjà commencé au semestre précédent sur l'expression écrite.

UE 12 Lettres et civilisation

- Eo 212.1 Sociologie de l'éducation [TD]

Ce cours, qui se présente comme une introduction à la sociologie de l'éducation, abordera un certain nombre de textes paradigmatiques concernant les thèmes de la socialisation, de la sélection et de l'apprentissage, principalement ceux de Durkheim, Bourdieu et Boudon. Les éléments dont la prise en compte est indispensable, au sujet de l'histoire moderne de l'éducation en France, ne manqueront pas d'être apportés. Ce cours permettra de se familiariser avec les méthodes de la sociologie.

BOUDON, R., *L'Inégalité des chances* [Paris, 2011]
BOURDIEU, P., PASSERON, J.-C., *Les Héritiers* [Paris, 1964]
BOURDIEU, P., *La Reproduction* [Paris, 1970]
BULLE, N., *Sociologie et éducation* [Paris, 2000]
DURKHEIM, É., *Éducation et sociologie* [Paris, 2005]
Id., *L'Éducation morale* [Paris, 2007]

- Eo 212.2 Littérature moderne [CM]

Ce cours présentera un panorama de l'histoire de la littérature française au XXe siècle. Il se propose de montrer les rapports entre la littérature et la philosophie et exigera des étudiants une lecture personnelle des œuvres dont le programme sera fixé en début d'année, les étudiants étant invités à faire des exposés.

BRUNEL, P., *La Littérature française du XXe siècle* [Paris, 2002]

- Eo 212.3 Langue latine : initiation (2) ou remise à niveau (2) ou niveau avancé (2) [TD]

Ce cours, adapté au niveau de chacun, portera sur la grammaire latine ainsi que sur des considérations étymologiques de la langue latine.

ERNOUT, A., MEILLET, A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine* [Paris, 2001]

- Eo 212.4 Options : Psychologie, Histoire contemporaine, Grec ancien, Droit comparé (cours en anglais)

* Psychologie

Ce cours s'intéresse aux différents aspects du développement psychologique et affectif du nourrisson et de l'enfant, et à l'évolution du fonctionnement psychique de l'individu, à travers l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et la vieillesse. Il sera question dans ce cours des théories cliniques sous-jacentes aux questions du développement de l'individu, et de la psychopathologie à travers les âges de la vie.

Plan du cours : I. Développement de l'enfant (Développement psychologique et affectif du nourrisson. Stades et processus de maturation psychologique chez l'enfant. Psychopathologie de l'enfant) ; II. L'adolescence (Évolution du fonctionnement psychique chez l'adolescent. Psychopathologie de l'adolescent) ; III. Psychopathologie de l'âge adulte ; IV. La personne âgée.

BENONY, H., *L'Examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent* [Paris, 2002]
BIDEAUD, J., HARDI, O., PEDINIELLI, J.-L., *L'Homme en développement* [Paris, 2004]
BOWLBY, J., *L'Attachement* [Paris, 1969]
COSLIN, P., *Les Adolescents devant les déviances* [Paris, 1996]

* Histoire contemporaine : de 1850 à nos jours

Plan du cours : I. Révolution industrielle, question sociale et âge des nationalités (Réaction politique, progrès économique. Question sociale et intégrations nationales) ; II. L'expansion européenne à l'âge positiviste (Âge positiviste et anticléricalismes [1848-1905]. Colonisation et nouvel âge missionnaire) ; III. L'Europe à son apogée à la veille de la première guerre mondiale (Modernité culturelle et renouveau spiritualiste. Puissances impériales et nationalités) ; IV. L'entre-deux-guerres (Bilan d'un suicide européen. Crise de civilisation, renouveau spirituel. Vitalité retrouvée des Églises) ; V. L'âge totalitaire (1914-1950) (Guerre totale et crise économique. Communisme, fascisme, nazisme) ; VI. Le deuxième après guerre (Trente glorieuses et aggiornamento. Croissance, contestation, époque conciliaire (1960-1973)) ; VII. Évolution et perspectives depuis 1973 (Nouvelle récession, fin du communisme. Déchristianisation).

BAIROCH, P., *Victoire et déboire. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e à nos jours*, t. II et III [Paris, 1997]
DROZ, B., ROWLEY, A., *Histoire générale du XX^e siècle. Première partie : jusqu'en 1949 Déclins européens* [Paris, 1986]
GAILLARD, J.-M., ROWLEY, A., *Histoire du continent européen 1850-2000* [Paris, 2001]
JUDT, T., *Après-guerre, Une histoire de l'Europe depuis 1945*, [Paris, 2008]
TOUCHARD, P., BERMOND, C., CABANEL, P. et LEFEBVRE, M., *Le Siècle des excès de 1870 à nos jours* [Paris, 2002⁶]

* Grec ancien

Suite du semestre 1.
Cf. Eo 16.4

* Droit comparé : *The nature of comparative law*(II)

Suite du semestre 1.
Cf. Eo 16.4

Semestre 3

UE 13 Histoire de la philosophie

- Phi 313.1 La philosophie critique de Kant (1) : la raison pure [TD]

Cette étude introductive à la *Critique de la raison pure* prendra la forme de travaux dirigés et consistera à préparer les étudiants aux trois évaluations notées réparties sur le premier semestre. Il s'agira de les guider dans leur lecture personnelle et *intégrale* de l'ouvrage. Après une étude historique de l'émergence de la démarche transcendantale, nous tâcherons de comprendre en quoi le texte de la première Critique reste une source essentielle pour la pensée contemporaine.

KANT, E., *Prolegomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science* [Paris, 1984]
Id., *Kritik der reinen Vernunft (Critique de la raison pure)* [Berlin, 1968]

DELEUZE, G., *La Philosophie critique de Kant* [Paris, 1966]

- Phi 313.2 Étude de trois dialogues platoniciens : *Le Théétète, Le Parménide, Le Sophiste* [TD]

Confronté aux sophistes, Platon cherchera à définir les conditions de possibilité d'un savoir vrai. Partant du problème posé par le discours lui-même et de toute dénomination, il trouvera dans la dialectique un nouveau moyen d'atteindre la connaissance vraie. Notre but, dans ce cours, est de découvrir comment s'est mise en place progressivement la question de l'ontologie. Nous verrons à quelles difficultés s'est heurté Platon et finalement à quelles exigences la connaissance doit recourir pour penser l'être.

UE 14 Philosophie morale et politique

- Phi 314.1 Individu et société [CM]

L'homme est d'abord un individu mais il vit en société. Quelles sont les grandes évolutions qui ont conduit à une nouvelle conception de la liberté et de l'égalité de l'homme contemporain ? A travers les thèmes "nature et contrat", "Individu et État", "Égalité et discrimination", "genre et sexualité", nous verrons émerger peu à peu un nouvel idéal démocratique mondial. Les étudiants devront connaître les classiques suivants : Aristote, *Les Politiques* ; Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social* ; Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*.

BUTLER, J., *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion* [Paris, 2005]

DUMONT, L., *Essai sur l'individualisme* [Paris 1983]
ENGELS, F., *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, trad. Jeanne Stern [Paris, 1975]
RENAUT, A., *Égalité et discriminations* [Paris, 2007]
Id., *Un humanisme de la diversité* [Paris, 2009]

- Phi 314.2 Les théories de la justice [TD+projet tuteuré]

La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. Mais quels sont les critères permettant d'évaluer ce qui revient à chacun en toute justice ? Et comment la justice peut-elle venir fonder le droit pour permettre le vivre ensemble ? Plus précisément, ce TD tentera de comprendre comment le passage des théories de la justice antiques, fondées sur la découverte d'un ordre naturel objectif, aux théories modernes, fondées sur la subjectivité, fait se reposer la question de façon particulièrement cruciale dans les sociétés contemporaines. Nous nous livrerons pour cela à la lecture approfondie de textes fondateurs de la pensée politique, d'auteurs anciens (Platon, Aristote,...) jusqu'aux plus contemporains (Rawls, Habermas, Nozick...)

ARISTOTE, *Les Politiques*, trad. P. Pellegrin [Paris, 2008]
HABERMAS, J., *Morale et communication* [Paris, 1999]
HOFFÉ, O., *L'État et la justice. Les problèmes éthiques et politiques dans la philosophie anglo-saxonne. John Rawls et Robert Nozick*, [Paris, 1988]
PLATON, *La République* [Paris, 1993]
RAWLS, J., *Théorie de la justice* [Paris, 1987]

UE 15 Histoire et philosophie des sciences

- Phi 315.1 La dynamique aristotélicienne et la mécanique moderne : analyse de la structure d'une révolution scientifique

[CM+Projet tuteuré en petits groupes]

Ce cours présentera les principaux concepts de l'épistémologie kuhnienne à travers un fait historique exemplaire : l'évolution de la physique du mouvement. Comment la Physique aristotélicienne a-t-elle pu dominer pendant autant de siècles ? À quelles crises dut-elle faire face ? La révolution galiléenne constitue-t-elle une réfutation des thèses aristotéliciennes ? Et de manière générale, le concept kuhnien d'incommensurabilité est-il pertinent pour rendre compte du travail scientifique ?

ARISTOTE, *Physique*, III, trad. française P. Pellegrin [Paris, 2002]
CLAVELIN, M., *La Philosophie naturelle de Galilée. Essai sur les origines et la formation de la mécanique classique* [Paris, 1996]
GALILEO GALILEI, *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* [1632]
GRANT, Ed., *La Physique au Moyen Age. VI-XV^e siècle* [Paris, 1995]
KOYRÉ, A., *Études galiléennes* [Paris, 1966]
KUHN, Th., *The Structure of Scientific Revolutions* [1970]
Id., « Commensurabilité, comparabilité, communicabilité », dans S. LAUGIER et P. WAGNER (éds.), *Philosophie des sciences. Naturalismes et réalismes* [Paris, 2004, p. 275-322].
Id., « En quoi consistent les révolutions scientifiques » [Paris, 2008, p. 197-224].

- Phi 315.2 Faits, lois et théories scientifiques [TD]

En suivant un parcours de textes dûment contextualisés, ce cours cherchera à préciser un certain nombre de problèmes relatifs à la nature des faits, lois et théories scientifiques.

DUHEM, P., *La Théorie physique. Son objet, sa structure* [Paris, 1906]
CARTWRIGHT, N., « Les lois de la physique énoncent-elles les faits », dans S. LAUGIER et P. WAGNER (éds.), *Philosophie des sciences. Naturalismes et réalismes* [Paris, 2004, p. 203-228].
FLECK, L., *Genèse et développement d'un fait scientifique* [Basel, 1935]
MERLEAU-PONTY, J., *Philosophie et théorie physique chez Eddington* [Paris, 1965]
NEWTON, I., *De philosophiae naturalis principia mathematica*, trad. française, M.-F. Biarnais [Paris, 1985]
PUTNOM, H., *The Collapse of the fact/Value Dichotomy, and other essays*, I [Cambridge (Mass.) & London, 2002]
ULLMO, J., *La Pensée scientifique moderne* [Paris, 1969]

- Phi 215.3 Brève histoire de la cosmologie et architecture de l'Univers [TD]

Qu'en est-il de la constitution de l'Univers ? La science apporte des réponses de plus en plus grandioses à cette antique question. Après une brève histoire de cette quête, le cours exposera les acquis de l'astronomie et de l'astrophysique. La démarche consiste à aller du plus proche au plus vaste : notre système solaire, les étoiles, les galaxies et les grandes structures. L'évolution qui a produit l'architecture de l'Univers n'est pas oubliée, depuis l'origine – pour autant qu'on puisse la connaître – jusqu'à maintenant.

BLANCHARD, A., *Histoire et géographie de l'Univers* [Paris, 2000]
EISENSTAEDT, J., *Einstein et la relativité générale. Les chemins de l'espace-temps* [Paris, 2003]
LEHOUCQ, R., *L'Univers a-t-il une forme ?* [Paris, 2002]
MERLEAU-PONTY, J., *Cosmologie du XX^e siècle* [Paris, 1964]
SILK, J., *Une brève histoire de l'univers* [Paris, 2003]
VERDET, J.-P., *Histoire de l'astronomie ancienne et classique* [Paris, 1998]

UE 16 Philosophie de l'esprit

- Phi 316 La nature des états mentaux [CM]

Les développements scientifiques actuels explorant notamment les liens entre la conscience et le cerveau, mais aussi la comparaison avec la machine appellent à revisiter les débats philosophiques sur l'existence et la nature des états mentaux, ainsi que leur différence avec les phénomènes physiques. Si la philosophie de l'esprit est globalement opposée au dualisme des substances, et à l'opposition corps/esprit, la compréhension de certains états - dont la conscience et l'intentionnalité - et l'analyse du langage interrogent un naturalisme physicaliste strict. La réflexion apprendra à mettre en jeu de nombreux niveaux de connaissances : [d'une culture scientifique minimum (neuroscience, informatique, psychologie cognitive) aux courants philosophiques sollicités en passant par les relations entre sciences et philosophie.

- DENNET, D., *La Conscience expliquée*, trad. P. Engel [Paris, 1993]
ENGEL, P., *Introduction à la philosophie de l'esprit* [Paris, 1994]
FISSETTE, D., POIRIER, P. (éds.), *Philosophie de l'esprit*, 2 vols. [Paris, 2002,2003]
KIM, J., *Philosophie de l'esprit* [Paris, 2008]
HUME, D., *Traité de la nature humaine* [Paris, 1973]
PUTMAN H., « La nature des états mentaux », *Les Études philosophiques*, 3 (1992), p.323-335.
QUINE, W.V., *Le mot et la chose* [Paris, 1977]

UE 17 Compétences transversales et linguistiques

- CT 317.1 Méthodologie disciplinaire [Projet tuteuré individualisé]

Les séances procéderont par des exercices (écrits et oraux), à partir d'une évaluation du niveau de l'étudiant et de la constitution de groupes de travail permettant le suivi personnalisé d'un tuteur, au perfectionnement des outils méthodologiques de la dissertation (analyse du sujet, élaboration du plan, rédaction de l'introduction) et du commentaire (détermination de la thèse, des enjeux, du plan). Il s'agira d'apprendre à gagner en rapidité et en pertinence.

- FOLSCHEID, D., WUNENBERGER, J.-J., *Méthodologie philosophique* [Paris, 1992]
NODÉ-LANGLAIS, M., *La leçon de philosophie* [Paris, 2000]

- CL 317.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD]

Le but de ces cours sur l'ensemble des trois années de la Licence est, progressivement, de permettre aux étudiants de parvenir au niveau B2 du Cadre Européen Commun de référence pour les Langues. Cette progression est motivée par la préparation et le passage de certificats ou diplômes de Cambridge pour l'Anglais, du Goethe-Institut pour l'Allemand, de l'Instituto Cervantes, pour l'Espagnol. Les étudiants d'un niveau supérieur à B2 peuvent suivre des cours de littérature en langue anglaise ou, en troisième année, de préparation à l'IELTS.

- CT 317.3 Les formes de l'argumentation [TD]

Cet enseignement vise à présenter les différentes stratégies argumentatives élaborées par les grecs pour étayer une thèse ou formuler un problème. À partir des *Premiers Analytiques* d'Aristote, il sera demandé de savoir analyser les structures argumentatives d'un texte philosophique et de savoir en évaluer la force ou la faiblesse.

- ARISTOTE, *Premiers analytiques*, trad. Tricot [Paris, 2012]
COUILLAUD, B., *Raisonnement en vérité. Traité de logique analytique, dialectique, rhétorique, sophistique* [Paris, 2007]
PERELMAN, Ch., Olbrechts-Tyteca, L., *Traité de l'argumentation* [Bruxelles, 1988]

UE 18 Lettres et Cultures

- Eo 318.1 Philosophie des religions : la religion chrétienne [TD]

Ce cours veut présenter les implications philosophiques des grands thèmes du christianisme, qui ont pour une part façonné la culture occidentale : création, providence, trinité et personne, incarnation et rédemption, foi et raison, grâce et salut. Le thème du cours change chaque année.

- BOUREUX, C., THÉOBALD, C., *Le Pêché originel, heurs et malheurs d'un dogme* [Paris 2005]
CAPELLE-DUMONT, P. (dir.), *Philosophie et théologie. Anthologie* :
T. 1, *Philosophie et théologie dans la période antique*, [Paris, 2009]
T. 2, *Philosophie et théologie au Moyen-Age* [Paris, 2009]
T. 3, *Philosophie et théologie à l'époque moderne* [Paris, 2010]
ECO, U., *Le Signe, histoire et analyse d'un concept* [Paris 1988]
GIRARD, R., *Des choses cachées depuis la fondation du monde* [Paris, 1978]
GRECO, J., « La connaissance religieuse : le débat entre catholiques et calvinistes »,
dans MICHON, C., POUJIVET, R. (éds.), *Philosophie de la religion. Approches contemporaines* [Paris, 2010, p. 327-360]
JOURNET, C., *Théologie de l'Église* [Paris, 1958]
Le Mal, essai théologique [Paris, 1988]
ZAVADIL, S.-A., *Les Philosophes et Dieu. Une généalogie de la notion de providence* [Paris, 2000]

- Eo 318.2 Latin et textes philosophiques [TD]

L'objectif de ce cours est d'apprendre à traduire des textes philosophiques en langue latine. Par groupes de niveau, il portera principalement sur des textes de Thomas d'Aquin (XIIIe siècle) plutôt faciles d'accès.

- Eo 318.3 Options : Littérature, Culture générale (1), Psychologie, Grec ancien [TD ou CM]

* Littérature [TD]

Ce TD portera sur la littérature du XIXe siècle. Après une présentation d'ensemble, il fera place à des exposés sur des œuvres choisies en concertation avec le professeur.

* Culture générale : Histoire et philosophie du droit et des institutions (1)[CM]

Cet enseignement tend à illustrer les implications pratiques (juridiques et institutionnelles) des philosophies classique et moderne. Il a pour ambition d'offrir les connaissances nécessaires afin de savoir discerner et analyser la philosophie sous-jacente d'une institution politique ou d'un texte juridique.

BERNARD, G., *Introduction à l'histoire du droit et des institutions* [Levallois-Perret, 2011]

* Psychologie clinique : Les troubles mentaux et leur prise en charge [CM]

La psychopathologie psychiatrique sera présentée dans ce cours afin d'appréhender la sémiologie des troubles mentaux, au travers des principales classifications (DSM, CIM) et des structures psychopathologiques, introduites en 1^o année.

L'illustration des concepts-clés au moyen de cas cliniques permettra d'intégrer la démarche du diagnostic différentiel, et amènera une réflexion quant aux modes de prise en charge. Il sera question de mettre en pratique les outils proposés à l'occasion de cas cliniques.

PLAN DU COURS : I. Psychopathologie : rappel des concepts de base (Notion de structure : névrose, psychose, et aménagements limites. Classifications internationales : DSM IV-TR, CIM X. Diagnostic différentiel) ; II. Les troubles mentaux : analyse sémiologique (Troubles anxieux. Troubles de l'humeur. Troubles de la personnalité. Schizophrénie et autres troubles psychotiques. TCA) ; III. La prise en charge des troubles mentaux (Panorama des différents modes de prise en charge. Les principales psychothérapies).

BERGERET, J., *Psychologie pathologique* [Paris, 1986]

PEWZNER, E., *Introduction à la psychopathologie de l'adulte* [Paris, 2000]

AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION, *Mini DSM IV-TR. Critères diagnostiques. Version française complétée de codes CIM-10* [Paris, 2007⁴]

* Grec ancien [TD]

Ce cours vise à permettre aux étudiants une approche directe des grands textes philosophiques grecs. Le thème sera les mythes chez les Grecs et leur place fondamentale dans la philosophie : PLATON, *Le Banquet, La République*.

Semestre 4

UE 19 Philosophie générale

- Phi 419 La notion de personne [CM]

D'emblée, le respect de la personne humaine, à savoir l'impossibilité morale de traiter autrui comme un moyen mais toujours en même temps comme une fin, est intrinsèquement lié à la rationalité du sujet, source d'autonomie, mais pas au sujet empirique. Cela signifie-t-il alors l'exclusion de la corporéité de la notion de personne. Quelle singularité particulière recèle l'individu humain ? L'enjeu sera de saisir quel sens cela peut avoir d'être appelé une personne.

BOËCE, *Contre Eutychès et Nestorius* [Paris 2000]

HOUSSET, E., *La Vocation de la personne* [Paris, 2007]

HUSSERL, E., *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pure*, t. II [Paris, 1977]

KANT, E., *Critique de la raison pratique* [Paris, 1989]

Ib., *Métaphysique des mœurs* [Paris, 1994]

LEVINAS, E., *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence* [Paris, 2004]

SARTRE, J-P., *L'Être et le néant*, IIe partie, chap.1 [Paris, 1943]

THOMAS D'AQUIN, *De l'unité de l'intellect*, dans *Contre Averroès*, trad. A. de Libera [Paris, 1994]

WOJTYLA, K., *Personne et acte* [Paris, 2011]

UE 20 Histoire de la philosophie

- Phi 420. 1 La philosophie critique de Kant (2) : la raison pratique [CM]

À travers la confrontation directe avec la pensée pratique kantienne, on essayera pendant ce cours d'offrir aux étudiants une lecture nouvelle de la philosophie criticiste. Le cours se structurera comme une lecture détaillée et commentée de la *Critique de la raison pratique* de Kant. Les arguments traités seront a) la naissance d'une métaphysique pratique dans la deuxième critique ; b) le statut de la liberté comme « fait de raison » et comme « postulat » ; c) autonomie et hétéronomie de l'action morale ; d) la formalité de la loi morale ; e) le concept du respect ; f) le problème du souverain bien et la dialectique de la raison pratique ; g) les postulats et l'ouverture à une espérance rationnelle comme accomplissement de la pensée kantienne ; h) le primat de la raison pratique comme accès à une nouvelle métaphysique.

KANT, E., *Fondement de la métaphysique des mœurs* [Paris, 1989]
Critique de la raison pratique [Paris, 1989]

BELLANTONE, A., *La Métaphysique possible. Philosophies de l'esprit et modernité*, (ch. I et III) [Paris, 2011] .
DELBOS, V., *La Philosophie pratique de Kant*, [Paris, 1905]
HÖFFE, O., *Introduction à la philosophie pratique de Kant* [Paris, 1993]
FOLSCHHEID, D. (dir.), *La Philosophie allemande de Kant à Heidegger* [Paris, 1993]

- Phi 420.2 Introduction à la philosophie médiévale : le problème des transcendants [TD]

Ce cours introduira à la philosophie médiévale en commençant par une présentation historique du problème de l'être, puis examinera plus particulièrement le problème des propriétés de l'étant dans la pensée de Thomas d'Aquin et de Duns Scot. Il sera ainsi question de l'unité, de la vérité, de la bonté, etc. Le cours abordera aussi la question de l'analogie et de la possibilité d'un discours sur Dieu, enjeu essentiel de ce que l'historiographie a appelé « les transcendants ».

BOULNOIS, O., *Sur la connaissance de Dieu et l'univocité de l'étant* [Paris, 2011]
ELDEBS, L., *La Métaphysique de Thomas d'Aquin dans une perspective historique* [Paris, 2002]
LIBERA (de), A., *La Philosophie médiévale* [Paris, 1993].
SONDAG, Duns Scot. *La Métaphysique de la singularité* [Paris, 2005]
THOMAS D'AQUIN, *PREMIÈRE QUESTION DISPUTÉE. LA VÉRITÉ. (DE VERITATE)*, ART. 1 [PARIS, 2002]

UE 21 Philosophie pratique

- Phi 421.1 Le lien social [CM]

Comment la philosophie aborde-t-elle les questions sociales et politiques ? Au-delà des mécanismes observés par les sciences sociales, ne faut-il pas s'interroger sur les notions qui posent problèmes : le pouvoir, l'argent, le plaisir face à la loi et l'intérêt commun ? Comment une société démocratique peut-elle respecter l'individu tout en assurant l'unité de la vie politique ? Quelle est la source de l'autorité ? Comment penser les régimes politiques ? Y a-t-il un régime idéal qui assure le lien social ?

BOURDIEU, P., *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)* [Paris, 2012]
GAUCHET, M., *La Démocratie d'une crise à l'autre* [Nantes, 2007]
LIPOVETSKY, G., *L'Ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, [Paris, 1993]
MOUNIER, E., *Le Personnalisme*, dans *Œuvres de Mounier*, t. III [Paris, 1963, p.429-525]
SPAEMANN, R., *Les Personnes. Essai sur la différence entre « quelque chose » et « quelqu'un »*, trad. S. Robilliard [Paris, 2009]
TAYLOR, Ch., *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne* [Paris, 1998].

- Phi 421.2 Praxis et habitus [TD]

Ce TD aura pour objectif de tenter de cerner les ressorts de l'agir humain. De la *praxis* philosophique à l'*habitus* de la sociologie de Bourdieu, à quelle transparence et liberté l'action de l'homme peut-elle prétendre ? La pratique humaine détermine-t-elle réellement sa fin par elle-même ou n'est-elle libre qu'en apparence, tout choix étant en fait imposé par la structure sociale ? A travers l'étude de textes choisis, nous tenterons d'élucider les rapports entre ces deux notions, ainsi que d'explorer l'évolution du concept d'*habitus*, de son acception philosophique chez Thomas d'Aquin à sa reprise sociologique.

BOURDIEU, P., *Question de sociologie* [Paris, 2002]
SARTRE, J.-P., *Critique de la raison dialectique*, II [Paris, 1985]
THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, I^o II^o, q.49-54 [Paris, 1985]

- Phi 421.3 La question de la technique [TD]

La question est souvent posée de savoir quelle place donner à la technique dans l'action humaine. Faut-il retenir l'analyse d'Heidegger sur le danger relatif non à la technique moderne elle-même, mais à son essence, l'Arraïsonnement qui atteindrait l'homme lui-même dans la vérité de son être ou chercher avec le posthumanisme, ou transhumanisme, quel « type d'homme » nous voulons construire ? En tout état de cause, l'éthique y a toujours sa place. Ces séances articulées autour de textes analyseront l'évolution du sens de l'existence humaine au regard du mode d'être accordé à la technique. Elles préparent au cours de Bioéthique du Semestre 5.

- BESNIER, J.-M., *Demain les posthumains : Le futur a-t-il encore besoin de nous ?* [Paris, 2010]
HEIDEGGER M., *La Question de la technique*, Essais et conférences [Paris, 1958, p. 9-48]
HENRY M., *La Barbarie* [Paris, 1987]
Hans JONAS, *Le Principe de responsabilité* [Paris, 1998]
Peter SLOTERDIJK, *Règles pour le parc humain* [Paris, 2000]

UE 22 Philosophie de la nature

- Phi 422 Problématiques matérialistes [CM+Projet tuteuré en petits groupes]

La philosophie de la nature est avant tout une ontologie. Elle affirme la réalité de la matière, celle également de la causalité, et postule que l'unité de la nature peut faire l'objet d'un discours rationnel malgré le morcellement des disciplines qui en fournissent une expertise indispensable et sans cesse renouvelée. Le problème est donc triple. A quelles conditions est-il possible de penser l'unité de la nature, étant donné qu'il s'avère impossible de devenir un spécialiste en tous les domaines ? Par ailleurs, sommes-nous désormais contraints, en vertu des résultats incontestables de nos sciences, à procéder à l'unification de l'être sous la catégorie de matière ? Enfin, quelle est la nature de la matière ? Quelles sont les propriétés communes de tout ce qui existe de concret ?
Le cours sera complété par des travaux de groupes sur des textes.

- BLOCH, E., *Avicenne et la gauche Aristotélicienne* [Paris, 2008]
BUNGE, M., *Le Matérialisme scientifique* [Paris, 2008]
ESPINOZA, M., *Philosophie de la nature* [Paris, 2000]
QUINOU, Y., « Visages du matérialisme », dans DUBESSY, J., LECOINTRE, G., et SIBERSTEIN, M., *Les Matérialismes (et leurs détracteurs)* [Paris, 2004, p. 41-59]
SAINT-SERNIN, B., « Légitimité et existence de la philosophie de la nature ? », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 3 (2004), p. 321-342.
SPINOZA, B., *L'Éthique* [Paris, 2005]
TIERCELIN, Cl., *Le Ciment des choses. Petit traité de métaphysique scientifique réaliste* [Paris, 2011]

UE 23 Compétences transversales, linguistiques et pré-professionnelles

- CT 423.1 La pratique du discours oral [TD+TP]

Deux axes à ce module :

TD : Le succès de la communication dépend d'abord de la clarification de la pensée, et donc de l'analyse du langage. Ce cours proposera une initiation à la philosophie du langage.

- ARISTOTE, *De l'interprétation* [Paris, 2000]
AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, trad G. Lane, [Paris, 1970]
RUSSEL, B., *Problèmes de philosophie*, trad. F. Rivenc [Paris, 1989]

TP : Dans un deuxième temps, et parallèlement à une réflexion sur ce qui est en jeu dans la communication, l'occasion sera donnée à chacun, à travers divers exercices pratiques, de prendre la parole en groupe, sous la conduite d'un professionnel de la communication.

- BANDLER R. et GRINDER, J. *Les secrets de la communication* [Paris, 2005]
WATZLAWICK, P., BEAVIN, J., JACKSON, D., *Une logique de la communication* [Paris, 1972]

- CL 423.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD]

Le but de ces cours sur l'ensemble des trois années de la Licence est, progressivement, de permettre aux étudiants de parvenir au niveau B2 du Cadre Européen Commun de référence pour les Langues. Cette progression est motivée par la préparation et le passage de certificats ou diplômes de Cambridge pour l'Anglais, du Goethe-Institut pour l'Allemand, de l'Instituto Cervantes, pour l'Espagnol. Les étudiants d'un niveau supérieur à B2 peuvent suivre des cours de littérature en langue anglaise ou, en troisième année, de préparation à l'IELTS.

- CT 423.3 Initiation à la recherche [projet tuteuré]

Ce travail d'initiation à la recherche, mené en binôme, comportera des étapes bien définies, faisant à chaque fois l'objet d'un suivi par un professeur référent : détermination d'un thème d'étude, élaboration d'une bibliographie, formulation d'une problématique, construction d'un plan, rédaction de quelques pages au moyen d'un traitement de texte, enfin une soutenance orale. Les étudiants seront à cette occasion initiés à l'utilisation de divers outils informatiques d'aide à la recherche.

- CP 423.4 Module pré-professionnel : Rédaction de CV, recherche de stage [TD]

Ce module est constitué de deux types de séances. Des séances présenteront les éléments constitutifs d'un CV et leur présentation, ainsi que la rédaction de lettres de motivation et la recherche de stage. Elles privilégient un mode interactif et des réponses personnalisées. D'autres séances prépareront plus directement à l'élaboration d'un projet pré-professionnel à partir de tests (MBTI) et d'un suivi personnalisé par un professionnel.

ENGELHARD, J.-M., *Réussir son CV* [Paris, 2010]

UE 24 Lettres et Cultures :

- Eo 424.1 Options : Littérature, Culture générale (2), Psychologie, Grec ancien [TD ou CM]

* Littérature [TD]

Ce TD portera sur le genre des essais littéraires. Après une présentation d'ensemble, il fera place à des exposés sur des œuvres choisies en concertation avec le professeur.

* Culture générale : Histoire et philosophie du droit et des institutions (1) [CM]

Cet enseignement tend à illustrer les implications pratiques (juridiques et institutionnelles) des philosophies classique et moderne. Il a pour ambition d'offrir les connaissances nécessaires afin de savoir discerner et analyser la philosophie sous-jacente d'une institution politique ou d'un texte juridique.

BERNARD, G., *Introduction à l'histoire du droit et des institutions* [Levallois-Perret, 2011]

* Psychologie [CM]

Cours au choix dans les UE 20 « Psychologie clinique » ou 21 « Environnement et adaptation » de la Licence de psychologie.

* Grec ancien [TD]

Ce cours vise à permettre aux étudiants une approche directe des grands textes philosophiques grecs. Il abordera des textes d'I Socrate (« Éloge du logos ») et de Marc Aurèle, *Pensées*.

- Eo 424. 2 Latin et textes philosophiques [TD]

L'objectif de ce cours est d'apprendre à traduire des textes philosophiques en langue latine. Par groupes de niveau, il portera principalement sur des textes de Thomas d'Aquin (XIII^e siècle).

UE 25 Philosophie générale

- Phi 525.1 Questions de métaphysique : son objet, son statut et ses concepts fondamentaux [CM]

L'histoire de la métaphysique montre combien dès son origine, le savoir ainsi nommé fut aporétique. Science du divin ou science de l'être, cette dualité de constitution et toutes les critiques auxquelles elle a mené, n'a pas cessé d'interroger son statut et sa possibilité. Les séances aborderont les difficultés inhérentes au texte même d'Aristote et les interprétations conséquentes, en interrogeant plus spécialement la polysémie de l'être et la nécessité d'une philosophie première, en abordant également la critique de la connaissance.

- ARISTOTE, *Métaphysique*, A, \varnothing et E [Paris, 2008]
AUBENQUE, P., *Le problème de l'être chez Aristote* [Paris, 1994]
COURTINE, J.-F., *Inventio analogiae. Métaphysique et ontothéologie* [Paris, 2005]
HEIDEGGER, M., *Introduction à la métaphysique* [Paris, 1952]
PINCHARD, B., Zarka, Y.-C., (dir.), *Y a-t-il une histoire de la métaphysique ?* [Paris, 2005]
TIERCELIN, C., « La métaphysique », in KAMBOUCHER, D. (dir.), *Notions de Philosophie*, II [Paris, 1997, p. 387-498]

- Phi 525.2 Liberté et déterminisme [TD]

Peut-on concevoir un acte qui ne soit pas l'effet d'un enchaînement causal sans le sortir de l'ordre empirique ? Auquel cas, il semble que penser une causalité libre ne puisse que mener à l'absurde. Mais il paraît tout autant problématique de dire que l'action humaine n'est que le fait d'un « automate spirituel » confondant la liberté avec l'expérience psychologique de n'être pas contraint. Le cours cherchera un dépassement à cette difficulté récurrente en interrogeant les conditions de possibilité de la gratuité de l'acte mais aussi la place à accorder aux lois physiques.

- BERGSON, H., *Essai sur les données immédiates de la conscience* [Paris, 2007]
BOECE, *Consolation de la philosophie*, Livre V [Paris, 2002, p.125-145]
FREUD, S., *Métapsychologie* [Paris, 1968]
Id., *Malaise dans la civilisation* [Paris, 1971]
KANT, E., *CRITIQUE DE LA RAISON PURE* [PARIS, 2006]
LEIBNIZ, G. W., *Discours de métaphysique* [Paris, 1967]
Id., *Essais de Théodicée*, 1ère Partie [Paris, 1969]
SARTRE, J.-P., *L'Être et le néant*, II, chap.1, IV [Paris, 1943]
SCHOPENHAUER, A., *Essai sur le libre-arbitre* [Paris, 1992]
SPINOZA, B., *L'Éthique* [Paris-Tel-Aviv, 2005]

- Phi 525.3 Les concepts de normes et d'exclusion [TD]

Les sciences humaines et sociales ont fortement influencé la réflexion philosophique sur l'individu et la société, notamment sur les mécanismes de pouvoir et de domination en jeu dans toute relation sociale et politique. A travers la question des normes institutionnelles et sociétales, se pose la question des véritables libertés et égalités des individus comme sujets : la société fabrique-t-elle ses hors-normes, ses exclus, ses malades et ses pathologies ?

- FOUCAULT, M., *Histoire de la folie à l'âge classique* [Paris, 1976],
Id., *Histoire de la sexualité*, 3 vols. [Paris, 1994]

UE 26 Histoire de la philosophie

- Phi 526.1 Problématiques augustinienne [CM]

Le cours a pour objet de présenter de façon systématique la pensée de saint Augustin, au moyen d'une étude des concepts fondamentaux de sa philosophie ainsi que du commentaire d'extraits des *Confessions*, *La Trinité* et *La Cité de Dieu*. Nous aborderons notamment sa conception du temps et de l'éternité, ainsi que son anthropologie et sa morale.

Plan du Cours :

- I. La vérité recherchée : a. La définition augustinienne de philosophie ; b. L'amour de la vérité ; c. La haine de la vérité ; d. Caractère absolu du vrai.
- II. La volonté : a. Volonté et amour ; b. Le désir de bonheur ; c. Le libre arbitre.
- III. L'ascension vers Dieu : a. La beauté sensible ; b. La mémoire ; c. Le temps et l'éternité.

- Phi 526.2 Introduction à la philosophie analytique [CM]

Il s'agira dans un premier temps de brosser à larges traits les différentes origines et les différents développements de ce qu'on appelle couramment la « philosophie analytique ». Ce courant philosophique est assez méconnu en France, bien qu'il soit né en concurrence et en parallèle à la phénoménologie.

Dans un deuxième temps, nous tenterons de jeter un regard critique sur ce courant, en essayant à la fois de le comparer à l'expérience commune et aux principes de la philosophie aristotélicienne.

Nous terminerons ce cours sur un exemple précis de la manière dont la philosophie analytique peut traiter un thème philosophique, et de la différence de traitement de ce thème par une philosophie aristotélicienne.

- BONNAY, D., *Textes clés de la philosophie de la logique* [Paris, 2009]
CAVELL, S., *Qu'est-ce que la philosophie américaine ? De Wittgenstein à Emerson* [Paris, 2009]
ENGEL, P., *La dispute. Une introduction à la philosophie analytique* [Paris, 1997]
Id., *Précis de philosophie analytique* [Paris, 2000]
GLOCK, H.-J., *Qu'est-ce que la philosophie analytique ?* [Paris, 2011]
LAUGIER, S., AMBROISE, B. (éds.), *Philosophie du langage. Signification, vérité, réalité* [Paris, 2009]
Id., *Philosophie du langage, Sens, usage et contexte* [Paris, 2011]
LAUGIER S., PLAUD, S., *Lectures de la philosophie analytique* [Paris, 2011]

- Phi 526.3 Hegel et les Principes de la philosophie du Droit [TD]

Le cours portera principalement sur les *Principes de la philosophie du droit* de Hegel, en prenant le temps d'étudier avec soin chaque partie de cette encyclopédie du monde humain. Il permettra de découvrir une œuvre majeure de la philosophie de Hegel. Il s'agira d'être attentif aux dimensions principales de la vie humaine, du point de vue de la liberté de l'esprit et de l'action : le droit, la morale, la communauté (famille, société, État), les lois et les institutions, l'homme et le citoyen, l'État, la guerre et la paix, l'histoire.

- HEGEL, G.-W.-F., *Principes de la philosophie du Droit* [Paris, 2003]
SOULAL, Ph., *Le Sens de l'État. Commentaire des Principes de la philosophie du droit de Hegel* [Paris, 2006]

UE 27 Philosophie des savoirs et des pratiques

- Phi 527.1 Épistémologie des sciences sociales [CM]

Les sciences humaines et sociales semblent avoir bouleversé la réflexion sur l'agir individuel et social et notamment la réflexion sur les causalités en jeu. En référence à des auteurs classiques, au sujet des méthodes en sociologie, nous dégagerons de quoi interroger ces nouveaux rapports et les difficultés qu'ils posent dans l'appréhension des relations individuelles et sociales.

- ARON, R., *Les Étapes de la pensée sociologique* [Paris, 1967]
BERTHELOT, J.-M., *Sociologie, Épistémologie d'une discipline, Textes fondamentaux* [Bruxelles, 2000]
BOUDON, R., *Études sur les sociologues classiques* [Paris, 1998]
BOUILLOUD, J.-Ph., *Sociologie et société. Épistémologie de la réception* [Paris, 1997]
BOURDIEU, P., *Questions de sociologie* [Paris, 2002]
DURKHEIM, E., *Les Règles de la méthode sociologique* [Paris, 1999]
HABERMAS, J., *Logique des sciences sociales et autres essais* [Paris, 2005]
SCHNAPPER, D., *La Compréhension sociologique* [Paris, 1999]

- Phi 527.2 Histoire et philosophie de l'art : l'invention artistique et les forces de la nature [TD]

L'histoire de l'art, en considérant le passage de la période classique à la période contemporaine, manifeste d'une façon particulière l'évolution du rapport entre l'invention artistique et les forces de la nature. Ce rapport n'est pas sans impliquer, diversement, des conséquences pratiques lorsque ces mêmes forces apparaissent tantôt bienfaisantes, tantôt asservissantes, ou bien indifférentes pour l'homme. A partir d'œuvres artistiques, et d'écrits philosophiques, nous chercherons à voir quelles sont les perspectives humaines que l'invention artistique peut autoriser.

- KANDINSKY, V., *Du spirituel dans l'art, et dans la peinture en particulier* [Paris, 1988]
KANT, E., *Critique de la faculté de juger* (1790), § 43-49
KESSLER, M., *L'Esthétique de Nietzsche* [Paris, 1998]
Id., *Nietzsche ou le dépassement esthétique de la métaphysique* [Paris, 1999]
NIETZSCHE, F., *La Naissance de la tragédie* [Paris, 1989]
PANOFSKY, E., *Idea. Contribution à l'histoire du concept de l'ancienne théorie de l'art* [Paris, 1984]
RIOUT, D., *Qu'est-ce que l'art moderne ?* [Paris, 2000]

- Phi 527.3 Bioéthique [TD]

À titre d'introduction aux problématiques bioéthiques, ce cours, après une présentation de la bioéthique dans son ensemble, traitera plus particulièrement un thème différent d'une année sur l'autre, comme l'euthanasie, le clonage, la procréation médicale assistée (PMA), les manipulations génétiques (OGM), etc.

- HIRSH, E. (dir.), *Traité de bioéthique. Tome I. Fondements, principes, repères* [Paris, 2010]
KAHN, A., LECOURT, D., *Bioéthique et liberté* [Paris, 2004]
MATTEL, J.-F. (dir.), *Questions d'éthique biomédicale* [Paris, 2008]
SICARD, D., *L'Éthique médicale et la bioéthique* [Paris, 2011]
TAGUIEFF, P.-A., *La bioéthique ou le juste milieu. Une quête de sens à l'usage du nihilisme technicien* [Paris, 2007]

UE 28 Renforcement disciplinaire

- Phi 528.1 La logique des propositions [TD]

Il s'agit d'un cours introductif au calcul des propositions.

1. Les éléments ; 2. L'évaluation ; 3. La démonstration ; 4. Lois, axiomes, règles.

- BLANCHÉ, R., DUBUCS, J., *La Logique et son histoire* [Paris, 1996]
BLANCHÉ, R., *Introduction à la logique contemporaine* [Paris, 1957]
DOPP, J., *Leçons de logique formelle* [Louvain, 1950]
THIRY, Ph., *Notions de logique* [Bruxelles, 1998]

- Phi 528.2 Travail d'Étude et de Recherche (1) [Projet tuteuré]

Cet enseignement méthodologique commun, quelle que soit l'orientation donnée au travail de TER, vise à permettre aux étudiants de se familiariser avec les outils et les « exigences » d'une recherche universitaire ; en ce sens il constitue une préparation indispensable au travail de recherche qui sera mené en Master. Le but de cet enseignement est la réalisation d'un « mini-mémoire » de recherche d'une vingtaine de pages. Les objectifs sont de parcourir les différentes étapes d'une démarche de recherche et de s'initier aux règles de présentation usuelles des travaux. Cette recherche portera sur un thème philosophique. Le travail s'effectuera sous la conduite d'un professeur référent. Temps de travail personnel estimé : une vingtaine d'heures.

- Phi 528.3 Philosophie des religions : la religion islamique [CM]

Ce cours traitera du dogme islamique constitué par "les six piliers de la foi" que nous distinguerons des "cinq piliers du culte" régissant la vie du musulman (profession de foi (*shahâda*), prière (*salât*), aumône légale (*zakât*), jeûne (*siyâm*) et pèlerinage (*hajj*) et qui reflètent son affirmation identitaire dans la société.

Quant aux fondements de la foi islamique, ils sont résumés dans le verset coranique IV, 136, "Ô vous croyants! croyez en Allâh, en Son message, au Livre qu'Il a fait descendre sur Son message, aux Livres qu'Il a fait descendre antérieurement. Quiconque ne croit pas en Allâh, en Ses anges, en Ses livres, en Ses messages et au Jour Dernier est dans un égarement infini". Il est repris par une tradition prophétique (*hadith*) qui ajoute un sixième dogme, la "prédestination" (*qadar*). Les textes coraniques ne permettent pas de trancher s'il faut l'affirmer ou non et les écoles théologiques l'ont discuté. Nonobstant ce fait, ce "pilier" est retenu actuellement par tous.

- ADAMSON, P. et TAYLOR, R.C. (éd.), *The Cambridge Companion to Arabic Philosophy* [Cambridge, 2005]
CRUZ HERNANDEZ, M., *Histoire de la pensée en terre d'islam* [Paris, 2005]
URVOY, D., *Histoire de la pensée arabe et islamique* [Paris, 2006]

UE 29 Compétences transversales, linguistiques et pré-professionnelles

- CP 529.1 Stage et rapport de stage [Projet tuteuré]

L'année de Licence comporte nécessairement un stage. Celui-ci s'effectue sur un mois (de préférence le mois de septembre). Le volume horaire global est de 120 heures. Ce stage peut avoir lieu en entreprise, dans l'enseignement ou dans le secteur social. Il s'agit d'un stage d'observation et donc d'une approche concrète d'un métier étant « sur le terrain ». Le rapport de stage d'une dizaine de pages sera guidé, et donnera lieu à une soutenance orale devant des professionnels où il faudra savoir articuler une capacité d'analyse philosophique avec les problématiques professionnelles rencontrées.

- CL 529.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD]

Le but de ces cours sur l'ensemble des trois années de la Licence est, progressivement, de permettre aux étudiants de parvenir au niveau B2 du Cadre Européen Commun de référence pour les Langues. Cette progression est motivée par la préparation et le passage de certificats ou diplômes de Cambridge pour l'Anglais, du Goethe-Institut pour l'Allemand, de l'Instituto Cervantes, pour l'Espagnol. Les étudiants d'un niveau supérieur à B2 peuvent suivre des cours de littérature en langue anglaise ou, en troisième année, de préparation à l'IELTS.

- CT 529.3 Options : Thèmes et méthodes pour les concours de philosophie, Préparation aux concours publics et des Grandes Écoles, Initiation au management

*** Thèmes et méthodes pour les concours de philosophie**

En dialogue avec les philosophes du passé et les penseurs du présent, ce cours vise à apprendre à radicaliser questionnement et raisonnement, éléments fondamentaux de toute démarche philosophique. Nous puiserons les questions dans les sujets donnés par les rapports de jury d'agrégation et dans le programme du baccalauréat qui est aussi celui du Capes. Les différentes questions seront abordées dans une articulation thématique qui permettra à la fois le difficile travail de précision analytique requis pour saisir la spécificité de chaque sujet dans son apparente proximité avec d'autres, et l'exploitation diversifiée d'un même matériel philosophique. Il conviendra de toujours dégager la multiplicité des enjeux d'une question philosophique, ouvrant à des horizons métaphysiques, éthiques, écologiques, politiques, esthétiques... Les acquis exigibles en troisième année en matière de connaissances classiques devront être enrichis par la découverte d'auteurs et de courants de pensée contemporains et souvent injustement méconnus. Une bibliographie large sera proposée en début d'année et précisée au fur et à mesure des questions abordées.

*** Préparation aux concours publics et des Grandes Écoles**

Ce cours propose un entraînement aux épreuves de culture générale.

LA BALME, D., *Méthodologie de culture générale. Écrit et oral* [Paris, 2009]
LA GARANDERIE (De), Th., EVRARD, F., MARIN, Cl., et al., *Culture générale* [Paris, 2008]

*** Initiation au management**

Ce cours se veut être à la fois une introduction aux débats de fond et une initiation aux pratiques managériales. Une première partie sera consacrée à la philosophie du management, une seconde partie sera réservée à l'initiation aux techniques de management, une troisième partie envisagera des cas pratiques.

Plan de cours :

- I. Comprendre la réalité managériale
 - 1.2 Qu'est-ce que le management ?
 - 1.3 Les compétences d'un manager
- II. Trois défis de la fonction de manager
 - 1.2 Savoir gérer son temps
 - 1.3 Savoir prendre une décision
 - 1.4 Savoir gérer sa propre carrière
- III. Manager un projet
 - 1.2 Conduire un projet
 - 1.3 Animer une réunion
- IV. Manager une équipe
 - 1.2 Développer son leadership
 - 1.3 Savoir déléguer
 - 1.4 Motiver ses collaborateurs

BARABEL, M., et MEIER O., *Manager. Les Meilleures pratiques du management* [Paris, 2010]
BOMMELAER, H., *Trouver le bon job grâce au réseau* [Paris, 2009]
NELSON, B., *Le Management* [Paris, 2004]
NERÉ, J.-J., *Le Management de projet* [Paris, 2012]
ZELLER, D. et LENTINI P., *Bien gérer son temps* [Paris, 2011]

Semestre 6

UE 30 Philosophie générale

- Phi 630 Réalité et liberté [CM+TD]

En pensant la nature comme réalité phénoménale entièrement soumise au déterminisme, Kant a creusé ce qu'il appelait lui-même un « abîme » entre la nature et la liberté. Refusant la séparation de ces deux « domaines », que la Critique du jugement aura maintenue tout en cherchant la « conciliation », l'Idéalisme allemand a conçu la nature comme production d'un Sujet volontaire absolu (le Moi comme Tathandlung chez Fichte ; l'éternel Mögen selon Schelling ; l'extériorisation du Concept chez Hegel). Faut-il se résoudre à cette solution idéaliste du rapport entre nature et liberté, dont les prolongements et variantes ne sont pas épuisés de nos jours ? Dans ce CM (Philosophie de l'homme, volonté, liberté) associé à un TD (Réalisme et réalité), on fournira les éléments d'une reprise de la problématique en thématisant une liberté naturelle (la nature n'étant donc pas réductible aux conditionnements ou à la phénoménalité sous l'égide du déterminisme), ainsi qu'une connaissance de portée réaliste (la pertinence étant donc contestée, autrement que dans l'Idéalisme, de la séparation du phénomène et de l'en-soi).

UE 31 Histoire de la philosophie

- Phi 631.1 Husserl et Heidegger [CM]

Ce cours introduit à deux auteurs majeurs de la phénoménologie (Husserl et Heidegger) dans la perspective du problème de la connaissance. Initialement, la promotion de la méthode phénoménologique et la reprise du thème médiéval de l'intentionnalité visaient à penser une subjectivité ouverte « aux choses mêmes » à l'encontre des théories classiques de la représentation. Comme l'a écrit Édith Stein, « la connaissance nous paraissait une faculté renouvelée : tous les jeunes phénoménologues étaient des réalistes » ; ou plus tard Sartre : « il y avait des siècles qu'on n'avait senti dans la philosophie un courant aussi réaliste ». Mais après les *Recherches logiques*, Husserl a évolué vers une phénoménologie transcendantale incluant une théorie idéaliste de la constitution des choses comme corrélats noématiques de la conscience absolue. Heidegger a récusé cette nouvelle forme de clôture moyennant une analytique de l'existence humaine motivée par la question de l'être. L'intentionnalité se trouve alors fondée dans l'être-au-monde du Dasein. La problématique gnoséologique a-t-elle été cette fois résolue de façon satisfaisante ? On étudiera en dernier lieu les tensions internes de l'élucidation par Heidegger des « implications radicales de l'intentionnalité » (Questions IV).

- HEIDEGGER, M., *Être et Temps* [Paris, 1986]
Id., *Problèmes fondamentaux de la phénoménologie* [Paris, 1986]
Id., *Questions III et IV* [Paris, 1990]
HUSSERL, Ed., *Recherches Logiques*, 3 tomes, PUF.
Id., *L'Idée de la phénoménologie* [Paris, 1992]
Id., *Idées directrices pour une phénoménologie pure* [Paris, 2006]
Id., *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale* [Paris, 2004]
MONGIS, H., « L'être et son être-là institué Sujet : difficultés de la pensée heideggerienne », dans PINCHARD, B., (dir.), *Heidegger et la question de l'humanisme : faits, concepts, débats* [Paris, 2005]

+ 1 EC au choix :

- Phi 631.2 Philosophie de langue arabe [TD]

À l'intérieur du champ polymorphe de la pensée d'expression arabe, la philosophie, c'est-à-dire l'adaptation de l'héritage grec, a suivi une trajectoire très spécifique. L'on s'efforcera de traiter cette spécificité en ces étapes suivantes :

- Les éléments favorables et les éléments défavorables à l'adoption d'un "savoir étranger".
- Le processus de traduction, transfert essentiellement réalisé par les chrétiens autochtones.
- L'insertion de la philosophie d'origine grecque dans la problématique islamique.
- L'adoption et l'adaptation du modèle alexandrin.

- Phi 631.3 Lévinas [TD]

Un des motifs à la fois récurrent, fondateur et profondément ancré dans l'histoire de la philosophie est l'éthique. La pensée de l'éthique, totalement prise dans une lecture subtile de l'œuvre de Husserl et Heidegger, engage une réflexion sur la pensée de l'Être et le moment névralgique où cette pensée conduirait à des formes aporétiques de l'ontologie. Emmanuel Levinas fait glisser la pensée de l'Être vers un au-delà, vers un dehors de l'ontologie, en direction d'une pensée de l'Autre qui souligne radicalement l'incessant désir métaphysique de ce qu'il appelle « l'Autrement qu'être ». Plus largement, Lévinas questionne et ausculte l'ensemble de la phénoménologie qui demeure l'horizon de cette œuvre, en dégagant une voie possible, entre la tradition de pensée en vigueur en Occident, avec son origine grecque, et cette 'autre' pensée enracinée dans la sagesse biblique.

Emmanuel Lévinas, attentif aux corrélations entre une « phénoménologie du visage » et une ouverture à « l'ordre de l'ordre » élabore une pensée de l'éthique radicalement nouvelle dont nous voudrions montrer les enjeux, les articulations et les contenus.

Principaux textes étudiés d'Emmanuel Lévinas : *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, *De l'essence à l'existence*, *Totalité et Infini* et *Autrement qu'être*.

UE 32 Philosophie des sciences

- Phi 632 Épistémologie de la biologie [CM]

Le cours portera principalement sur la biologie évolutive. Après une approche historique de la révolution darwinienne, et une présentation synthétique des faits et des théories en cours, nous nous interrogerons sur la scientificité de cette discipline en discutant les différentes positions de Popper. En suite de quoi, nous prendrons en compte des contributions plus actuelles, comme celle de J.-J. Kupiec, pour qui une partie de la biologie aurait manqué sa « révolution copernicienne », ou celle de P. Tord avec l'effet réversif de la sélection naturelle, ou encore la théorie des mêmes inaugurée par R. Dawkins et ce, afin d'évaluer la portée du paradigme darwinien.

- DAWKINS, R., *Le Gène égoïste* [Paris, 2003]
DARWIN, Ch., *L'Origine des espèces* [Paris, 2009]
Id., *La Filiation de l'homme* [Paris, 2000]
HOQUET, Th., *Darwin contre Darwin. Comment lire L'Origine des espèces* [Paris, 2009]
KUPIEC, J.-J., « L'influence de la philosophie d'Aristote sur l'élaboration de la théorie de l'évolution et sur la génétique », *Revue européenne des sciences sociales*, 37/115 (1999), p. 89-116.
LECOINTRE, G., *Guide critique de l'évolution* [Paris, 2009]
TORD, P., *La Pensée hiérarchique et l'évolution* [Paris, 1983]
TOURNIER, F., « Un retournement dans la philosophie de la biologie de K.R. Popper », *Philosophiques*, 18/1 (1991), p. 61-94

UE 33 Compétences additionnelles

1 EC au choix :

- Phi 633.1 Pensée sociale et subsidiarité [TD]

En exposant les grands principes de l'enseignement social de la pensée chrétienne ainsi que les principales étapes de sa constitution et de son développement depuis *Rerum Novarum*, on verra comment celle-ci est intervenue dans les grands débats d'idées politiques qui ont marqué les XIXe et XXe siècles.

CALVEZ, J.-Y., *Le Discours social de l'Église catholique : de Léon XIII à Benoît XVI* [Paris, 2009]
ROGER, B., *Doctrine sociale de l'Église. Une histoire contemporaine* [Paris, 2012]

- Phi 633.2 Psychologie et société [TD]

Un cours au choix de l'UE 31 de psychologie

- Phi 633.3 Logique des prédicats [TD]

Il s'agit d'un cours introductif au calcul des prédicats.

1. Les éléments ; 2. L'évaluation ; 3. La démonstration ; 4. Lois, axiomes, règles

BLANCHÉ, R., *Introduction à la logique contemporaine* [Paris, 1957]
BLANCHÉ, R., DUBUCS, J., *La Logique et son histoire* [Paris, 1996]
DOPP, J., *Leçons de logique formelle* [Louvain, 1950]
THIRY, Ph., *Notions de logique* [Bruxelles, 1998]

UE 34 Compétences transversales, linguistiques et pré-professionnelles

- CT 634.1 Pratiques du dialogue [TD]

a) Exercices de conduite de réunion ; b) entraînement à l'argumentation dans un débat.

MUCCHIELLI, R., *La Conduite de réunions. Les fondamentaux du travail en groupe* [Paris, 2011]
PELLETIER, Y., *La Dialectique aristotélicienne* [Montréal, 1991]
SCHAUPENHAUER, A., *L'Art d'avoir toujours raison* [Paris, 1999]

- CL 634.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD]

Le but de ces cours sur l'ensemble des trois années de la Licence est, progressivement, de permettre aux étudiants de parvenir au niveau B2 du Cadre Européen Commun de référence pour les Langues. Cette progression est motivée par la préparation et le passage de certificats ou diplômes de Cambridge pour l'Anglais, du Goethe-Institut pour l'Allemand, de l'Instituto Cervantes, pour l'Espagnol. Les étudiants d'un niveau supérieur à B2 peuvent suivre des cours de littérature en langue anglaise ou, en troisième année, de préparation à l'IELTS.

Dans ce semestre, les cours donneront lieu, en outre, à un travail personnel sur des textes philosophiques classiques. Les étudiants devront passer une soutenance orale de 30 minutes sur un texte tiré au sort. La liste sera donnée en début de cours.

- CP 634.3 Options : Thèmes et méthodes pour les concours de philosophie, préparation aux concours publics et des Grandes Écoles, Initiation au *management*, Travail d'Étude et de Recherche (2)

* Thèmes et méthodes pour les concours de philosophie

Cf. CT 529.3 a

* Préparation aux concours publics et des Grandes Écoles

Cf. CT 529.3 b

* Initiation au *management*

Suite du semestre précédent, le cours accompagnera les étudiants pour définir et réaliser un projet en collaboration avec d'autres. L'évaluation consistera en une présentation orale du projet réalisé durant le semestre, avec l'utilisation de powerpoint.

* Travail d'Étude et de Recherche (2)

Le but de cette option est de réaliser un deuxième « mini-mémoire » de recherche d'une vingtaine de pages, suivi par un professeur référent.

UE 33 Compétences additionnelles

1 EC au choix :

- Phi 633.1 Pensée sociale et subsidiarité [TD]

En exposant les grands principes de l'enseignement social de la pensée chrétienne ainsi que les principales étapes de sa constitution et de son développement depuis *Rerum Novarum*, on verra comment celle-ci est intervenue dans les grands débats d'idées politiques qui ont marqué les XIXe et XXe siècles.

CALVEZ, J.-Y., *Le Discours social de l'Église catholique : de Léon XIII à Benoît XVI* [Paris, 2009]
ROGER, B., *Doctrine sociale de l'Église. Une histoire contemporaine* [Paris, 2012]

- Phi 633.2 Psychologie et société [TD]

Un cours au choix de l'UE 31 de psychologie

- Phi 633.3 Logique des prédicats [TD]

Il s'agit d'un cours introductif au calcul des prédicats.

1. Les éléments ; 2. L'évaluation ; 3. La démonstration ; 4. Lois, axiomes, règles

BLANCHÉ, R., *Introduction à la logique contemporaine* [Paris, 1957]
BLANCHÉ, R., DUBUCS, J., *La Logique et son histoire* [Paris, 1996]
DOPP, J., *Leçons de logique formelle* [Louvain, 1950]
THIRY, Ph., *Notions de logique* [Bruxelles, 1998]

UE 34 Compétences transversales, linguistiques et pré-professionnelles

- CT 634.1 Pratiques du dialogue [TD]

a) Exercices de conduite de réunion ; b) entraînement à l'argumentation dans un débat.

MUCCHIELLI, R., *La Conduite de réunions. Les fondamentaux du travail en groupe* [Paris, 2011]
PELLETIER, Y., *La Dialectique aristotélicienne* [Montréal, 1991]
SCHAUPENHAUER, A., *L'Art d'avoir toujours raison* [Paris, 1999]

- CL 634.2 L.V.E. : Anglais ou Allemand ou Espagnol [TD]

Le but de ces cours sur l'ensemble des trois années de la Licence est, progressivement, de permettre aux étudiants de parvenir au niveau B2 du Cadre Européen Commun de référence pour les Langues. Cette progression est motivée par la préparation et le passage de certificats ou diplômes de Cambridge pour l'Anglais, du Goethe-Institut pour l'Allemand, de l'Instituto Cervantes, pour l'Espagnol. Les étudiants d'un niveau supérieur à B2 peuvent suivre des cours de littérature en langue anglaise ou, en troisième année, de préparation à l'IELTS.

Dans ce semestre, les cours donneront lieu, en outre, à un travail personnel sur des textes philosophiques classiques. Les étudiants devront passer une soutenance orale de 30 minutes sur un texte tiré au sort. La liste sera donnée en début de cours.

- CP 634.3 Options : Thèmes et méthodes pour les concours de philosophie, préparation aux concours publics et des Grandes Écoles, Initiation au *management*, Travail d'Étude et de Recherche (2)

* Thèmes et méthodes pour les concours de philosophie

Cf. CT 529.3 a

* Préparation aux concours publics et des Grandes Écoles

Cf. CT 529.3 b

* Initiation au *management*

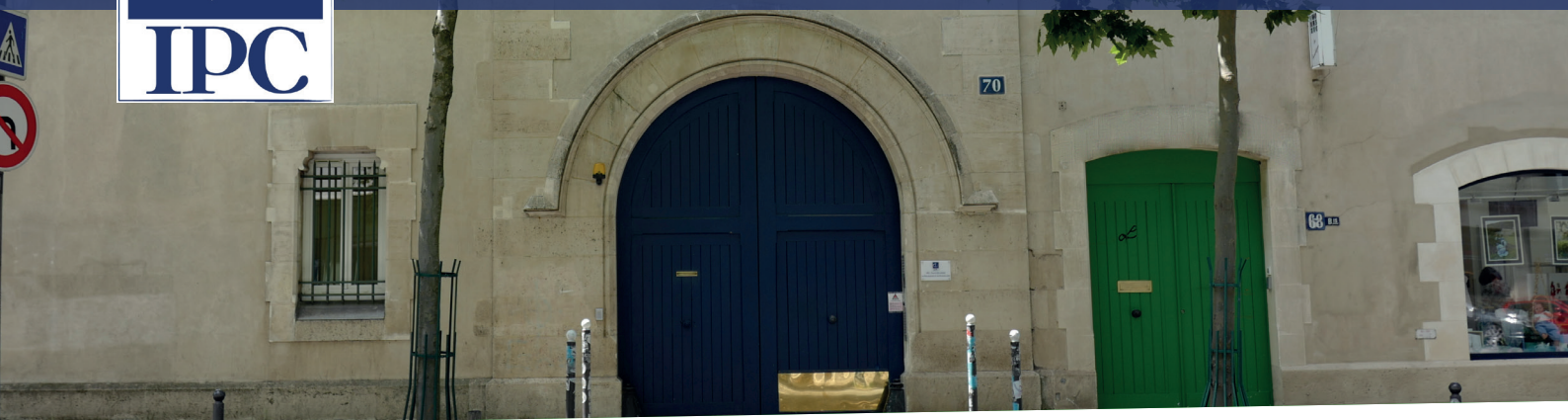
Suite du semestre précédent, le cours accompagnera les étudiants pour définir et réaliser un projet en collaboration avec d'autres. L'évaluation consistera en une présentation orale du projet réalisé durant le semestre, avec l'utilisation de powerpoint.

* Travail d'Étude et de Recherche (2)

Le but de cette option est de réaliser un deuxième « mini-mémoire » de recherche d'une vingtaine de pages, suivi par un professeur référent.



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 2

Fiche RNCP

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Licence en Sciences Humaines et Sociales mention philosophie

(cadre 2) Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Recteur Chancelier de l'académie de Paris

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau :

- II (nomenclature de 1969)
- 6 (nomenclature de l'Europe)

Code NSF : **127 d**

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

L'objectif de la formation est de savoir mobiliser une solide culture générale et philosophique. De façon progressive, la formation aborde les grands moments de l'histoire de la philosophie, mais aussi l'épistémologie et la philosophie des sciences, l'éthique et la politique, la métaphysique, et l'anthropologie, en convoquant les éléments les plus variés d'autres disciplines universitaires.

La formation vise un niveau d'excellence par l'acquisition de compétences disciplinaires, préprofessionnelles, transversales et linguistiques. Au terme de sa formation, l'étudiant doit être capable de situer une pensée philosophique dans son contexte historique, de l'expliquer et de la commenter. Il sait aussi définir, problématiser et argumenter sur les grands thèmes philosophiques en s'exprimant dans un français écrit ou oral maîtrisé selon ses différents registres. Il est capable d'exploiter des textes philosophiques en latin ou en grec ainsi qu'en anglais ou en allemand. L'étudiant sait par ailleurs mobiliser ses connaissances pour répondre aux questions du monde contemporain.

Compétences ou capacités évaluées

Compétences disciplinaires

- Identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution.
- Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant de l'histoire des idées, des sciences et connaissances et procéder à leur analyse en les contextualisant.
- Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées.
- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français – en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité classique – et dans au moins une langue étrangère.
- Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines.
- Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Le titulaire de ce diplôme doit poursuivre des études en Master et/ou passer des concours pour accéder à des métiers de l'enseignement ou de l'éducation, mais aussi du commerce, des ressources humaines, de la communication, du journalisme et de l'édition, ou de l'administration.

Types d'emplois accessibles

Après une poursuite d'études en Master :

- Enseignant ;
- Cadre en entreprise (RH, communication, management, etc.) ;
- Cadre dans le domaine du social et de l'humanitaire ;
- Journaliste.

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

E11, K21, M13, M15, M17.

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

UE 11 Philosophie générale I

UE 12 Histoire de la philosophie

UE 13 Introduction à l'épistémologie

UE 14 Histoire des idées politiques

UE 15 Compétences transversales et linguistiques I

UE 16 Lettres et culture I

UE 21 Philosophie générale II

UE 22 Histoire de la philosophie

UE 23 Philosophie politique

UE 24 Philosophie des sciences

UE 25 Compétences transversales et linguistiques II

UE 26 Lettres et culture II

UE 31 Histoire de la philosophie (Majeure 1)

UE 32 Philosophie morale et politique (Majeure 2)

UE 33 Histoire et philosophie des sciences (Majeure 3)

UE 34 Philosophie de l'esprit et méthodologie (Mineure 1)

UE 35 Compétences transversales et linguistiques III (Mineure 2)

UE 36 Lettres et culture III (Mineure 3)

UE 41 Philosophie générale III (Majeure 4)

UE 42 Histoire de la philosophie (Majeure 5)

UE 43 Philosophie pratique (Majeure 6)

UE 44 Philosophie de la nature (Mineure 4)

UE 45 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles I (Mineure 5)

UE 46 Lettres et culture IV (Mineure 6)

UE 51 Philosophie générale IV (Majeure 7)

UE 52 Histoire de la philosophie (Majeure 8)

UE 53 Philosophie des savoirs et des pratiques (Majeure 9)

UE 54 Renforcement disciplinaire (Majeure 10)

UE 55 Initiation à la Recherche I (Mineure 7)

UE 56 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles II (Mineure 8)

UE 61 Philosophie générale V (Majeure 11)

UE 62 Histoire de la philosophie (Majeure 12)

UE 63 Philosophie des sciences III (Majeure 13)

UE 64 Renforcement disciplinaire (Mineure 9)

UE 65 Initiation à la Recherche II (Mineure 10)

UE 66 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles III (Mineure 11)

Le bénéfice des composantes acquises est illimité.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury rectoral – art. 613-7 du code de l'éducation
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre	X		Jury rectoral – art. 613-7 du code de l'éducation
Par expérience		X	
<i>Date de mise en place :</i>			

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)
Licence en sciences Humaines et Sociales Mention psychologie	Erasmus

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

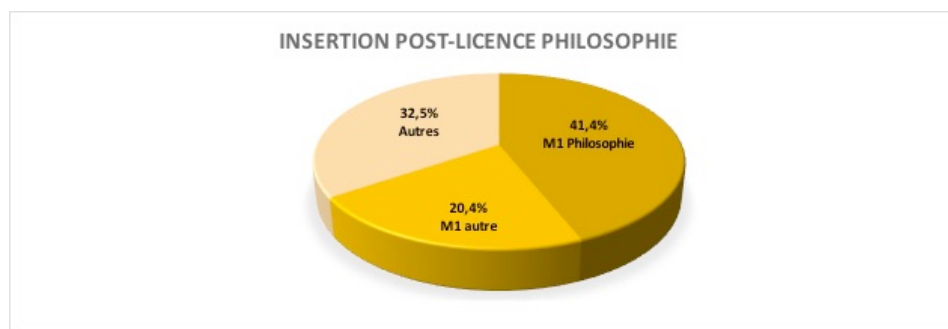
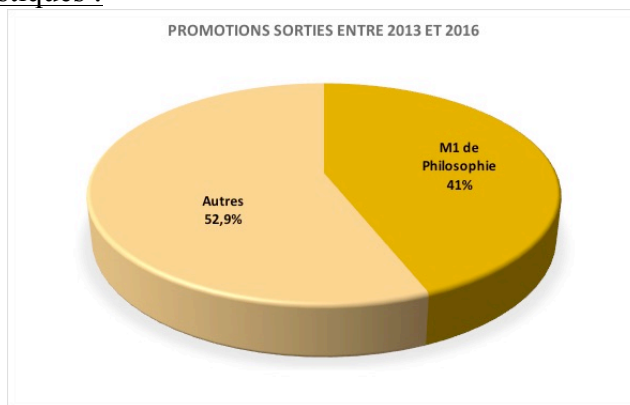
Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Références autres :

Art. . 613-7 du code de l'éducation.

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :



	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'inscrits pédagogiques ¹ en L1 dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme	61	33	50	58	53
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L1 n'ayant aucune note à tous les examens et/ou au contrôle continu (= nombre d'abandons)	0	0	0	0	0
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L1 admis en L2, même partiellement	57	29	48	54	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme	51	59	38	53	56
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L2 admis en L3, même partiellement	46	53	35	53	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques sortant de cette L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	3	6	1	7	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3 dans la mention	34	42	48	36	47
Nombre d'inscrits pédagogiques entrant dans cette L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	-	-	-	-	-
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L3 ayant validé leur diplôme	33	41	47	34	NC*

Autres sources d'informations : www.ipc-paris.fr (Site web de l'IPC)

Lieu(x) de certification :

IPC. Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie
70 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

IPC. Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie
70 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris

Historique : Néant.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_6569/enseignement-supérieur



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 3

Accords

Institut Catholique de Paris (ICP)

Institut Catholique de Toulouse (ICT)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

Institut Catholique de Paris (ICP) / Institut de Philosophie Comparée (IPC)

Entre

L'Institut Catholique de Paris,

domicilié 21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06

représenté par son Recteur, Monseigneur Philippe Bordeyne,

Ci-après désigné ICP

d'une part

et

L'IPC - Facultés libres de philosophie et de psychologie

domicilié 70 avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris

représenté par son Directeur, Monsieur Michel Boyancé

Ci-après désigné IPC

d'autre part,

Ayant au préalable rappelé ce qui suit :

L'ICP est un établissement d'enseignement supérieur privé, constitué sous la forme d'une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Il est composé de six facultés, quatre instituts et onze écoles associées. Il est l'un des cinq membres de l'Union des établissements supérieurs catholiques (UDESCA) et appartient à la Fédération internationale des universités catholiques (FIUC). Il compte plus de 200 partenariats avec des universités étrangères. Son Unité de recherche « Religion, Culture et Société » est reconnue par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR).

L'IPC est un établissement d'enseignement supérieur privé, constitué sous la forme d'une association loi 1901. Il est composé de deux facultés. Il est l'un des membres de l'Union des Nouvelles Facultés Libres (UNFL) et appartient à l'Association Européenne des Facultés Libres (AEFLib) et à l'International Council of Universities of Saint Thomas Aquinas (ICUSTA). Il prépare aux diplômes nationaux de Licence en Sciences Humaines, mention philosophie et mention Psychologie sous couvert d'un jury rectoral.

Considérant l' « Accord d'équivalence Master 1 et 2 » entre l'ICP et l'Université de Poitiers signé le 12 juillet 2016, l'ICP et l'IPC conviennent :

Art. 1 - Objet de la convention

Les étudiants titulaires d'une Licence de philosophie préparée à l'IPC peuvent s'inscrire en première année et en deuxième année du Master de philosophie préparé par l'Institut

JG

Catholique de Paris (sous convention avec l'Université de Poitiers) selon les modalités d'inscription prévues par la convention ICP/Université de Poitiers.

Art. 2 – Mise en œuvre

Pour le Master 1.

Parmi les séminaires suivis par les étudiants au cours de leur cursus à l'ICP, un séminaire par semestre sera dispensé et validé dans les locaux de l'IPC par des enseignants de l'IPC possédant les grades universitaires requis (doctorat) et ayant reçu l'accord du doyen de la Faculté de philosophie de l'ICP en considération de leurs cours et de leurs publications.

Le contenu et l'intitulé de ce séminaire ainsi que le choix de son titulaire seront conjointement validés par le doyen de l'IPC et le doyen de la Faculté de philosophie de l'ICP.

Pour le Master 2.

Les séminaires seront suivis et validés à l'ICP par les enseignants de l'ICP. Le mémoire d'environ 70 pages sera soutenu à l'IPC devant un jury de deux enseignants de l'IPC ayant reçu l'accord du doyen de la Faculté de philosophie de l'ICP en considération de leurs cours et de leurs publications.

Art. 3 – Conditions financières

Pour les étudiants titulaires d'une Licence préparée à l'IPC et inscrits en 4^{ème} et en 5^{ème} année à l'IPC, le coût global de la scolarité sera de 3000 € par année, partagé en ¼ pour l'IPC, soit 750€, et ¾ pour l'ICP, soit 2250 €.

Art. 4 – Durée


La présente convention prend effet le 1^{er} septembre 2016. Elle est conclue pour un an. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Chaque partie peut demander la modification ou la résiliation de la présente convention au plus tard le 31 mai de chaque année universitaire.

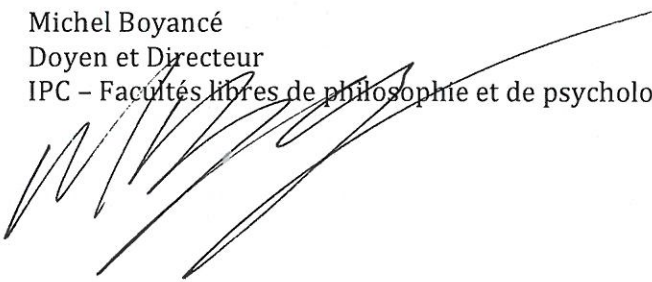
Fait à Paris, le 13/07/2016 en trois exemplaires originaux.



Philippe Bordeyne
Recteur
Institut Catholique de Paris



Jérôme de Gramont
Doyen
Faculté de philosophie
Institut Catholique de Paris



Michel Boyancé
Doyen et Directeur
IPC – Facultés libres de philosophie et de psychologie



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



ACCORD-CADRE DE COOPERATION

ENTRE

**L'IPC, FACULTES LIBRES
DE PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE**

ET

L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE



L'IPC, Faculté Libres de Philosophie et Psychologie, Paris, France, ici représentée par son Doyen, Michel Boyancé, d'une part,

et

L'Institut Catholique de Toulouse ici représenté par son Recteur, Pr. Luc-Thomas SOMME, d'autre part

désormais « les Parties »

En considérant l'intérêt des Parties d'établir des relations culturelles et didactiques dans les domaines d'intérêts mutuels ;

conviennent de ce qui suit :

Art. 1

Les Parties s'engagent à promouvoir des initiatives communes dans le but de réaliser des programmes conjoints d'enseignement dans les domaines d'intérêts mutuels et à favoriser les échanges dans le domaine de la didactique dans l'enseignement supérieur.

Art. 2

Le présent Accord-cadre marque le début de la collaboration entre les Parties et il pourra s'étendre à tous les domaines d'intérêt.

Les buts à atteindre, les responsabilités et les résultats seront détaillés sur la base d'accords spécifiques.

Art. 3

Le présent Accord-cadre prévoit la réalisation de programmes d'enseignement conjoints.

Les Parties s'engagent à collaborer de la manière suivante :

- Echange de professeurs, personnels administratifs, étudiants;
- Réalisation de projets conjoints ;



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



- Réalisation de formations conjointes ;
- Echange d'informations et de matériaux didactiques et scientifiques d'intérêts communs ;
- Participation à des conférences, symposia, congrès avec des communications scientifiques.

Les formes et modalités concrètes de la coopération seront indiquées dans les annexes à cet accord de coopération.

Art. 4

Dans le but d'atteindre les objectifs susmentionnés, les Parties s'engagent à trouver les moyens nécessaires, dans les limites et dans le respect des dispositions en vigueur dans les pays respectifs.

Art. 5

Le présent Accord-cadre a une validité de cinq ans à partir de la dernière date de signature par les chefs des deux établissements.

Chaque modification du présent accord demande l'approbation écrite des deux institutions.

Le présent Accord-cadre pourra être renouvelé tacitement à moins qu'une des deux Parties prend la décision de le résilier. La communication de résiliation devra être transférée à l'autre institution, avec la motivation, au moins six mois avant l'expiration de l'Accord.

Art. 6

Le présent Accord-cadre donne lieu à deux versions équivalentes, en français. Il est signé en quatre exemplaires originaux, qui seront conservés par chaque institution.

Date... 10 juillet 2015



IPC • Facultés Libres
de Philosophie et de Psychologie

M. Michel BOYANCE 70, avenue Denfert-Rochereau
75014 PARIS

Doyen de l'IPC Facultés Libres de Philosophie
et Psychologie

Date... 7 juillet 2015



Pr Luc-Thomas SOMME

Recteur de l'Institut Catholique de Toulouse

Tel 01.43.35.38.50 - Fax 01.43.35.59.80
SIRET 775 728 470 0001



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 4

Organisation de la Recherche

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

Organisation de la Recherche à

1. Conseil Scientifique

La Recherche à l'IPC est placée sous la compétence du **Conseil Scientifique**.

Compte tenu de la taille de l'IPC, le *Conseil Scientifique* a compétence également pour les formations. Son rôle est d'indiquer les objectifs aux *Equipes de recherche*, d'apporter des conseils, d'améliorer les projets et de vérifier les améliorations.

Le Conseil Scientifique s'adjoit l'aide d'*universitaires associés* d'EPSCP pour consultation sur les maquettes et projets.

Une évaluation interne de la recherche est conduite par le *Conseil Scientifique* de l'IPC, notamment en vue des évaluations quinquennales de l'HCERES.

Il est présidé par le Doyen de l'IPC (nommé par le Conseil d'Administration de l'Association pour assurer les fonctions de direction générale).

Il est constitué pour une durée de 5 ans conformément au calendrier des vagues d'évaluation (pour l'IPC, vague D, 2013-2018).

2. Equipes de recherche.

L'IPC comprenant deux facultés (2/3 des étudiants en Philosophie et 1/3 en Psychologie) la recherche s'organise autour de trois *Equipes de Recherche*, une pour la psychologie et deux pour la philosophie.

2.1. Équipe de recherche.

L'*équipe de recherche* se structure autour d'un thème. Elle est constituée pour une durée de 5 ans renouvelable en suivant le calendrier des vagues contractuelles.

Le *coordinateur de l'équipe de recherche*, de préférence titulaire d'une HDR ou reconnaissance équivalente, enseignant-chercheur nommé par le doyen de l'IPC sur proposition du *Conseil Scientifique* de la Faculté, peut, ou non, appartenir à une université publique. Il assure la coordination et la supervision de la recherche de l'équipe.

L'*équipe de recherche* regroupe des *enseignants-chercheurs permanents* de l'IPC (à temps complet ou, compte tenu de la taille de l'IPC, à temps partiels), des *intervenants extérieurs*, des *doctorants-chercheurs*, des *enseignants-chercheurs*, des *professionnels* et éventuellement des *étudiants en stage de recherche*.

Est considéré comme *membre* de l'équipe un *enseignant chercheur permanent de l'IPC* ou un *intervenant extérieur* prenant part à la recherche de l'IPC et d'une compétence reconnue.

Est considéré comme *membre associé* de l'équipe un *enseignant-chercheur intervenant extérieur*, un *doctorant-chercheur*, un *professionnel* et éventuellement un *étudiant en stage de recherche*.

L'*équipe de recherche* peut avoir une orientation disciplinaire ou pluridisciplinaire.

2.2. Axe de recherche

Chaque équipe détermine un, ou plusieurs, *axes de recherche* choisis pour une durée de 3 à 5 ans, après acceptation du projet par le *conseil scientifique* de la Faculté.

L'*axe de recherche* se concrétise par la publication d'un ouvrage (ouvrage collectif, projet d'article, film, etc.) ou l'organisation de colloques ou journées d'études, donnant lieu si possible à des actes publiés.

2.3. Statut des participants à la recherche

2.3.1. Enseignant-chercheur

Est considéré comme *enseignant-chercheur*, un enseignant de l'enseignement supérieur, titulaire d'un doctorat, qui doit être membre d'une *équipe de recherche* et qui publie.

Il peut être soit *enseignant-chercheur permanents* de l'IPC, c'est à dire salarié à temps plein ou à temps partiel et assurant son enseignement et sa recherche principalement à l'IPC, soit *enseignant-chercheur intervenant extérieur*, ayant son activité principale de recherche dans une équipe extérieure à l'IPC. Les professeurs des Instituts et Universités catholiques pourront être adjoints aux projets de recherche. De même que les maîtres de conférences, ayant reçu, si possible, le nihil obstat du Saint-Siège.

La qualification CNU de *Maître de Conférences* et/ou la HDR est souhaitée, tant pour la formation que pour la recherche.

2.3.2. Doctorant-chercheur

Est considéré comme *doctorant-chercheur* un doctorant d'une université publique ou catholique, participant pendant un temps déterminé au travail de l'équipe de recherche.

2.3.3. Etudiant en stage de recherche

Est considéré comme *étudiant en stage de recherche* un étudiant de Master d'une université publique ou catholique, y compris s'il est inscrit en 5^{ème} année à l'IPC, et participant pendant un temps déterminé au travail de *l'équipe de recherche*.

Eventuellement, afin de parfaire leur formation, des étudiants de licence peuvent participer aux travaux de l'équipe de recherche.

3. Publications de la recherche.

Outre les publications par les membres des équipes dans des revues scientifiques, une publication propre à l'IPC est organisée par :

- les *Presses Universitaires de l'IPC* (diffusion Vrin) ;
- les *Cahiers de l'IPC* (revue nationale à comité de lecture) publient des travaux des *Equipes de Recherche* et de leurs *membres* ou *membres associés*.

1. CONSEIL SCIENTIFIQUE

La Recherche à l'IPC est placée sous la compétence du **Conseil Scientifique**.

Compte tenu de la taille de l'IPC, le *Conseil Scientifique* a compétence également pour les formations. Son rôle est d'indiquer les objectifs aux *Equipes de recherche*, d'apporter des conseils, d'améliorer les projets et de vérifier les améliorations.

Le Conseil Scientifique s'adjoit l'aide d'*universitaires associés* d'EPSCP pour consultation sur les maquettes et projets.

Il est présidé par le Doyen de l'IPC (nommé par le Conseil d'Administration de l'Association pour assurer les fonctions de direction générale). Le Conseil Scientifique a voix consultative.

Il est constitué pour une durée de 5 ans conformément au calendrier des vagues d'évaluation (pour l'IPC, vague D, 2013-2018). Les membres sont nommés par le Doyen de l'IPC après avis du *Conseil Scientifique*.

Une évaluation interne de la recherche est conduite par le *Conseil Scientifique* de l'IPC, notamment en vue des évaluations quinquennales de l'HCERES.

Membres du Conseil Scientifique

			Doctorat
Stéphane	Agullo	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Michel	Bastit	Professeur des Universités en Philosophie (Univ. de Dijon)*	Philosophie
Michel	Boyancé	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)*	Philosophie
Emmanuel	Brochier,	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC, MC)*	Philosophie
Bruno	Couillaud	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Bernard	Guéry	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Serban	Ionescu	Professeur des Universités en Psychiatrie&Psychologie	Psychiatrie
Milena	Kostova	MC-HDR en Psychologie (Paris 8)*	Psychologie
Jean-François	Lambert	Enseignant-chercheur en Psychologie (IPC-MC émérite)	Psychologie
Carole	Lefèvre	Enseignante en Psychologie IPC (MC - IED)	Psychologie
Henri	Mongis	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC, MC-HDR)*	Philosophie
Bénédicte	Mathonat	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Michel	Siggen	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Jean-Louis	Stilgenbauer	Enseignant-chercheur en Psychologie (IPC - Paris 8)	Psychologie
Marielle	Vuillod,	Enseignant-chercheur en Psychanalyse (IPC, MC)	Psychologie

*(membres également du Jury Rectoral)

Universitaires associés au CS

Samuel	Demarchi	Enseignant-chercheur en Psychologie (MC à Paris 8)	Psychologie
Sandrine	Fremeaux	Professeur associé en Droit HDR (Audencia, Nantes)	Droit
Hélène	Michon	MC-HDR à l'Université de Tour	Littérature
Michèle	Montreuil	Professeur des Universités (Paris 8)	Psychologie
Jean-Michel	Morin	MC-HDR en Sociologie (Paris V)	Sociologie
Isabelle	Olry-Louis	Professeur des Universités (Paris X)	Psychologie
Adrien	Peneranda	MC en Sciences de Gestion (IEP Toulouse)	Sc. de Gest.
Michaël	Pichat	Enseignant-chercheur en Psychologie (MC à Paris 8)	Psychologie
Roger	Pouivet	Professeur des Universités (Université de Nancy)	Philosophie
François-Xavier	Putallaz	Professeur en Philosophie (Université de Fribourg)	Philosophie
Jean-Marie	Salamito	Professeur des Universités (Université de Paris IV)	Histoire
Charles	Tijus	Professeur des Universités en Psychologie (Paris 8)	Psychologie

L'IPC comprenant deux facultés la recherche s'organise autour de deux *Equipes de Recherche*, une pour la psychologie et une pour la philosophie. Un ou plusieurs *axes* de recherche sont déterminés pour chaque *Equipe*.

Outre les publications dans les revues scientifiques, une publication propre à l'IPC est organisée :

- *Presses Universitaires de l'IPC* (diffusion Vrin) ;

- *Cahiers de l'IPC* (revue nationale à comité de lecture pour la diffusion des travaux des *Equipes de Recherche*).

2. EQUIPES DE RECHERCHE

Equipes de Recherche de la Faculté de Philosophie : " Métaphysique, Philosophies de la Nature, Philosophie pratique "

Membres de l'Equipe de Recherche :

Stéphane Agullo	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Michel Bastit	Professeur des Universités (Dijon)
Michel Boyancé	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Emmanuel Brochier	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC (MC)
Bernard Callebat	Professeur à la Facultés de Droit Canon (ICToulouse)
Bruno Couillaud	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Sandrine Fremeaux	Professeur associé en Droit HDR (Audencia, Nantes)
Bernard Guéry	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Henri Mongis	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC (MC-HDR),
Bénédicte Mathonat	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Michel Siggen	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC

Membres associés

Jean-Eric Campagne	Directeurs de Recherche (HDR en physique, CNRS)
Sylvie Dagoret-Campagne	Directeurs de Recherche (HDR en physique, CNRS)
Jean-Michel Morin	MC-HDR en Sociologie (Paris V)
Arnaud Pelissier-Tanon	MC Sciences de Gestion (Paris I)
Adrien Peneranda	MC Sciences de Gestion (IEP Toulouse)
Philippe Jacquinet	MC Sciences de Gestion (Université d'Evry)

Doctorants-Chercheurs :

Guillemette de Chefdebien	Doctorante en Philosophie (ICP), enseignant à l'IPC
Robin Galhac	Doctorant en Philosophie (UCLy), enseignant à l'IPC
Florian Laguens	Doctorant en Philosophie (Paris I), enseignant à l'IPC
François Nollé	Doctorant en Philosophie (Université de Genève), agrégé
François-Marie Portes	Doctorant en Philosophie (Paris IV), enseignant à l'IPC

Axe de recherche fondamental :
"Métaphysique, philosophies de la nature et pratiques scientifiques"

L'objectif de cette équipe de recherche, axée sur les questions de métaphysique, sur les emprunts des sciences à la philosophie et, inversement, sur ceux de la philosophie aux sciences, est d'évaluer les usages d'Aristote et de la tradition aristotélicienne dans la philosophie contemporaine. Elle cherchera en particulier à montrer l'existence et la pertinence d'une philosophie de la nature comme champ disciplinaire distinct de la philosophie des sciences et du questionnement métaphysique, mais utile aux deux. Son activité (2017-2019) sera principalement constituée de deux séminaires annuels (d'un semestre chacun), l'un avec Henri Mongis en métaphysique (pour interroger notamment des approches phénoménologiques intéressant la philosophie de la nature comme la question du temps), l'autre avec Emmanuel Brochier en philosophie des sciences (pour interroger des contributions de la philosophie analytique en rapport avec la philosophie de la nature) –, et d'une journée d'étude, ou d'un colloque (donnant lieu à une publication), par semestre.

Membres

Stéphane Agullo,	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Michel Bastit,	Professeur des Universités (Dijon), coordinateur de l'Equipe
Emmanuel Brochier,	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC (MC)
Bruno Couillaud,	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Henri Mongis,	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC (MC-HDR),
Bénédicte Mathonat	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Michel Siggen	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC

Membres associés

Jean-Eric Campagne	Directeurs de Recherche (HDR en physique, CNRS)
Sylvie Dagoret-Campagne	Directeurs de Recherche (HDR en physique, CNRS)

Doctorants-Chercheurs

Guillemette de Chefdebien	Doctorante en Philosophie (ICP), enseignant à l'IPC
Florian Laguens	Doctorant en Philosophie (Paris I), enseignant à l'IPC
François Nollé	Doctorant en Philosophie (Université de Genève), agrégé
François-Marie Portes	Doctorant en Philosophie (Paris IV), enseignant à l'IPC

Axe de recherche (2017-2019)

L'activité de l'Equipe de Recherche sera principalement constituée de deux séminaires annuels (d'un semestre chacun), l'un avec Henri Mongis en métaphysique (pour interroger la perspective phénoménologique), l'autre avec Emmanuel Brochier en philosophie des sciences (pour interroger la perspective analytique), et d'une journée d'étude ou d'un colloque (donnant lieu à une publication) par semestre.

Programme des journées d'étude et des colloques.

1. Mai 2017 : Journée d'étude sur *L'ontologie du tragique. De Heidegger à Thomas d'Aquin* (PU IPC), avec H. Mongis.
2. Premier semestre 2017-2018: Journée d'étude sur *Le Principe du monde* (PU IPC), avec M. Bastit.
3. Deuxième semestre 2017-2018 : Journée d'étude sur Boyle, avec M. Siggen (PU IPC).
4. Premier semestre 2018-2019 : colloque sur l'Ecole de l'Université Laval (1934-1965).

5. Deuxième semestre 2018-2019 : colloque international sur A. Eddington, organisé par
F. Laguens

Axe de recherche finalisée :
"Philosophie pratique et questions de société"

Les recherches qui sont menées par cette équipe pluri-disciplinaire ont toutes un but commun : opérer une mise en regard des domaines de recherche liées à la philosophie politique et à l'éthique d'une part, et aux sciences de gestion, au droit ainsi qu'aux pratiques managériales d'autre part. En restant ouvert à d'autres points de rencontre, l'équipe de recherche se propose d'étudier les conditions de possibilités d'une fécondation mutuelle de la philosophie et du management par l'étude interdisciplinaire, dans le voisinage de l'éthique et de la philosophie politique d'une part, et dans celui des études sur la RSE et l'éthique des affaires d'autre part.

Membres

Michel Boyancé,	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC), coordinateur
Bernard Callebat	Professeur à la Facultés de Droit Canon (ICToulouse)
Sandrine Fremeaux	Professeur associé en Droit HDR (Audencia, Nantes)
Bernard Guéry	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)
Jean-Michel Morin	MC-HDR en Sociologie (Paris V)

Membres associés

Arnaud Pelissier-Tanon	MC Sciences de Gestion (Paris I)
Adrien Peneranda	MC Sciences de Gestion (IEP Toulouse)
Philippe Jacquinet	MC Sciences de Gestion (Université d'Evry)

Axe de recherche (2017-2019) :

"Philosophie, Management et bien commun"

L'un des points de rencontre émergents autour desquels se cristallise la rencontre de ces domaines de savoir se trouve lié à la notion de bien commun. En restant ouvert à d'autres points de rencontre, l'axe de recherche se propose d'étudier les conditions de possibilités d'une fécondation mutuelle de la philosophie et du management par l'étude interdisciplinaire de l'emploi de l'expression "bien commun", dans le voisinage de l'éthique et de la philosophie politique d'une part, et dans celui des études sur la RSE et l'éthique des affaires d'autre part.

Il s'agit notamment d'établir une cartographie des acceptions de l'expression « bien commun » et de ses voisines (les *commons*) telle qu'employée dans la recherche académique en économie et en sciences de gestion. Le terme cartographie implique la mise au jour de lieux d'expressions différents, autrement dit, la diffraction des acceptions, mais aussi les chemins qui mènent de l'une à l'autre, les écueils que peut recéler le passage de l'une à l'autre. Au delà du travail de clarification sémantique, il s'agira donc de mettre en lumière les enjeux de telle ou telle conception du bien commun.

L'axe de recherche invite également à un travail sur les notions impliquées par la question du bien commun en entreprise : la légitimité de l'autorité, la relation du travail et de la vie humaine, la place de la technique dans les relations interpersonnelles sont des instances de ce que peut représenter un tel travail.

Programme des journées d'étude et des colloques.

Un colloque autour d'un projet de réforme du statut juridique de l'entreprise pour lui permettre un

service du bien commun intégral.

Une journée de recherche préliminaire, pour délimiter les contours sémantiques de l'expression « bien commun ».

L'animation d'un groupe de réflexion avec des professionnels.

Equipe de Recherche de la Faculté de Psychologie :
"Psychologie, Philosophie et questions de société "

Membres

Serban Ionescu,	Professeur des Universités
Jean-François Lambert	Enseignant-chercheur IPC (MC Paris 8, laboratoire Chart)
Carole Lefèvre,	Enseignant-chercheur IPC (MC)
Milena Kostova,	MC-HDR en Psychologie (Paris 8)
Jean-Louis Stilgenbauer	Enseignant-chercheur en Psychologie (Paris 8)
Marielle Vuillod	Enseignant-chercheur IPC en Psychanalyse

Axe de recherche :
"Résilience et Clinique"

L'équipe « Résilience » de l'IPC aborde au cours de l'année universitaire 2016-2017 l'étude de la résilience des assistantes familiales et celle de la résilience d'étudiants en licence.

1. Le thème de la *résilience des assistantes familiales* n'a fait l'objet d'aucune publication en France. Une seule publication de langue anglaise aborde la *résilience des familles* où a été effectué un placement (Lietz, Julien-Chinn, Geiger et Hayes Piel, 2016). Dans ce contexte, l'équipe résilience s'est orientée vers une recherche visant l'étude de la relation entre les facteurs de risque spécifiques à l'activité des assistantes familiales et leur niveau de résilience.

La recherche se réalise en collaboration avec le Service d'accueil familial de l'Île de France de l'Union Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et sera menée sur 30 assistantes familiales. Elle comporte : (a) un entretien clinique de recherche qui vise à déceler les facteurs de risque spécifiques et les facteurs de protection présents (b) l'échelle de résilience de Wagnild et Young.

2. Le second thème est celui de la *résilience des étudiants de licence* sur Paris. Ce projet est en relation avec le projet multi-sites réalisé dans le cadre d'une collaboration entre l'Université Paris 8 et l'Université du Québec à Trois-Rivières et qui s'est déroulé en Algérie, au Canada (Québec), en France, en Mongolie, en Roumanie, au Rwanda et au Togo.

Le but est de comparer les résultats obtenus sur 370 étudiants français d'universités d'État avec ceux des étudiants de l'IPC. Le projet implique la passation d'un questionnaire de facteurs de risque et de protection et de l'échelle de résilience de Wagnild et Young.

Sous la direction de M. Serban Ionescu, Professeur des Universités en Psychologie et Psychiatrie, dans le cadre de ses enseignements et de la direction des TER en licence 3 à l'IPC.

Axe de recherche :
"Raisonnement, Explication, Incertitude"

L'axe de recherche REI développe des travaux en collaboration étroite avec le groupe P-A-R-I-S (Probability, Assessment, Reasoning and Inferences Studies : <http://paris-reasoning.eu/>) qui constitue une thématique du laboratoire CHArt (Cognitions Humaine et Artificielle : <http://www.cognition-usages.org/chart2/>).

Cet axe de recherche se donne pour objectif de mener des travaux de psychologie cognitive qui portent sur les raisonnements incertains : *déduction révisable* (Ragni, Eichhorn, Bock, Kern-Isberner, & Ping Ping Tse, 2017) ; *induction* (Kemp & Jern, 2013) ; *abduction* (Schurz, 2007, 2016). Ces inférences sous-tendent la cognition ordinaire, elles permettent aux individus de former et de réviser leurs croyances en situation d'information incertaine, vague ou contradictoire (pour une typologie des formes d'incertitudes voir Bradley & Drechsler, 2013 ainsi que Motro & Smets, 1997). L'axe REI s'intéresse à ces raisonnements pris dans leur plus haut degré d'abstraction, mais aussi à leurs usages en contexte plus spécifique comme dans les situations faisant intervenir la causalité. Les inférences incertaines qui reposent sur des liens de cause à effet et qui participent notamment à la construction, à la sélection ou à la validation d'*explication* (Lombrozo, 2012; Lombrozo & Gwynne, 2014) constituent aussi un pôle d'intérêt important au sein de cet axe de recherche.

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation.

Premièrement nous nous sommes intéressés aux stratégies de raisonnements suivies par les individus dans les situations de diagnostic causal. Le diagnostic est forme de raisonnement sous incertitude qui permet d'estimer la probabilité d'une cause sachant l'occurrence d'un effet : $Pr(\text{cause}|\text{effet})$. Deux familles de stratégies ont particulièrement retenu notre attention : les stratégies basées sur des formes de déduction révisable et d'autre part, les stratégies qui reposent sur l'abduction (Stilgenbauer & Baratgin, 2017).

Deuxièmement, nous nous intéressons aussi à la *qualité* des estimations de la probabilité diagnostique $Pr(\text{cause}|\text{effet})$ selon la stratégie de raisonnement suivie par les individus. Un troisième objectif consiste à mener un certain nombre d'études basées sur des techniques d'oculométrie afin de déterminer le type de connaissances spontanément activées par les individus lorsqu'ils déclenchent des raisonnements incertains et en particulier des raisonnements diagnostiques.

Journée d'étude « Raisonnement Rationalité » organisée en octobre/novembre 2017, organisée par l'IPC, le groupe P-A-R-I-S et le laboratoire CHArt (à la Villette)

Coordination : Jean-Louis Stilgenbauer, MC.

Chercheurs invités :

- David Over (Angleterre)
- Nicole Cruz (Angleterre)
- Niki Pfeifer (Allemagne)
- Igor Douven (Belgique)
- Bruno Couillaud (IPC-Paris)



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 5

Maquette des conventions de stages

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017



CONVENTION DE STAGE

Vu la loi sur l'égalité des chances 2006-396 du 31/03/06 modifiée par la Loi n°2009-1437 du 24/11/2009 et leurs décrets d'application 2006-957 du 29/06/2006, 2006-1093 du 29/08/2006, 2009-757 du 29/06/2009 et 2010-956 du 25/08/2010, Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L.242-4-1 et L 412-8, Vu la « charte des stages étudiants en entreprise » du 26 avril 2006, Vu le décret n° 2006-1627 du 18 décembre 2006 (protection contre les accidents du travail et maladies professionnelles), Vu la circulaire n° DSS/5B/2007/236 du 14 juin 2007 relative à la protection sociale du stagiaire, Vu la loi 2014-788 du 10 juillet 2014.

ARTICLE 1

La présente convention règle les rapports entre :

L'organisme d'accueil

Service

représenté par Mme, M.

Fonction :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

N° SIRET :

d'une part, et ci-après désigné « l'organisme d'accueil »

Et

L'IPC-FACULTÉS LIBRES DE PHILOSOPHIE ET DE PSYCHOLOGIE

70 avenue Denfert-Rochereau - 75014 PARIS

représenté par : Monsieur Michel BOYANCÉ, Doyen de la Faculté,

d'autre part, et ci-après désigné « l'IPC ».

ARTICLE 2

L'organisme d'accueil accepte de prendre en stage d'activité : M./Melle.....

demeurant :

en sa qualité d'étudiant(e) à la Faculté enannée, en vue du

Diplôme de :

(précisez diplôme État et IPC, filière philosophie ou psychologie)

Le stage aura lieu du : au :

lieu :



a) Horaires :

Les horaires applicables sont ceux prévus pour les salariés de l'organisme d'accueil : ou seront fixés d'un commun accord entre les parties dans le respect de la réglementation en vigueur.

b) Horaires particuliers (dimanches, jours fériés, travail de nuit, stage discontinu) :

.....

ARTICLE 3

Le stage est obligatoire/non-obligatoire dans la scolarité de l'étudiant. Il a pour objet essentiel d'assurer l'application pratique de la formation donnée à l'IPC. Il doit permettre, par la pratique quotidienne et à travers les modalités de la vie de l'organisme d'accueil, de donner à l'étudiant un complément de formation, facilitant par là l'insertion de ce dernier dans la vie active et professionnelle.

ARTICLE 4 : CONTENU DU STAGE

Thème du stage :

Activités confiées au stagiaire :

.....

.....

.....

L'objet du stage ne peut être modifié qu'en accord avec le responsable pédagogique et celui de l'organisme d'accueil.

L'étudiant sera suivi par un enseignant de l'IPC, qui est le garant de l'articulation entre les finalités du cursus de formation et celles du stage, selon les principes de la charte.

En l'occurrence, le suivi du stage sera assuré par : M.....

ARTICLE 5

Durant le stage, l'étudiant doit observer le règlement de l'organisme d'accueil, notamment pour les horaires et les conditions générales de travail. En cas de manquement au règlement intérieur de l'organisme d'accueil, le Responsable ou son représentant se réserve le droit de mettre fin au stage de l'étudiant, après avoir prévenu l'IPC.

ARTICLE 6 : GRATIFICATION ET PROTECTION SOCIALE

a) Gratification :

L'étudiant ne peut prétendre à aucun salaire. Lorsque le stage est inférieur ou égal à trois mois, le versement d'une gratification est facultatif et son montant est laissé à l'appréciation de l'organisme d'accueil. En revanche, si le stage a une durée supérieure à trois mois consécutifs, celui-ci fait obligatoirement l'objet d'une gratification. Son montant doit être fixé par convention collective ou accord de branche ou à défaut par décret. Inférieure au 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale, cette gratification est exonérée de charges sociales.

b) Avantages :

L'organisme d'accueil peut indemniser l'étudiant des divers frais occasionnés par son activité : restauration, hébergement, remboursement de frais, déplacement, double résidence, formation, etc.



c) Montant éventuel et modalités de versement de la gratification :

d) Régime de protection sociale :

Pendant la durée de son stage, l'étudiant stagiaire continue de bénéficier du même régime de la sécurité sociale que lors de son inscription en tant qu'étudiant.

e) Accidents du travail :

En cas d'accident au cours du stage ou durant le trajet du lieu du stage à son domicile ou de maladie professionnelle, l'organisme d'accueil devra informer immédiatement l'IPC qui doit faire parvenir une déclaration à la CPAM du département dans les 48 heures. Si la gratification est supérieure à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale, l'organisme d'accueil devra assumer le paiement des cotisations, déclarer directement les accidents du travail et en transmettre un double à l'IPC.

f) Responsabilité civile :

L'organisme d'accueil déclare avoir souscrit une police d'assurance responsabilité civile. L'étudiant s'engage à être également titulaire d'une police d'assurance spécifique couvrant sa responsabilité civile individuelle pendant la durée de son stage en cas de dommage corporels et matériels occasionnés aux tiers par accident. Cette dernière doit stipuler que cette garantie s'étend aux dommages corporels et matériels et s'applique dans le cadre d'un « stage en entreprise ».

ARTICLE 7

L'IPC demandera, en fin de stage, au Chef d'Entreprise, son appréciation sur le travail de l'étudiant stagiaire et, s'il y a lieu, sur tout point qu'elle jugera utile. À cet effet une « fiche d'évaluation » sera remise au responsable du stage et retournée à l'IPC.

Fait en trois exemplaires originaux à Paris, le

(Signatures et cachets)

**LE REPRESENTANT
DE L'ORGANISME D'ACCUEIL**

LE STAGIAIRE

**LE DOYEN DE L'IPC,
Monsieur Michel BOYANCÉ**

Pièces jointes :

1°) charte des stages du 26/04/2006 (document consultable pour les étudiants sur le blog IPC ou au secrétariat de l'IPC)

2°) fiche d'évaluation (voir auprès de l'enseignant responsable ou du secrétariat du doyen)



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 6

Accord - cadre de coopération entre l'IPC et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017



ACCORD-CADRE DE COOPERATION

ENTRE

L'IPC, FACULTES LIBRES DE PHILOSOPHIE

ET DE PSYCHOLOGIE

ET

LA DIRECTION DIOCÉSAINNE DE PARIS



L'IPC, Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie de Paris, représentée par son Doyen, M. Michel Boyancé, d'une part,

et

La Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Paris, représentée par son Directeur, M. Frédéric Gautier, d'autre part,

désormais « les Parties »,

En considérant l'intérêt des Parties d'établir des relations dans les domaines d'intérêts mutuels et le fait que, depuis sa création, l'IPC forme des étudiants qui ensuite intègrent les établissements de l'enseignement catholique pour des postes et fonctions variés,

conviennent de ce qui suit :

Art. 1

Le présent Accord-cadre formalise la collaboration entre les Parties et il pourra s'étendre à tous les domaines d'intérêt.

Les buts à atteindre, les responsabilités et les résultats seront détaillés sur la base d'éventuels accords spécifiques.

Art. 2

Outre ce qui est mentionné à l'article 1, les Parties s'engagent à promouvoir des initiatives communes dans le but d'informer les étudiants de l'IPC des métiers de l'éducation et de l'enseignement de l'enseignement catholique.

Art. 3

Les formes et modalités concrètes de la coopération seront indiquées dans des annexes à cet accord de coopération.

Art. 4

Le présent Accord-cadre a une validité d'un an renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties au moins trois mois avant le 1^{er} septembre de l'année en cours.

Chaque modification du présent accord demande l'approbation écrite des deux institutions.

Le présent Accord-cadre pourra être renouvelé tacitement à moins qu'une des deux Parties prenne la décision de le résilier. La communication de résiliation devra être transférée à l'autre institution, avec la motivation, au moins six mois avant l'expiration de l'Accord.

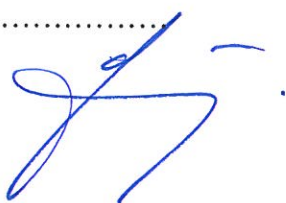
Fait en deux exemplaires originaux

Date 29.10.6.12015.....

Date 25/06/2015.....


.....
M. Michel BOYANCÉ
Doyen de l'IPC

IPC • Facultés Libres
de Philosophie et de Psychologie
70, avenue Denfert-Rochereau
75014 PARIS
Tél. 01.43.35.38.50 - Fax 01.43.35.59.80
SIRET 775 728 470 00045 - APE 8542Z

.....
M. Frédéric Gautier
Directeur Diocésain




IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 7

Statuts de l'Association Européenne des Facultés Libres

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

«ASSOCIATION EUROPEENNE DES FACULTÉS LIBRES»

STATUTS

Article premier

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant pour nom : « Association Européenne des Facultés Libres ».

Sa durée est illimitée.

Article 2

Cette association a pour objet de promouvoir et de défendre la recherche et l'enseignement supérieur libre en Europe. Pour ce faire :

- elle est un forum de réflexions, discussions et propositions sur les questions concernant les universités ou facultés libres dans le cadre de leur appartenance à l'Europe et à chaque pays ;
- elle développe et approfondit la connaissance mutuelle, les rapprochements et la coopération entre les différentes universités ou facultés libres et aboutit à des actions concrètes, en tenant compte de l'identité qui les caractérise et de leur histoire.

Article 3

Le siège social est fixé à Paris 75014, au 70 avenue Denfert Rochereau.

Il pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration.

Article 4

L'association se compose :

- a) de membres adhérents fondateurs,
- b) et de membres adhérents.

Article 5

Les membres adhérents fondateurs sont les personnes morales, établissements d'enseignement supérieur privé libre qui ont participé à la fondation de l'association et qui sont représentés par leur Président ou toute personne déléguée par lui:

UNIVERSITAT ABAT OLIBA CEU (Espagne)

CEVRO INSTITUT (Tchéquie)

INTERNATIONALES THEOLOGISCHES INSTITUT (Autriche)

INSTITUT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – ICES (France)

INSTITUT CATHOLIQUE DE RENNES - (France)

CENTRE D ETUDES PHILOSOPHIQUES – CEPHI (France)

IRCOM (France)

INSTITUT DE PHILOSOPHIE COMPAREE - IPC (France)

FACULTE LIBRE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE GESTION - FACO (France)

Article 6

Peuvent être membres adhérents de l'association d'autres établissements d'enseignement supérieur privé.

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration qui statue sur les demandes prononcées de manière souveraine, l'Assemblée Générale ratifiant ces agréments.

Article 7

La qualité de membre se perd par :

- a) la démission
- b) la disparition de l'établissement
- c) la radiation prononcée par le Conseil d'Administration et ratifiée par l'Assemblée Générale, le membre intéressé étant préalablement invité au Conseil d'Administration à fournir ses explications.

Article 8

Les ressources de l'association comprennent toute recette non interdite par la loi et en particulier des cotisations de ses membres dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale.

Article 9

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration d'Administration de 6 membres au moins et de 12 membres au plus, composé des 6 pays membres fondateurs ou adhérents. Les membres du Conseil sont élus pour trois ans et rééligibles.

Le Conseil d'Administration élit un bureau pour trois ans, composé au moins d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Article 10

Le Conseil se réunit une fois au moins par an sur convocation du Président, ou sur la demande de deux de ses membres, la convocation devant être adressée au moins deux semaines à l'avance. Pour que le Conseil d'Administration soit valablement réuni, un tiers au moins de ses membres doivent être présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Président peut décider de procéder à un vote par correspondance postale ou électronique .

Article 11

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres de l'association. L'Assemblée Générale ratifie les agréments donnés par le Conseil pour les nouveaux membres adhérents. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration qui doit parvenir aux membres au moins trois semaines avant la date de la réunion. Son ordre du jour est fixé par le conseil d'administration

L'Assemblée Générale Ordinaire entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos et arrêtés par le Conseil, donne quitus aux administrateurs et délibère sur les autres questions mises à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend ses décisions à la majorité des suffrages exprimés. Chaque membre dispose d'une voix. En cas d'absence, il ne peut se faire représenter que par un autre membre de l'Assemblée Générale porteur d'un pouvoir écrit.

Article 12

L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Président ou par toute autre personne déléguée à cet effet par le conseil. Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Article 13

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le Président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 11 des présents statuts. L'Assemblée Générale Extraordinaire a pour objet de modifier les statuts ou de dissoudre l'association.

Article 14

La dissolution de l'association peut-être prononcée à la majorité simple des membres de l'association. Dans ce cas, l'actif, s'il y a lieu, est réparti également entre les associations membres.

FAIT A PARIS LE 12/11/08

UNIVERSITAT ABAT OLIBA CEU (Espagne) représenté par

Nom Pablo Nuens López

Fonction Directeur Relations Internationales

Pablo Nuens López

CEVRO INSTITUT (Tchéquie) représenté par

Nom Miroslav NOVAK

Fonction Recteur

Miroslav Novak

INTERNATIONALES THEOLOGISCHES INSTITUT (Autriche) représenté par

Nom Mons. Dr. Harry Högl

Fonction Président

Harry Högl

INSTITUT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – ICES (France) représenté par

Nom Bertrand DOAT

Fonction Secrétaire Général

Bertrand Doat

INSTITUT CATHOLIQUE DE RENNES - (France) représenté par

Nom Hervé PASQUA

Fonction Directeur

Hervé Pasqua

CENTRE D ETUDES PHILOSOPHIQUES – CEPHI (France) représenté par

Nom Jean-Louis REMOUIE

Fonction Trésorier

Jean-Louis Remouie

IRCOM (France) représenté par

Nom P. COLIGNON

Fonction Directeur Général

P. Colignon

INSTITUT DE PHILOSOPHIE COMPAREE - IPC (France) représenté par

Nom O. Binot de Villechevenon

Fonction Président

O. Binot de Villechevenon

FACULTE LIBRE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE GESTION - FACO (France) représentée par

Nom Jean-Luc PARET

Fonction administrateur

Jean-Luc Paret



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 8

Charte Erasmus

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017



B21
(NB)

Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020

Formulaire de candidature Appel: 2014

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, proposé par la Commission européenne le 23 novembre 2011 (ci-après «le Programme»)*
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2014
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	15/05/2013 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	FR

242379-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1

Numéro de référence de la Charte Universitaire Erasmus précédente (le cas échéant)

242379-IC-1-2008-1-FR-ERASMUS-EUCP-1

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais,

le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu)

* COM(2011) 788 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0788:FIN:EN:PDF>)

A.1. Profil de l'établissement

PIC (si disponible, voir le guide des candidats)	0
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	IPC FACULTÉS LIBRES DE PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE
Traduction de cette dénomination en anglais	PRIVATE FACULTY OF PHILOSOPHY AND PSYCHOLOGY
Acronyme	
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	F PARIS350
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	70 AVENUE DENFERT ROCHEREAU
Pays	France
Région	ILE-DE-FRANCE
Code postal	75014
Ville	PARIS
Site Internet	http://www.ipc-paris.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	Doyen
Genre	Masculin
Prénom	MICHEL
Nom de famille	BOYANCÉ
Fonction	DIRECTEUR
Courriel	mboyance@ipc-paris.fr
Téléphone (code pays inclus)	+/33/143353850
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	70 AVENUE DENFERT ROCHEREAU
Pays	FR, France
Code postal	75014
Ville	PARIS

A.3. Coordinateur

Civilité	Monsieur
Genre	Masculin
Prénom	BERTRAND

Nom de famille	DONCIEUX
Département	DIRECTION
Fonction	CONSEILLER
Courriel	bdoncieux@ipc-paris.fr
Téléphone (code pays inclus)	+ /33/608357653
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	70 AVENUE DENFERT ROCHEREAU
Pays	FR, France
Code postal	75014
Ville	PARIS

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2012- 2013:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	0.0
1er Cycle (Licence):	230.0
2ème Cycle (Master):	0.0
3ème Cycle (Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)

Enseignants:	20.0
Administratifs:	5.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	0.0
1er Cycle (Licence):	2.0
2ème Cycle (Master):	0.0
3ème Cycle (Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2011-2012)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays non-participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays non-participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays non-participants	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays participants	4.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays non-participants

2.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint

0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2011-2012)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays participants

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays participants

0.0

COOPERATION (pour l'année académique 2012-2013)

Accords valides en 2012/2013 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays participants

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur en dehors des pays participants

0.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays non-participants:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation avec des contrats en cours en 2012-2013 (e.g. Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur:

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire:

0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2012/2013 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

0.5

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

0.5

C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale (répartition des tâches, méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

Deux coordinateurs à temps partiel, travaillent sur la mise en œuvre du programme erasmus en maintenant des liens avec les universités de l'Association Européenne des Facultés libres (www.aeflib.eu). Deux réunions par an permettent de confronter nos expériences et aussi d'envisager des accords bilatéraux entre établissements. Un colloque européen, organisé le 13 avril dernier à Barcelone, a regroupé des universitaires de toute l'Europe sur le thème: Société Civile et Enseignement Supérieur Associatif en Europe (www.aeflib.eu/colloque-europeen).

L'IPC assure aussi la promotion des possibilités offertes par la Charte Erasmus en utilisant les moyens suivants: réunions et informations des étudiants, information dans la lettre trimestrielle "Lettre aux Amis " (diff 4000ex) et information et contacts sur son site web:

www.ipc-paris.fr/international/fr ou www.ipc-paris.fr/international/en

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

Les étudiants partent soit en semestre 4 soit en semestre 5, ce qui correspond le mieux au programme de leur licence en France.

Les étudiants doivent suivre 25-30 ECTS pour chacun des semestres. Il est procédé à l'étude des programmes de l'université d'accueil et au calcul des ECTS nécessaires pour la licence de l'IPC: la moyenne des meilleurs notes obtenues dans l'université d'accueil est retenue, chaque note étant affectée du nombre d'ECTS requis pour chaque licence. Il est procédé également au calcul du nombre d'heures de cours afin de respecter autant que faire se peut, la maquette des licences de l'IPC

le lien internet où cela est expliqué est: <http://www.ipc-paris.fr/international/fr>

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Tous les cours enseignés sont accessibles sur le site de l'IPC aux adresses suivantes:

- psychologie: <http://www.ipc-paris.fr/PsychoCursus>
- philosophie: <http://www.ipc-paris.fr/PhiloCursus>

L'ensemble des cours est en français, sauf l'EC 312.1 indiqué dans la maquette en psychologie et les cours de langues vivantes de chaque semestre.

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. (maximum 1000 caractères)

Pour le moment il s'agit essentiellement de contacts institutionnels avec les établissements de l'Aeflib et de l'icusta, avec en prévision pour 2013/2014 des accords de mobilité en Espagne pour des étudiants en 2ème année de licence.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Des cours de langues (anglais, allemand, espagnol) sont donnés aux étudiants pour leur permettre d'atteindre au terme de leur licence le niveau B2* du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Les étudiants atteignent ce niveau au cours des trois années de Licence, progression motivée par la préparation et le passage de certificats de Cambridge, du Goethe Institut et de l'Instituto Cervantes.

Les étudiants d'un niveau supérieur à B2 ont des cours et des objectifs adaptés à leur compétence par la préparation à l'IELTS et au TOEIC, cours de littérature anglaise, cours de droit comparé.

Les compétences en langues sont évaluées par un contrôle continu et un examen à l'oral et l'écrit chaque trimestre.

<http://www.ipc-paris.fr/spip.php?article74&lang=en>

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

Chaque participant à la mobilité entrante se voit désigner 4 personnes de contact responsables de sa bonne intégration et disponibles durant toute la période de la mobilité :

- un étudiant bénévole pour veiller à l'accueil et à l'accompagnement dans les différentes démarches de la vie courante et de la vie étudiante en lien avec le Bureau Des Étudiants et l'administration.
- un étudiant mentor et un professeur pour les questions propres à l'enseignement
- une personne du personnel administratif dédiée aux étudiants mobiles.

Une semaine d'intégration et d'orientation est organisée en début de séjour.
Une évaluation du séjour est effectuée chaque mois avec l'étudiant mobile et ses 4 personnes de contact.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Dans le cadre de notre faculté, un cours de français de 2h/semaine est dispensé durant l'année pour les étudiants mobiles, répartis en petits groupes de niveau. Ce cours donne lieu à une évaluation relative au cadre européen de référence et à l'obtention de crédits. En outre, toujours dans le cadre de notre faculté sont dispensés des cours pour préparer et passer dans des centres agréés, les certificats de Cambridge (CFE, CAE, CPE), le IELTS et les examens de l'institut Cervantes et du Goethe.

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. (max. 750 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Mobilité sortante voir C2.

Les étudiants doivent suivre 25-30 ECTS pour chacun des semestres. Il est procédé à l'étude des programmes de l'université d'accueil et au calcul des ECTS nécessaires pour la licence de l'IPC: la moyenne des meilleurs notes obtenues dans l'université d'accueil est retenue, chaque note étant affectée du nombre d'ECTS requis pour chaque licence. Il est procédé également au calcul du nombre d'heures de cours afin de respecter autant que faire se peut, la maquette des licences de l'IPC.

Les séjours d'étude figurent sur notre diplôme.

le lien internet où cela est expliqué est: <http://www.ipc-paris.fr/international/fr>

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

Une politique systématique n'a pas encore pu être mise en place vu la taille de notre établissement mais dans le cadre du colloque organisé à Barcelone (13 avril 2013) par l'Aeflib dont l'IPC est membre, le Doyen a été modérateur d'une table ronde et a permis des échanges avec d'autres professeurs étrangers.

D'autre part de son côté l'IPC organise régulièrement des colloques où sont invités des professeurs étrangers et les professeurs de l'IPC participent aussi à des colloques à l'étranger.

Ainsi il est prévu des échanges d'enseignants pour donner des cours aux étudiants. D'ores et déjà, des professeurs étrangers (1 hollandais, 1 Italien, 1 suisse) donnent des cours réguliers, sans échanges proprement dit pour l'instant.

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

L'ipc ne participe pas encore à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. Il organise des colloques et rencontres, cf C5.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Dans le cadre des deux licences d'Etat de Psychologie et de Philosophie auxquelles elle prépare, l'IPC choisit ses partenaires en conformité avec l'esprit des valeurs qu'elle enseigne: développement intégral de la personne humaine et avec ses méthode de travail: accompagnement et suivi des étudiants et effectifs non surchargés.

Le fait de délivrer une formation de 1er cycle (niveau Licence), conduit l'IPC a s'engager progressivement sur la voie de l'international.

Pour cela elle s'appuie sur les différents contacts établis avec d'autres associations dont elle est membre:

- Aeflib, Association Européenne des Facultés libres (www.aeflib.eu - 10 universités)
- 'Icusta, The International Council of Universities of St Thomas Aquinas,
http://www.stthom.edu/ICUSTA/ICUSTA_home.aqf

L'IPC privilégie les rapports avec ces facultés et met tout en oeuvre pour développer à partir de la rentrée 2014 des échanges d'étudiants pour des cycles courts.

Des stages à l'étranger seront de nouveau proposés dans la mesure où leur durée de trois mois pourront s'inscrire dans le cursus de l'IPC.

Des contacts sont également en cours afin de développer avec le Canada et des universités européennes un master en psycho éducation (module de 240 heures).

L'ouverture à l'international sera donc une priorité pour les années à venir en fonction des possibilités de partenariats et des possibilités financières de notre établissement.

Note site www.ipc-paris.fr (en français et anglais) reflète en permanence la stratégie et l'évolution des programmes envisagés.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en oeuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Nous ne sommes pas encore en mesure de mettre en place de tels projets de coopération et travaillons sur des maquettes de Master plus propices à ce type de projets

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'impact escompté de notre participation au Programme est dans un premier temps et en fonction de nos possibilités relatives à notre taille de:

- permettre à nos étudiants une mobilité sortante et une meilleur approche du monde extérieur pour s'adapter aux défis du monde du travail.
- permettre une mobilité entrante afin que nos étudiants puissent cotoyer d'autres formes de pensées et pratiquer d'autres langues et pour les étudiants étrangers se familiariser avec un enseignement différent du leur.
- encourager les professeurs de l'IPC à une mobilité
- donner plus de visibilité à l'international à notre établissement.
- et surtout préparer nos étudiants à entrer sur le marché du travail avec une ouverture européenne et internationale

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Paris

Nom: Michel Boyancé

Date (jj/mm/aaaa): 14/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement



**IPC • Facultés Libres
de Philosophie et de Psychologie**

70, avenue Denfert-Rochereau
75014 PARIS

Tél. 01.43.35.38.50 - Fax 01.43.35.59.80
SIRET 775 728 470 00045 - APE 8542Z



Aide



Se déconnecter

[Intro](#)

[Partie A](#)

[Partie B](#)

[Partie C](#)

[Partie D](#)

[Partie E](#)

[Partie F](#)

Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020

242379-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1

Soumission

F. Annexe à joindre au formulaire de candidature et soumission

[F.1. Annexe à joindre au formulaire de candidature et soumission](#)

F. Annexe à joindre au formulaire de candidature et soumission

Cliquez ici pour soumettre votre application

Veillez noter qu'une fois que vous avez soumis votre requête électroniquement vous NE POURREZ PLUS RIEN MODIFIER ultérieurement.

Déclaration d'adhésion (scan de la copie avec signature et cachet de l'établissement) Fichier téléchargé: 130514_IPC_Charterasmus.pdf on Tue May 14 13:52:01 CEST 2013

Application soumise avec succès Tue May 14 13:52:48 CEST 2013



Précédent



Imprimer



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 9

Descriptif de la Licence (Projet 2018-2023)

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

DESCRIPTIF DE LA LICENCE DE PHILOSOPHIE

2018-2023

Légende des tableaux

CM = Cours magistral

TD = Travaux dirigés

CC = Contrôle continu

CT = Contrôle terminal

PT = Projet tuteuré

* Enseignements mutualisés avec la Licence de Philosophie

Semestre 1

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)									
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1° session		MCC session rattrapage	
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%	CC%	CT%
UE 11 Philosophie générale I *	5	5	20	20	-	50%	50%	100%	100%
UE 12 Histoire de la philosophie	4	4	20	20	-	50%	50%	100%	100%
UE 13 Introduction à l'épistémologie *	3	3	20	10	-	50%	50%	100%	100%
UE 14 Histoire des idées politiques	4	4	20	20	-	0%	100%	100%	100%
UE 15 Compétences transversales et linguistiques I *	6	6	30	30	-	100%	0%	non	non
UE 16 Lettres et culture I	8	8	20	60	-	50%	50%	100%	100%
Total	30		130	160					

Compétences visées
Année des introductions

- Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue écrite, aisée, claire et rigoureuse
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite de la langue française

- Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées
- Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant des sciences humaines et procéder à leur analyse en les contextualisant

- Repérer une progression chronologique et une problématique historique
- Mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain
- Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, produire un document de synthèse de données statistiques

- Mobiliser des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de l'anglais courant à l'écrit et à l'oral (possibilité de choisir l'allemand ou l'espagnol)
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

- Mobiliser des concepts et une culture au sujet des grands textes littéraires de natures, d'origines et d'époques diverses
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française pour analyser des discours oraux et des productions écrites
- Se servir aisément des structures, de l'évolution et du fonctionnement de la langue française et de la langue latine pour analyser des productions dans ces deux langues
- Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines

Contenu
des UE

- 1) Penser et savoir
- 2) La connaissance de la vie

- 1) Histoire de la philosophie grecque I
- 2) Histoire de la philosophie moderne I

- 1) Introduction aux grandes questions de l'épistémologie
- 2) Epistémologie des sciences humaines et sociales

- 1) Introduction à l'histoire des idées politiques : Antiquité, Moyen-Âge, Modernité
- 2) Introduction à la sociologie : théories et méthodes

- 1) LVE
- 2) Méthodologie du travail universitaire

- 1) Littérature
- 2) Langue latine
- 3) Options (2 au choix) : histoire, grec, psychologie, LVE

Semestre 2

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)										
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1 ^o session		MCC session rattrapage		Compétences visées Année des introductions
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%	CC%	CT%	
UE 21 Philosophie générale II *	5	5	20	20	-	50%	50%	100%	1) La question du sens 2) Méthodologie disciplinaire : la dissertation en philosophie	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite de la langue française • Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines
UE 22 Histoire de la philosophie	4	4	20	20	-	50%	50%	100%	1) Histoire de la philosophie grecque II 2) Histoire de la philosophie moderne II	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution • Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques en français
UE 23 Philosophie politique	4	4	20	20	-	50%	50%	100%	1) Égalité, liberté, droits et modernité politique 2) L'Éthique à Nicomaque	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
UE 24 Philosophie des sciences	3	3	20	12	-	50%	50%	100%	1) Introduction à la philosophie des mathématiques 2) Hasard et nécessité en sciences	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées • Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments philosophiques présents en mathématique et procéder à leur analyse en les contextualisant
UE 25 Compétences transversales et linguistiques II *	6	6	30	30	-	100%	0%	non	1) Méthodologie du travail universitaire 2) LVE 3) Introduction aux TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de l'anglais courant à l'écrit et à l'oral (possibilité de choisir l'allemand ou l'espagnol) • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation • Utiliser les outils numériques de référence pour acquérir, traiter l'information
UE 26 Lettres et culture II	8	8	20	60	-	50%	50%	100%	1) Sciences de l'Éducation 2) Littérature 3) Histoire de l'art 4) Langue latine 5) Options (2 au choix) : histoire, grec, psychologie, LVE	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mobiliser les différents concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques et sociologiques • Mobiliser des concepts et une culture au sujet des grands textes littéraires de natures, d'origines et d'époques diverses • Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes disciplinaires pour commenter les créations et les faits artistiques • Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines
Total	30		130	162						

Semestre 3

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)										
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1° session		MCC session rattrapage	Contenu des UE	Compétences visées Année des consolidations
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%			
UE 31 Histoire de la philosophie (Majeure I)	6	6	20	20	-	50%	50%	100%	1) Platon 2) Les Lumières	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français – en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité classique – et dans au moins une langue étrangère Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
UE 32 Philosophie morale et politique (Majeure 2)	6	6	20	20	-	50%	50%	100%	1) Individu et société 2) Praxis et habitus *	<ul style="list-style-type: none"> Développer une argumentation avec esprit critique Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines
UE 33 Histoire et philosophie des sciences (Majeure 3)	6	6	22	22	-	50%	50%	100%	1) La dynamique aristotélicienne et la mécanique moderne 2) Brève histoire de la cosmologie et architecture de l'Univers	<ul style="list-style-type: none"> Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant de l'histoire des sciences et connaissances, et procéder à leur analyse en les contextualisant Problématiser, conceptualiser et argumenter en philosophie des sciences dans une langue aisée, claire et rigoureuse
UE 34 Philosophie de l'esprit et méthodologie (Mineure I)	2	2	20	10	-	50%	50%	100%	1) Philosophie de l'esprit : la nature des états mentaux 2) Méthodologie disciplinaire : l'explication de textes	<ul style="list-style-type: none"> Analyser de grands débats contemporains Développer une argumentation avec esprit critique
UE 35 Compétences transversales et linguistiques III * (Mineure 2)	5	5	0	55	-	100%	0%	non	1) LVE 2) Techniques de la communication	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère Se servir aisément des différents registres d'expression orale de la langue française
UE 36 Lettres et culture III (Mineure 3)	5	5	40	20	-	50%	50%	100%	1) Sociologie politique * 2) Latin et textes philosophiques 3) Options (2 au choix) : histoire, grec, psychologie, littérature, LVE	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales en langue anglaise Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines
Total	30		122	147						

Semestre 4

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)									
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1° session		MCC session rattrapage	
			CM	TD	PT/Stage	CC%	CT%	CT%	CT%
UE 41 Philosophie générale III (Majeure 4)	3	3	20	0	-	50%	50%	100%	100%
UE 42 Histoire de la philosophie (Majeure 5)	6	6	20	20	-	50%	50%	100%	100%
UE 43 Philosophie pratique (Majeure 6)	6	6	20	30	-	50%	50%	100%	100%
UE 44 Philosophie de la nature (Mineure 4)	4	4	20	4	-	50%	50%	100%	100%
UE 45 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles I * (Mineure 5)	6	6	0	60	4	100%	0%	non	non
UE 46 Lettres et culture IV (Mineure 6)	5	5	15	40	-	50%	50%	100%	100%
Total	30		95	154	4				

Contenu des UE	Compétences visées Année des consolidations
1) La notion de personne 2) La question de la technique	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques en français Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines
1) Kant 2) Histoire de la philosophie médiévale	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français – en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues du latin médiéval – et dans au moins une langue étrangère Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
1) Le lien social 2) Les théories de la justice	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines
1) Problématiques matérialistes 2) Faits, lois et théories scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées
1) LVE 2) Initiation à la Recherche 3) Module préprofessionnel : rédaction de CV et recherche de stage 4) Pratique du discours oral	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère Se servir aisément des différents registres d'expression orale de la langue française Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
1) Sociologie des religions 2) Latin et textes philosophiques 3) Options (2 au choix) : histoire, grec, psychologie ; littérature, LVE	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément de la compréhension et de l'expression orale en langue française Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales en langue anglaise Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet Caractériser et valoriser son identité et ses compétences en fonction d'un contexte Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines

Semestre 5

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)										
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1° session		MCC session rattrapage	Contenu des UE	Compétences visées Année des spécialisations
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%			
UE 51 Philosophie générale IV (Majeure 7)	4	4	20	20	-	0%	100%	100%	1) Questions de métaphysique 2) Les concepts de normes et d'exclusion	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques en français et dans au moins une langue étrangère Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites
UE 52 Histoire de la philosophie (Majeure 8)	4	4	20	20	-	0%	100%	100%	1) Philosophie analytique I 2) Hegel	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français – en s'appuyant sur des éléments de connaissance d'au moins une langue étrangère Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
UE 53 Philosophie des savoirs et des pratiques (Majeure 9)	4	4	20	20	-	100%	0%	non	1) Épistémologie des sciences sociales 2) Bioéthique	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
UE 54 Renforcement disciplinaire (Majeure 10)	7	7	20	50	-	100%	0%	100%	1) Logique des propositions 2) Reading and writing scientific reports 3) Islam & philosophie arabe	<ul style="list-style-type: none"> Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère Identifier les éléments relevant de l'histoire de l'Islam et de la philosophie arabe et procéder à leur analyse en les contextualisant
UE 55 Initiation à la Recherche I (Mineure 7)	2	2	20	0	10	100%	0%	100%	1) TER 2) Options : participation aux activités de recherche en philosophie, séminaire en littérature, séminaire en sociologie, séminaire en histoire	<ul style="list-style-type: none"> Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue écrite aisée, claire et rigoureuse Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet
UE 56 Compétences transversales, linguistiques et professionnelles II (Mineure 8)	9	9	0	40	120	100%	0%	100%	1) Stage et rapport de stage 2) LVE 3) Options (2 au choix) : Préparation aux écrits des concours de philosophie, préparation aux concours publics et des Grandes Ecoles, Management, grec ancien, préparation aux concours de Lettres, LVE	<ul style="list-style-type: none"> Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet Mobiliser des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension en anglais de discours scientifiques
Total	30		100	150	130					

Semestre 6

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)									
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1 ^o session		MCC session rattrapage	
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%	CC%	CT%
UE 61 Philosophie générale V (Majeure 11)	6	6	20	40	-	50%	50%	100%	100%
UE 62 Histoire de la philosophie (Majeure 12)	6	6	30	30	-	0%	100%	100%	100%
UE 63 Philosophie des sciences III (Majeure 13)	4	4	20	20	-	0%	100%	100%	100%
UE 64 Renforcement disciplinaire (Mineure 9)	4	4	40	0	-	100%	0%	non	non
UE 65 Initiation à la Recherche II (Mineure 10)	2	2	0	0	10	100%	0%	non	non
UE 66 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles III (Mineure 11)	8	8	0	60	10	50%	50%	100%	100%
Total	30		110	150	20				

**Compétences visées
Année des spécialisations**

**Contenu
des UE**

- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques en français et dans au moins une langue étrangère
 - Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites
 - Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français – en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues du latin médiéval – et dans au moins une langue étrangère
 - Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines et des Sciences de la vie
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
 - Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines
 - Développer une argumentation avec esprit critique
 - Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère
 - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet
 - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
 - Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
 - Mobiliser des outils linguistiques permettant la compréhension d'un cours en anglais et la production d'un rapport
- 1) Réalisme et liberté
2) Préparation aux épreuves orales d'admission aux concours d'enseignement
- 1) Husserl et Heidegger
2) Histoire de la philosophie médiévale II
- 1) Épistémologie de la biologie évolutive *
2) Sciences et éthique
- 1) Esthétique
2) Philosophie analytique II
- 1) Options : TER, mini-mémoire en Philosophie, mini-mémoire en Littérature, mini-mémoire en Sociologie, mini-mémoire en Histoire
- 1) Tutorat, animation et conduite de groupe
2) Projet professionnel et parcours de formation
3) LVE
4) Options (2 au choix) : Préparation aux écrits des concours de philosophie, préparation aux concours publics et des Grandes Ecoles, Management, Logique des prédicats, grec ancien, préparation aux concours de Lettres, LVE



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 10

Accord - cadre de coopération entre l'IPC et Saint Denis International School

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017



ACCORD-CADRE DE COOPERATION

ENTRE

**L'IPC, FACULTES LIBRES DE PHILOSOPHIE
ET DE PSYCHOLOGIE**

ET

SAINT DENIS INTERNATIONAL SCHOOL



L'IPC, Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie de Paris, représentée par son Doyen, M. Michel Boyancé, d'une part,

et

Saint Denis International School représentée par son Directeur, M. Olivier Gervès d'autre part,

désormais « les Parties »,

En considérant l'intérêt des Parties d'établir des relations dans les domaines d'intérêts mutuels concernant la mise en place de projets linguistiques
conviennent de ce qui suit :

Art. 1

Le présent Accord-cadre formalise la collaboration entre les Parties et il pourra s'étendre à tous les domaines d'intérêt notamment des séjours linguistiques aux USA, des stages au lycée Saint-Denis accueillants de jeunes anglophones, des stages en anglais à Paris pour des étudiants de l'IPC assurés par des enseignants de Saint-Denis... .

Les buts à atteindre, les responsabilités et les résultats seront détaillés sur la base d'éventuels accords spécifiques.

Art. 2

Les formes et modalités concrètes de la coopération seront indiquées dans des annexes à cet accord de coopération.

Art. 3

Le présent Accord-cadre a une validité d'un an renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties au moins trois mois avant le 1^{er} septembre de l'année en cours. Chaque modification du présent accord demande l'approbation écrite des deux institutions. Le présent Accord-cadre pourra être renouvelé tacitement à moins qu'une des deux Parties prenne la décision de le résilier. La communication de résiliation devra être transférée à l'autre institution, avec la motivation, au moins six mois avant l'expiration de l'Accord.

Fait en deux exemplaires originaux

Date...

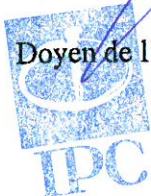
20/06/2017

Date...

02/06/2017

M. Michel BOYANCE

Doyen de l'IPC



IPC • Facultés Libres
de Philosophie et de Psychologie
70, avenue Denfert-Rochereau
75014 PARIS
Tél. 01.43.35.38.60 - Fax 01.43.35.59.80
SIRET 775 728 470 00045 - APE 8542Z

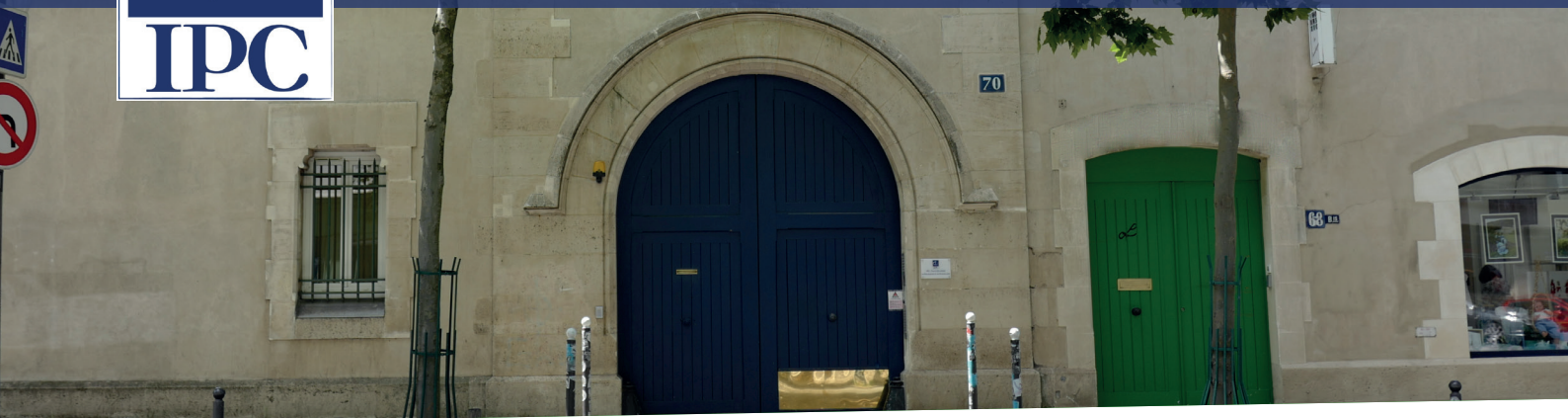
M. Olivier Gervès

Directeur de Saint-Denis International School

Saint-Denis International School
Lycée - Collège - Primaire
Internat - Externat
19, Avenue du Général de Gaulle
BP 146 - 37601 LOCHES Cedex 1
Tél. : 02 47 59 04 28 • Fax : 02 47 94 04 60



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 11

Certificat

«Valorisation des Expériences et des Compétences» (VEC)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017



Destiné aux étudiants inscrits en Licence 1

PROJET

OBJECTIF

Le VEC certifie une **formation de préparation au monde professionnel** qui a pour objectif de proposer des outils qui pourront être mobilisés en L2 et L3 dans le cadre de leur stage, de la construction de leur projet professionnel, et de leur parcours de formation.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de caractériser son identité, ses expériences, ses compétences
- Savoir valoriser, à l'écrit et à l'oral, son identité, ses expériences, ses compétences en fonction de contextes divers
- Savoir se mettre en recul d'une situation
- S'auto-évaluer et se mettre en question pour apprendre

DURÉE DE LA FORMATION

25h (5X5h/jour) en juin

OUTILS ET POSTURES

- Initiation à l'utilisation d'outils de connaissance de soi
- Exercices de présentation de soi selon diverses situations, divers critères de présentation, différents formats de présentation
- Exercices permettant la prise en compte de manière constructive de points de vues différents
- Exercices d'auto-évaluation à partir de l'analyse de ses niveaux d'autonomie selon les situations (dépendance, contre dépendance, indépendance, interdépendance), et de l'analyse de ses différents niveaux d'objectifs et de motivations

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation, jeux de rôles
- Relectures d'expériences et d'exercices
- Échanges en binômes, en équipes.
- Travail en panels

L'ensemble selon une pédagogie modélisante des compétences à acquérir.

VALIDATION

La validation se fera en petits groupes de 4-5 étudiants où chacun aura tour à tour la posture d'évalué, d'évaluateur, et de modérateur de l'évaluation. Le tout est supervisé par le formateur. Chacun est évalué selon 3 exercices relatifs aux compétences travaillées.



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 12

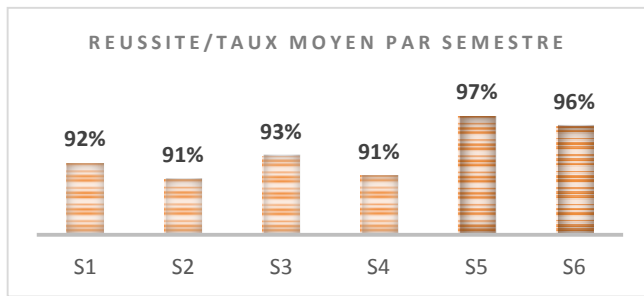
Suivi du cursus de licence en Philosophie

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

Réussite/Taux moyen par Semestre

(Pourcentage calculé sur les années 2011/2012 à 2015/2016)

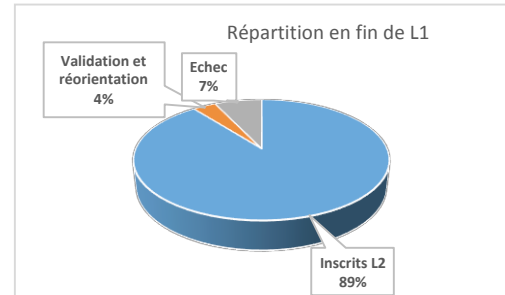


Ces taux sont en progression depuis l'enquête de 2012 notamment pour les semestres 1 et 2 (auparavant entre 80 et 85%). La valorisation du contrôle continu et un renforcement du suivi ont été très bénéfiques pour les étudiants en première inscription et non suffisamment habitués à la méthodologie du travail universitaire.

Suivi du L1 (Réalisé sur les années 2011/2012 à 2015/2016)

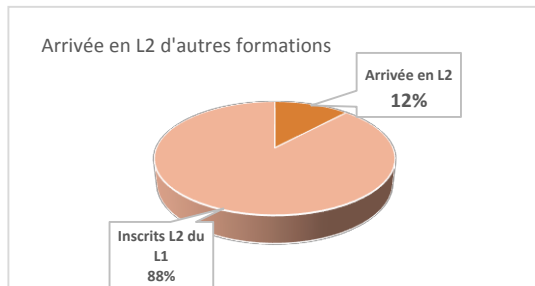
Avec un pourcentage moyen de réussite de 92,9% (échec de 7,1%), le taux de départ de la L1 après sa validation est de 3,5%, le taux d'étudiant de la L1 continuant en L2 est de 89,4% pour 10,6% de départ toutes causes confondues.

Ces résultats témoignent nettement d'une progression des validations en L1 par rapport à l'enquête précédente (échec de 12%). Outre les causes déjà évoquées en 1-1-1, il faut aussi souligner la plus grande place donnée à l'acquisition des compétences transversales.



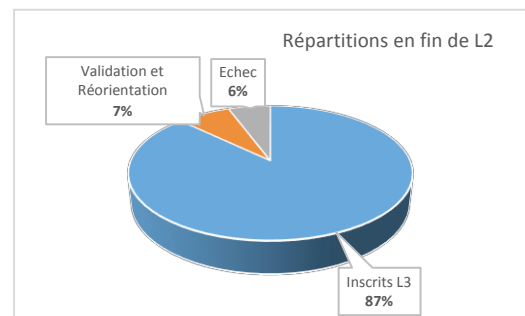
Suivi du L2 (Réalisé sur les années 2011/2012 à 2015/2016)

Taux moyen d'entrée en L2 venant d'autres formations



Ce taux moyen est en hausse depuis la précédente enquête (8%). Il manifeste bien de l'intérêt de la possibilité de la réorientation à la fin de la L1 (notamment de psychologie à philosophie) et de l'intérêt pour la formation de l'IPC.

Taux moyen pour la fin de L2

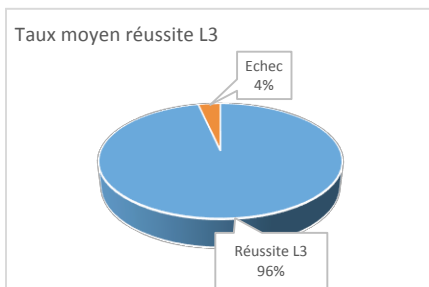


Le taux de réussite de L2 est de 94%. Il est en progression par rapport à l'enquête précédente en raison de la valorisation du contrôle continu (voir 1-1-1). Le taux de non inscriptions en L3 après validation est stable ; il s'agit de changements de parcours pour des raisons d'orientations personnelles.

Suivi du L3 (Réalisé sur les années 2011/2012 à 2015/2016)

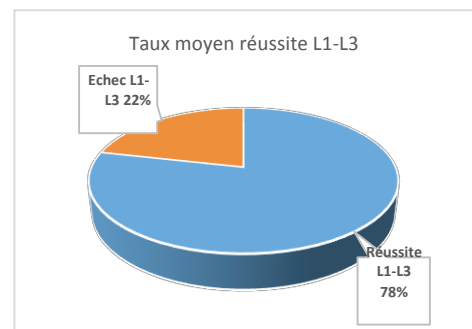
Taux moyen de réussite de la L3 : 96,5%

Ce taux est en légère progression par rapport à la dernière enquête (92%). Celle-ci est plus visible sur l'ensemble des 3 années de la formation de Licence.



Le taux moyen de réussite L1-L3, (incluant l'apport de nouveaux étudiants en cours de cycle), de 78,5% (77,2% pour l'enquête précédente) souligne le rôle du suivi pédagogique pour aider l'étudiant à finaliser son cycle d'études.

Taux moyen de réussite L1-L3



SUIVI DU CURSUS DE LICENCE EN PHILOSOPHIE - COHORTES

Cohortes des Licence des années 2011/2012 à 2016/2017

Philosophie	Promo 43			Promo 44			Promo 45			Promo 46			Promo 47			Promo 48		
	2011/2012			2012/2013			2013/2014			2014/2015			2015/2016			2016/2017		
Validation Licence 1	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%
L1 Sem 1	52	45	86,5%	59	56	94,9%	30	28	93,3%	50	47	95,9%	58	55	94,8%	51	47	92,2%
L1 Sem 2	57	51	89,5%	60	57	95,0%	32	29	90,6%	50	49	98,0%	57	55	96,5%	51	NC	
Départs/non inscrits en L2	5	9,8%	6	10,3%	4	12,9%	4	8,0%	7	12,1%								
Échec rdbl ou réorientation	5	9,8%	3	5,2%	3	9,7%	2	4,0%	4	6,9%								
Validation L1 et réorientation			3	5,2%	1	3,2%	2	4,0%	3	5,2%								
Nouvelles arrivées pour le L2	4	10,3%	3	6,5%	4	7,3%	7+3 red	27,8%	6 & 1red	13,2%	2nv & 3psy	8,9%						
Validation Licence 2	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%
L2 Sem 3	43	35	81,4%	50	47	94,0%	57	52	91,2%	38	38	100%	52	52	100%	56	54	96%
L2 Sem 4	45	39	86,7%	48	43	89,6%	59	55	93,2%	36	35	97,2%	53	53	100%	56	NC	
Départs/non inscrits en L3	6	15,4%	6	13,0%	11	20,0%	3	7,9%	7	13,2%								
Échec rdbl ou réorientation	4	10,3%	5	10,9%		9,1%	1	2,6%										
Validation L2 et réorientation	2	5,1%	1	2,2%		10,9%	2	5,3%	7	13,2%								
Nouvelles arrivées en L3	1	2,6%			1	2,4%	1 red	2,1%	1 psy)	2,8%	1 ap pause 1 rd	4,3%						
Validation Licence 3	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%
L3 Sem 5	38	36	94,7%	33	33	100%	42	41	98%	48	47	98%	36	35	97,2%	46	44	96%
L3 Sem 6	39	37	94,9%	33	33	100%	42	41	98%	48	47	98%	36	34	94%	47	NC	
Licence complète	36	92,3%	33	100%	41	98%	47	98%	34	94%	NC							
Mention Bien	2	5,6%	3	9,1%	4	9,8%	2	4,3%	5	14,7%								
Mention AB	11	30,6%	5	15,2%	11	26,8%	22	46,8%	16	47,1%								
Taux de réussite InsL1/L3		83,3%		68,8%		80,4%		81,0%		85,0%								
Taux de départ de L1 à L3		28,6%		34,8%		21,6%		26,6%		18,8%								

Ce tableau des cohortes, établi par semestres et à la fin d'année, à partir des dossiers individuels dans chaque promotion, exprime un suivi très ajusté de leurs réussites, échecs et réorientations. Cette base permet de mettre facilement en évidence (voir 1-1) les évolutions qui se dessinent en lien avec les changements mis en œuvre.



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 13

Organigramme de gouvernance de l'établissement

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

ASSOCIATION
« FLPC DITE IPC »

INSTANCES DÉLIBÉRATIVES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSIDENT : Me Olivier Pinot de Villechenon

MESRI
RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE PARIS

PILOTAGE

DOYEN
Michel Boyancé
ASSISTANTE
Clothilde de Maupeou

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Président : Michel Boyancé

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT
Président : Michel Bastit

INSTANCES REPRÉSENTATIVES

- Délégués du personnel
- Conseil d'établissement
 - > Comité de direction
 - > Bureau des Étudiants
 - > Personnels des services généraux

RECHERCHE

- Équipes de Recherche
 - > Philosophie
 - Axe Recherche fondamentale
Coordinateur : Emmanuel Brochier
 - Axe de Recherche finalisée
Coordinateur : Bernard Guéry
 - > Psychologie
 - Axe de Recherche 1
Coordinateur : Serban Ionescu
 - Axe de Recherche 2
Coordinateur : Jean-Louis Stilgenbauer
- Publications
 - > Presses Universitaires de l'IPC
Directeur : Michel Boyancé
 - > « Cahiers de l'IPC »
Directrice de la rédaction : Bénédicte Mathonat

FORMATIONS

- **Diplômes nationaux de Licence**
Jury Rectoral : Président, Michel Bastit
 - > Psychologie
Coordination pédagogique
3 enseignants-chercheurs en psychologie :
Carole Lefèvre
Jean-Louis Stilgenbauer
Marielle Vuillod
Équipe pédagogique
 - > Philosophie
Coordination pédagogique
3 enseignants-chercheurs en philosophie :
Emmanuel Brochier
Bruno Couillaud
Bénédicte Mathonat
Équipe pédagogique
- **Diplômes propres**
 - > PREFO (avec la Fondation d'Auteuil)
Coordinateur : Adriano Zanin
 - > Médecine & Philosophie (avec Stanislas, Paris)
Coordinateur : Florian Laguens
 - > Bac +4, Bac +5 en Philosophie
(Diplômes propres en double cursus ICP, ICT, Paris IV, Paris I)
- **Formation continue, Cours tout public, interventions extérieures ...**

COMITÉ DE DIRECTION

- Doyen - directeur
Michel Boyancé
- Enseignant-chercheur coordinateur Recherche
Emmanuel Brochier
- Enseignant-chercheur responsable « Cahiers de l'IPC »
Bénédicte Mathonat
- Enseignant-chercheur coordinateur Philosophie
Emmanuel Brochier
- Enseignant-chercheur coordinateur Psychologie
Jean-François Lambert
- Coordinateur LVE et international
Robin Galhac

SERVICES GÉNÉRAUX

- Comptabilité / RH
Emmanuelle Girard
- Communication
Suzanne Anel
- Bibliothèque
Suzanne Anel
- Suivi des évaluations, statistiques, résultats ...
Camille Bagot
- Relations enseignants, plannings, emplois du temps
Marie des Déserts
- Système informatique
Gauthier van den Hove
- Relations internationales
Bertrand Doncieux
- Assistante, éditrice PUIPC
Isabelle Bitonti



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 14

Équipe pédagogique

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

Tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique pour une mention de licence

Intitulé : Licence de Philosophie

Enseignants de l'établissement (hors PAST) :

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante d'appartenance au sein de l'établissement	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés	Responsabilités dans le pilotage de la formation
Nom et Prénom	Grade					
AGULLO Stéphane	EC	-	CS / ER MPP Axe 1	27	Philosophie	Equipe pédagogique
BOYANCE Michel	EC	-	CS / CP / CD / ER MPP Axe 2	94	Philosophie	Directeur général
BROCHIER Emmanuel	MC	17	CS / CP / CD / ER MPP Axe 1	130	Philosophie	Coordinateur général Philosophie
COUILLAUD Bruno	EC	-	CS / ER MPP Axe 1	50	Philosophie	Coordinateur Recherche
GUERY Bernard	EC	-	CS / ER MPP Axe 2	6	Module préprofessionnel	Equipe pédagogique
LAMBERT Jean-François	EC	-	CS / CD / ER PPQS	12	Neurobiologie	Coordinateur général Psychologie
MATHONAT Bénédicte	EC	-	CS / CP / CD / ER MPP Axe 1	110	Philosophie	Responsable Publications
MONGIS Henri	HDR	-	CS / CP / ER MPP Axe 1	24	Philosophie	Equipe pédagogique

Légende :

CS : Conseil scientifique

CP : Conseil de perfectionnement

CD : Comité de direction

ER MPP Axe 1 : Equipe de recherche « Métaphysique, philosophies de la nature, philosophie pratique »

ER MPP Axe 2 : Equipe de recherche « Philosophie pratique et société moderne »

ER PPQS : Equipe de recherche « Psychologie, Philosophie et questions de société »

Professionnels (hors PAST) :

Nom, Prénom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
De BAILLIENCOURT Ghislain	ADOBE France	10	Module preprofessionnel
DURRANDE Pierre	Fondation d'Auteuil	30	Sociologie de l'Education, soutenance de stage
GUENOIS Jean-Marie	Le Figaro	4	Soutenances de stages
PASCAUD Martial	La Poste	30	Management

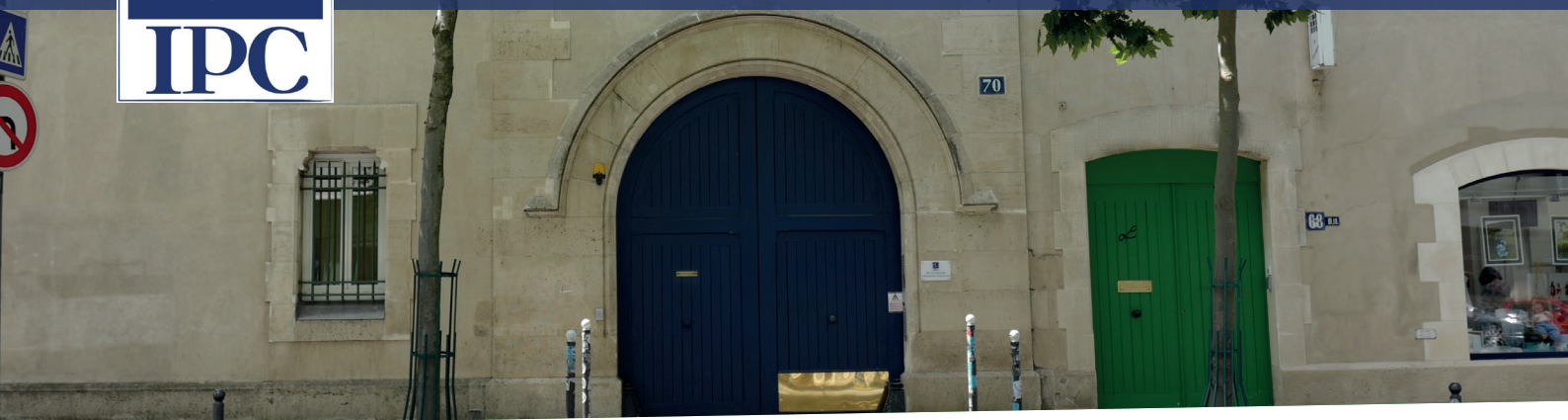
Autres Enseignants :

Nom et Prénom	Grade	Etablissement d'origine	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
BAYEGAN Reza	M2	British Council	80	Anglais
ALBARIC Elsa	MC	Collège Pierre Mendès	80	Anglais
CHAUNU Jean	Docteur	Collège Stanislas (Paris)	30	Histoire
COUILLAUD Maylis	M2	Institution Saint Pie X	134	Latin
d'AVEZAC de CASTERA Bernard	Docteur en philosophie, certifié en Lettres	Retraité	20	Philosophie
de CHEFDEBIEN Guilhemette	Doctorante	Institut Catholique de Paris	160	Philosophie
DEBAUPTTE Gilles	Docteur	Institut Catholique de Paris	60	Philosophie, Littérature
GALHAC Robin	Doctorant	Institut Catholique de Lyon	100	Philosophie, Méthodologie
GAZEAUD Antoine	M2	Lycée Catholique de Pontlevoy	54	Philosophie
GOURGUES Pascal	MC	Université Paris II	30	Droit
JACOB Pascal	CAERPA	Lycée Notre-Dame d'Orveau	20	Philosophie
JOUY Augustin	M2, certifié en philosophie	En disponibilité	20	Méthodologie
La BALME Denis	Agrégé CPGE	Lycée Blomet	40	Philosophie
LAGUENS Florian	Doctorant	Université Paris I - Sorbonne	120	Philosophie
LAURENT Thierry	HDR	Université Paris IV - Sorbonne	15	Littérature
MICHON Hélène	HDR	Université de Tours	16	Littérature
MORIN Jean-Michel	HDR	Université René Descartes	15	Sociologie
PORTES François-Marie	Doctorant	Université Paris IV - Sorbonne	115	Latin, méthodologie
PUTALLAZ François-Xavier	HDR	Université de Fribourg (Suisse)	20	Philosophie
RICO-DOMINGUEZ Marcos	Lecteur	Université du Havre	80	Espagnol
ROBILLARD Stéphane	Docteur, agrégé hors-classe	Lycée Janson de Sailly	40	Philosophie
SALAMITO Jean-Marie	PU	Université Paris Sorbonne	20	Philosophie, Histoire
SALLERON Estelle	Doctorante	Rectorat de Versailles	15	Littérature
SAUCEY Médéric	Doctorant	Institut Catholique de Toulouse	25	Philosophie
SEMEN Yves	Docteur	ITC Lyon	15	Philosophie
SFEZ Gérald	HDR, agrégé	CPGE du Lycée La Bruyère	52	Philosophie

SIGGEN Michel	Docteur	Collège des Creuset Sion (Suisse)	40	Philosophie
SOUAL Philippe	HDR, agrégé CPGE	Lycée Pierre de Fermat	30	Philosophie
TATON Ana	Certifié	Lycée Saint-Louis de Gonzague - Franklin	40	Allemand
THALABARD Emile	MC	Rectorat de Paris	30	Philosophie
URVOY Dominique	HDR	Retraité	20	Philosophie
URVOY Marie-Thérèse	HDR	Retraité	20	Islamologie
VAN DEN HOVE Gauthier	Doctorant	Université d'Amsterdam	18	C2i
VANHEMS Cédric	Agrégé	Collège Stanislas Paris	120	Lettres, Grec
ZOBEL Clemens	MC	Université Paris VIII	80	Anglais



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 15

Arrêté du Jury Rectoral (2016-2017)

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 613-1, L 613-7, D 613-3 et D 613-6,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master,
Vu la demande de l'établissement et les dossiers des formations déposés à l'AERES et présentés au Recteur de l'académie,

ARRÊTE

Les conditions dans lesquelles sont contrôlées les connaissances et aptitudes des étudiants inscrits auprès de l'IPC Facultés libres de Philosophie et de Psychologie qui poursuivent des études conduisant au diplôme national de licence au cours de l'année universitaire 2016-2017, sont arrêtées selon les dispositions qui suivent.

Article 1 :

La formation conduisant au diplôme de licence est ouverte dans le domaine et mentions suivants :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mention : Psychologie

Mention : Philosophie

La formation est structurée en semestres et en unités d'enseignement capitalisables.

Les parcours sont conçus de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

Le programme de licence indique en outre les compétences disciplinaires, les compétences linguistiques, les compétences transversales et les compétences préprofessionnelles que doivent acquérir les étudiants inscrits à la licence pour chaque parcours.

Les programmes d'enseignement ne peuvent pas être modifiés en cours d'année universitaire.

Article 2 :

Les étudiants doivent satisfaire aux conditions réglementaires d'inscription dans les formations universitaires conduisant au diplôme national de licence.

Article 3 :

Le recteur nomme le président et les membres du jury qui délibèrent à l'issue des sessions d'examen.

Le jury est présidé par un enseignant-chercheur d'un établissement d'enseignement supérieur public. Il est composé en majorité d'enseignants-chercheurs et d'enseignants appartenant à des établissements publics habilités à délivrer les diplômes correspondants. Il ne siège valablement qu'en présence de ceux-ci.

Le jury délibère dans les conditions prévues par l'arrêté licence du 1^{er} août 2011 sur les résultats obtenus par les étudiants.

Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

Le recteur d'académie assiste ou se fait représenter à chaque réunion de jury.

Le jury peut être réuni à la demande du recteur d'académie.

Article 4 :

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Article 5 :

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées en fin de semestre : une session initiale et une session de rattrapage. Cette session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats.

Il incombe à l'établissement d'afficher le calendrier, de convoquer les étudiants, de fixer les dates, lieux et conditions d'organisation des examens.

Article 6 :

Les règles de choix des unités d'enseignement doivent être intégrées aux modalités du contrôle des connaissances et des aptitudes.

Article 7 :

Les périodes d'études obtenues à l'étranger peuvent être validées par le jury en vue du diplôme cité par l'article 1 à condition que le projet soit accepté par le responsable pédagogique et que la formation suivie relève du même champ disciplinaire.

Article 8 :

Les modalités du contrôle des connaissances et aptitudes doivent être affichées au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement, et ne peuvent être modifiées en cours d'année.

Article 9 :

Les règles relatives à la capitalisation des crédits sont les suivantes : seules les unités d'enseignement affectées de crédits sont capitalisables. Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une unité d'enseignement est acquise lorsque la moyenne des notes semestrielle qui la compose est au moins égale à 10/20. Pour les périodes d'études obtenues à l'étranger, celles-ci ne sont prises en compte qu'après validation du jury.

Article 10 :

La licence sanctionne un niveau validé par 180 crédits ECTS. Le diplôme peut être obtenu par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours ou par application des modalités de compensation décrites à l'article 11. La validation d'un semestre confère la totalité des crédits européens semestriels soit 30 crédits.

Article 11 :

La compensation est organisée, d'une part, sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs.

Article 12 :

Le présent arrêté ne vaut que pour l'année universitaire 2016-2017.

Il sera affiché à destination des étudiants sur des panneaux prévus à cet effet par l'IPC Facultés libres de Philosophie et de Psychologie.

Article 13 :

Le doyen de l'IPC Facultés libres de Philosophie et de Psychologie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le **15 MAI 2017**



Gilles PÉCOUT



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 16

Maquette Descriptif de cours

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

MAQUETTE DESCRIPTIF DU COURS

Présentation : Licence
Semestre
UE
Nombre de crédits :
Titre (nombre d'heures)

Enseignant :

Description

Compétences visées :

Objectifs d'apprentissage :

Méthodes pédagogiques :

Calendrier :

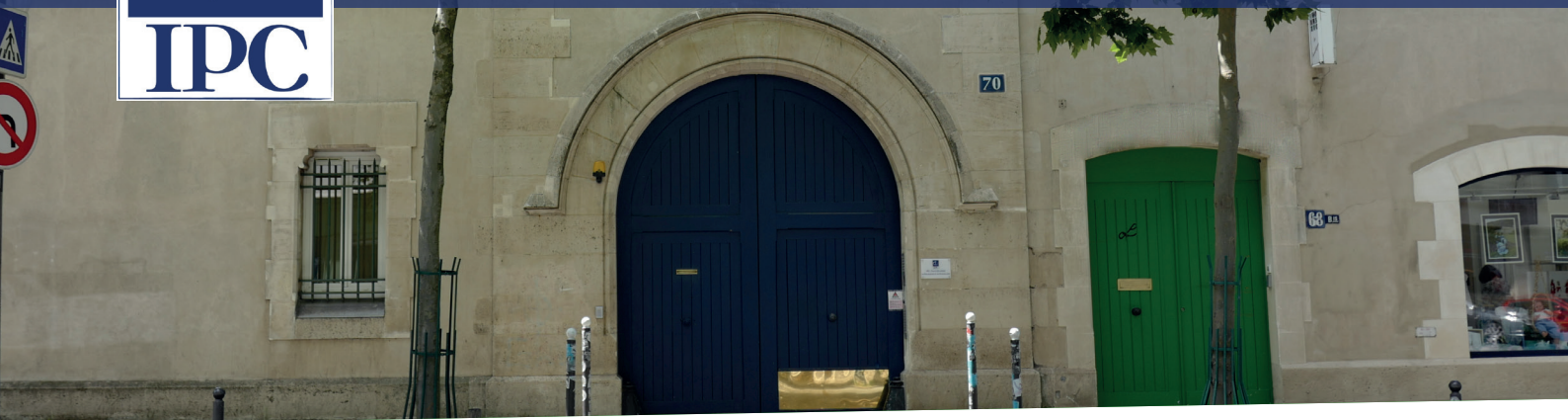
Evaluation :

Ressources :

Sitographie



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 17

Effectifs

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

Tableau récapitulatif des effectifs

Intitulé de la mention : Philosophie

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'inscrits pédagogiques ¹ en L1 dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme	61	33	50	58	53
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L1 n'ayant aucune note à tous les examens et/ou au contrôle continu (= nombre d'abandons)	0	0	0	0	0
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L1 admis en L2, même partiellement	57	29	48	54	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme	51	59	38	53	56
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L2 admis en L3, même partiellement	46	53	35	53	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques sortant de cette L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	3	6	1	7	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3 dans la mention	34	42	48	36	47
Nombre d'inscrits pédagogiques entrant dans cette L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	-	-	-	-	-
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L3 ayant validé leur diplôme	33	41	47	34	NC*

*NC : effectifs non connus ; en attente des résultats d'examens.



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 18

Orientation post licence en Philosophie

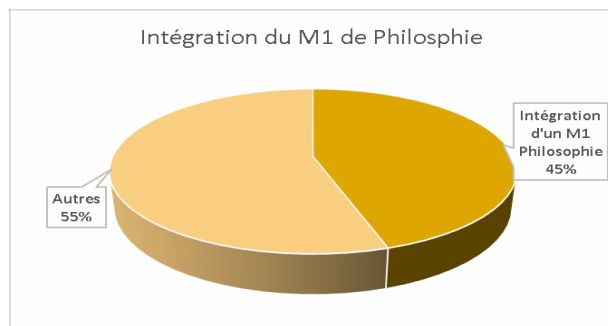
**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

Répartitions des orientations post-Licence

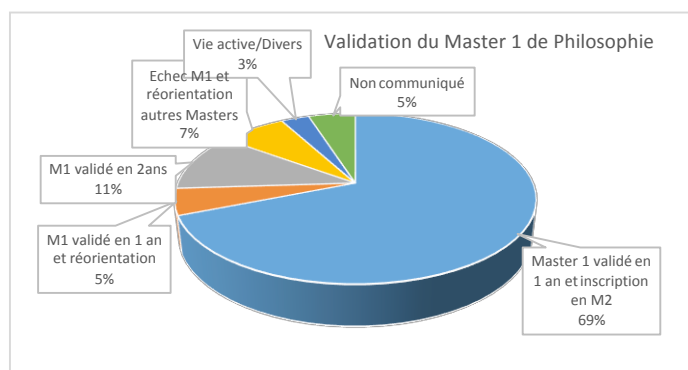
(Enquête réalisée sur les promotions sorties entre 2011 et 2016, voir annexe 1-3-3)

Inscription en M1 de Philosophie

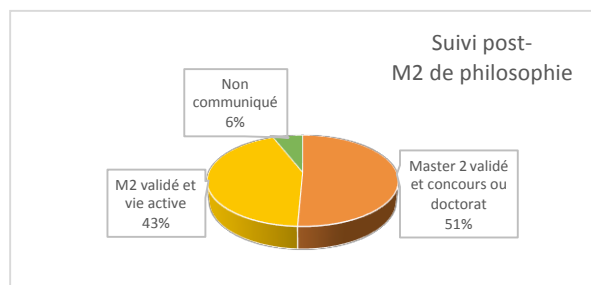


Le taux de poursuite en M1 de philosophie s'est stabilisé comme déjà constaté dans l'enquête précédente avec la mise en place du LMD et l'ouverture possible à de nombreux Masters ou concours d'Ecole avec une Licence généraliste.

Taux de validation du Master



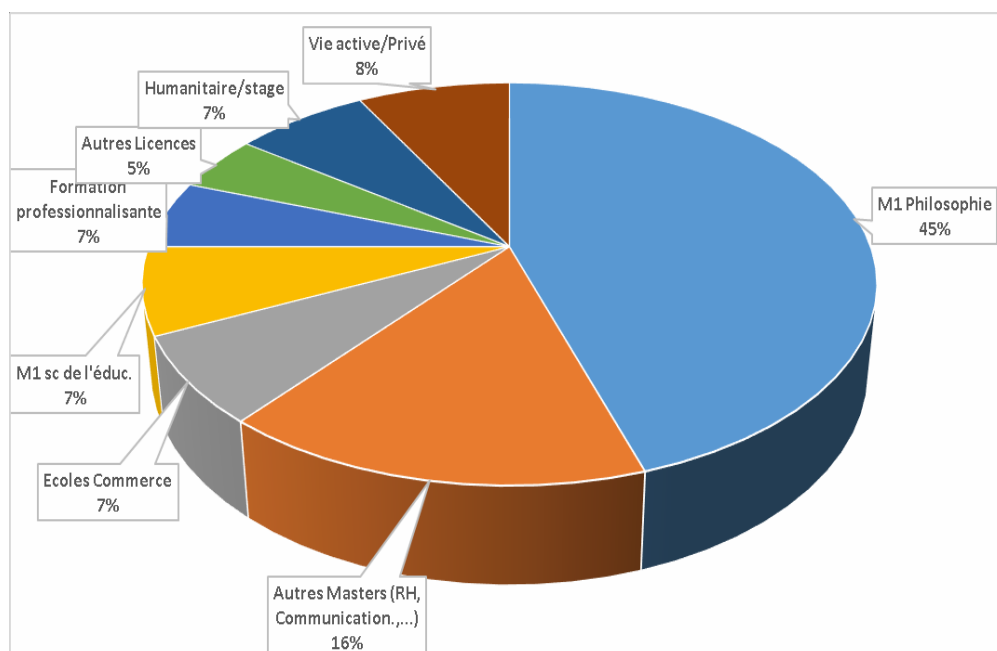
Validation du Master 1: 74% l'obtiennent dans la 1^{ère} Année. Sur les 26% qui ne valident pas en un an, 7% se réorientent à la fin de cette 1^{ère} Année, et 11% le valident en deux ans. Sur les 8% restants, 5% sont non communiqués et 3% après une 2^{ème} inscription, ont bifurqué vers une vie active, des engagements divers.



Validation du Master 2: 5% des étudiants ayant validé leur M1 de philosophie en 1 an bifurquent pour d'autres M2 (RH, Communication,...) ou une vie professionnelle, familiale... Sur la totalité des étudiants inscrits en Master 2, 94% le valident en un an (6% non communiqués). Le master de philosophie est ainsi validé en 2 ans par 65% des étudiants primo-inscrits en M1. Sur tous les étudiants ayant validé le Master, 54% préparent les concours et/ou commencent un doctorat.

Répartition de toutes les orientations post Licence

L'enquête post-licence est représentative des différents domaines qui sont retenus par nos étudiants. Est manifeste la variété des secteurs privilégiés en lien avec la variété des profils de nos étudiants et, en même temps, leur cohérence avec l'apport de la philosophie. Ce qui est une des raisons de leur choix de ces études (NB : En raison de cet apport, une plus grande publicité aux concours de la fonction publique pourrait leur être faite.)



ORIENTATIONS POST LICENCE EN PHILOSOPHIE - COHORTES

Cohortes des orientations post-Licence

		Année 2011/2012			Année 2012/2013			Année 2013/2014		
Licence obtenue		40			36			33		
Intégration d'un M1 (Philosophie)		21	53%	(Paris IV 18)	13	36,1%	(Paris IV) 13	16	48,5%	(Paris IV 14)
Intégration d'un M1 (non Philosop.)			20%		9	25,0%		6	18,2%	
	dont	2		IEP,EHESS	5		Com/managt	4		Com/manag
		3		Com.Théo.						
		3	8%	Sc de l'éd.	4	11,1%	Sc de l'éd.	2	6,1%	Lett/Sceduc
Autres		11	28%		14	38,9%		11	33,3%	
	dont									
	Autres Licences: (Lettres, Droit, Sc. Politique,...)	2	5,0%					2	6,1%	(manag/RH)
	Formation ressources humaines	1	2,5%	IGS						
	École communic. Journal.	1	2,5%	(EFAP)						
	IUFM/CFP/ Educ.Sp./Ass.Soc.	1	2,5%							
	Écoles Commerce	1	2,5%	(ESC Grenoble	2	5,6%	(Toulouse)			
	Formation profes.(Bibl.) /artisanat)	1	2,5%	(Biblioth.)	6	16,7%	(archi/cinéma)	2	6,1%	(police/comp)
	Humanitaire/Etranger				3	8,3%		2	6,1%	
	Vie active/ Divers...	4	10,0%		3	8,3%		5	15,2%	
		Année 2014/2015			Année 2015/2016			Année 2016/2017		
Licence obtenue		41			47			34		
Intégration d'un M1 (Philosophie)		19	46,3%		17	36,2%		21	58,3%	
Intégration d'un M1 (non Philosop.)		9	22,0%		8	17,0%		8	23,5%	
	dont			(Lettr/Com) 6			7 (RH Managt	14,7%	ComRH	5
							1 (lrcom)		Managt	
			7,3%	Sc educ 3				8,8%	sc éduc	3
Autres		13	31,7%		13	27,7%		5	14,7%	
	dont									
	Autres Licences: (Lettres, Droit, Sc. Politique,...)	3	7,3%	(logistiq/com	3	6,4%	droit/hist/lettr			
	Formation ressources humaines									
	École communic. Journal.				1	2,1%	(ISCOM)			
	IUFM/CFP/ Educ.Sp./Ass.Soc.				1	2,1%				
	Écoles Commerce	4	9,8%		2	4,3%				
	Formation profes.(Bibl.) /artisanat)	1	2,4%							
	Humanitaire/Etranger	1	2,4%		6	12,8%		3	8,8%	
	Vie active/ Divers...	4	9,8%					2	5,9%	

Ce tableau récapitule tous les éléments communiqués par les étudiants de chaque promotion en réponse à l'enquête effectuée au mois de septembre après la fin de leur licence.



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 19

Suivi des orientations post licence en Philosophie

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

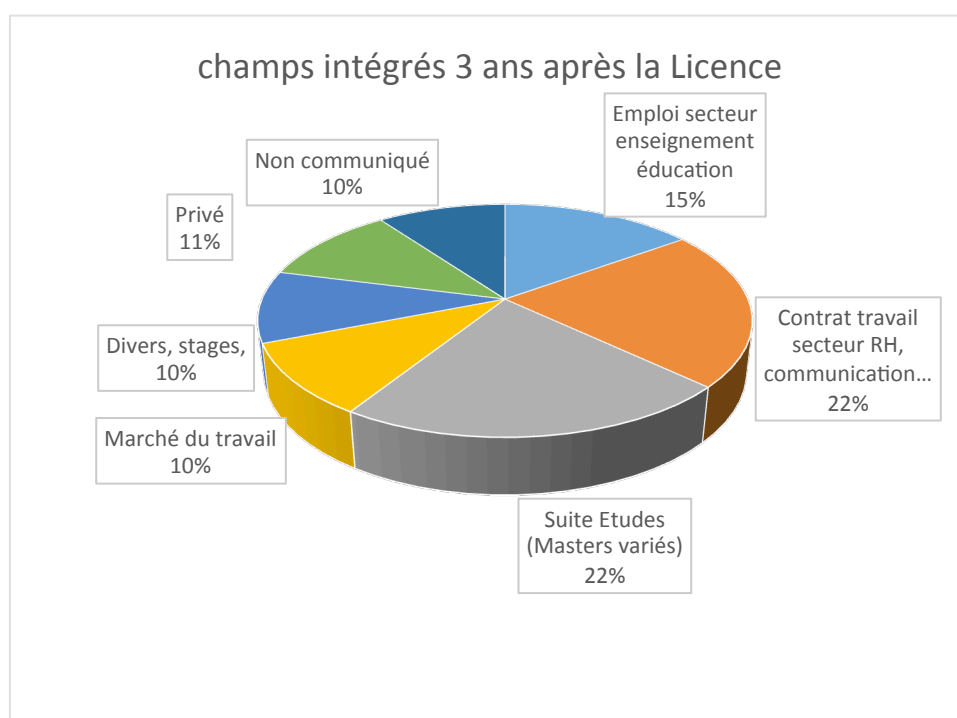
30/06/2017

Suivi des intégrations post-Licence après 3 ans

(Enquête réalisée sur les promotions sorties entre 2011 et 2014)

Un constat qui ressort premièrement de ce suivi c'est la part importante (22%) des étudiants, qui 3 ans après la fin de leur Licence n'est pas encore en fin d'études. En cause, 1) les Masters en alternance qui durent habituellement 3 ans (par ailleurs très féconds tant sur le plan de la formation que de l'embauche), 2) le désir de pauses humanitaires à l'étranger entre deux cycles qui devient de plus en plus important, et 3) une certaine flexibilité entre M1 et M2 qui amène les étudiants pas toujours suffisamment déterminés dans leur orientation, à allonger ce temps d'études post-licence. En outre, le master de Philosophie est souvent suivi par une année de préparation des concours avant d'aller sur le marché de l'emploi.

Pour ce qui concerne l'entrée dans le marché du travail, le secteur RH, Management, Communication en entreprise (Masters, Ecoles de commerce) est l'occasion d'une entrée assez rapide vers un premier emploi, mais également le domaine du professorat des écoles et des fonctions éducatives dans l'enseignement.



NB :La difficulté de ce genre de suivi dépend principalement de la difficulté à obtenir des réponses aux enquêtes adressées aux anciens étudiants. Avec 10% de réponses non communiquées, nous sommes satisfaits de ce taux de retours pour des étudiants qui n'ont été les nôtres que pour la Licence.



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 20

Grille d'Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

PHI/PSY 1A/2A/3A (1er semestre/2ème semestre)

Cours de :

Prof :

Note globale (A : très satisfaisant ou satisfaisant, B : moyen ; C : insatisfaisant)	
--	--

1. La matière (de 0 à 5)

La matière est (0 : absolument pas – 5 : très) utile, pertinente dans le programme des cours	
La matière est (0 : très facile – 5 : très difficile)	
La matière demande (0 : très peu – 5 : beaucoup trop) de travail pour être assimilée	
La matière est (0 : absolument pas – 5 : très) intéressante	

2. La pédagogie (de 0 à 5)

Le rythme des cours est (0 : trop lent – 5 : trop rapide)	
Le nombre de séances est (0 : insuffisant – 5 : trop important)	
Le cours est (0 : pas du tout – 5 : tout à fait) clair, ses éléments sont compréhensibles	
Le cours est (0 : pas du tout – 5 : tout à fait) structuré, les rapports entre ses parties sont clairs	
Les objectifs du cours sont (0 : pas du tout – 5 : tout à fait) clairs	
Les documents distribués sont (0 : pas assez nombreux – 5 : trop nombreux)	
Les documents distribués sont (0 : pas du tout utiles – 5 : très utiles)	
L'enseignant répond (0 : très mal – 5 : très bien) aux questions	
Les exemples sont (0 : pas assez nombreux – 5 : trop nombreux)	
Les exemples illustrent (0 : très mal – 5 : très bien) les notions introduites	

3. Commentaires libres :

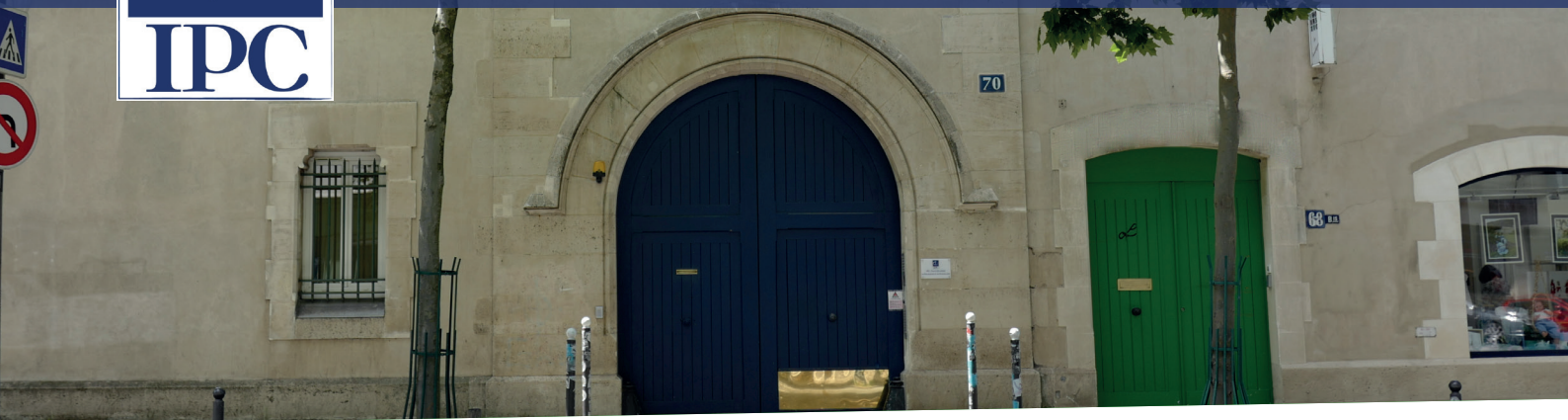
Suggestions :

Ce que vous avez particulièrement aimé :

Ce que vous avez particulièrement détesté :



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 21

Consignes pour la validation des épreuves

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

CONSIGNES POUR LA VALIDATION DES ÉPREUVES

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LES EXAMENS

1. Accès à la salle d'examen

- « Après l'ouverture de(s) (l')enveloppe(s) contenant le(s) sujet(s), à l'heure du début de l'épreuve, l'accès à la salle d'examen est interdit. Tout retard devra donc faire l'objet d'une demande à un des responsables d'année. A titre exceptionnel (retard lié à un événement indépendant de la volonté du candidat), le candidat pourrait être autorisé par un responsable d'année à pénétrer (avec billet d'autorisation d'entrée signé) dans la salle au plus tard une heure après le début de l'épreuve, sans temps supplémentaire accordé (mention du retard sur le rapport de surveillance). » *Bulletin officiel n°21 du 26 mai 2011*
- Si son nom ne figure pas sur la liste d'émargement, le candidat est autorisé à composer sous réserve de vérification et doit obligatoirement signer la liste d'émargement.
- Le candidat doit composer à la place qui lui a été assignée pour l'épreuve.

2. Dispositions relatives aux fraudes

- Sacs, cartables, portes documents, tout matériel ou document non autorisé ne sont pas accessibles durant toute la durée de l'épreuve et sont regroupés à un endroit désigné par le surveillant.
- De même, les téléphones portables et appareils permettant l'écoute de fichiers audio sont interdits, y compris durant les sorties temporaires, et doivent être impérativement éteints. Ils sont rangés dans le sac du candidat ou remis aux surveillants de salle.
- Aucune communication n'est autorisée entre les candidats ou avec l'extérieur (téléphones et tout appareil permettant échanges ou consultation d'informations interdits sous peine de poursuites).
- L'utilisation ou non d'une calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est expressément précisée. Le papier est fourni par l'IPC, y compris les brouillons.
- En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant prend toutes mesures nécessaires (Saisie des pièces ou matériels, mention dans un PV...). Cf note ci-dessous¹.
- Toute production universitaire doit faire état de ses sources, notamment lors de citations qui doivent toujours être indiquées entre guillemets. Le manquement à cette obligation constitue un plagiat pouvant entraîner des sanctions disciplinaires ou pénales.

3. Sortie provisoire de la salle d'examen ou de concours

- Quelle que soit la durée de l'épreuve, pendant la première heure, aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est autorisée (sauf cas de nécessité absolue ; sortie à mentionner sur le rapport).
- Pour les épreuves d'une durée de une ou deux heures il n'y a pas de sortie provisoire possible (sauf cas de nécessité absolue ; sortie à mentionner sur le rapport).
- Pour les épreuves de trois heures et plus, il n'y a plus de sortie provisoire possible durant la dernière heure
- À l'issue de la première heure, les candidats quittant provisoirement la salle n'y sont autorisés qu'un par un : copies et brouillons remis au surveillant, billet de sortie à leur nom, horodaté et signé par le surveillant, à faire signer et horodater au retour par le surveillant de la salle.
- Les étudiants ne sont pas autorisés à discuter ou stationner dans la cour ou sur le perron. Tout manquement à cette règle sera mentionné sur le rapport de surveillance.
- Toute sortie provisoire ne doit pas excéder cinq minutes.

¹ « En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention en est portée au procès-verbal. Toutefois, en cas de substitution de personne ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle peut être prononcée par l'autorité responsable de l'ordre et de la sécurité dans les enceintes et locaux de l'établissement. ». Décret n°92-657 du 13 juillet 1992, art. 22

4. Sortie définitive de la salle d'examen

- Aucun candidat ne doit quitter définitivement la salle sans remettre sa copie (même blanche), cachetée, et sans signer la liste d'émargement.
- Les étudiants ne sont pas autorisés à discuter ou stationner dans la cour ou sur le perron.

5. Rédaction durant l'épreuve

- Le temps de l'épreuve une fois écoulée, le surveillant relève les copies. Tout étudiant continuant à rédiger après ce moment fera l'objet d'un rapport.

6. Surveillance extérieure

- Un surveillant extérieur à la salle d'examen est chargé de veiller à l'application du règlement en dehors de la salle d'examen.
- Il passe régulièrement dans les salles d'examen pour venir en soutien au surveillant de salle (nombre d'étudiants important ...).
- La première heure d'examen il s'assure du bon lancement des épreuves (présence des surveillants, vérification des sujets...).

7. Surveillance préparation colle orale

- Les étudiants préparant une colle orale sont réunis dans une salle prévue à cet effet. Un surveillant est présent pour veiller à la bonne application du règlement.
- Le paragraphe 2 du règlement s'applique pour la préparation des oraux.
- Les étudiants ne sont pas autorisés à discuter ou stationner dans les couloirs en attendant de passer leur oral. Tout manquement à cette règle donnera lieu à un rapport.

8. Aménagements particuliers

Un dispositif accès handicap a été mis en place. Après avis, et demande motivée, d'un médecin désigné par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH – Paris), l'établissement procède à la majoration du temps imparti aux épreuves (un tiers de temps supplémentaire), à une aide technique ou humaine appropriée à la situation, à l'étalement du passage des épreuves sur plusieurs sessions ou à des adaptations d'épreuves. Il n'existe pas d'enseignement à distance.

Concernant le tiers de temps supplémentaire, concrètement :

- Pour les épreuves ayant lieu le matin, le tiers de temps supplémentaire s'applique à partir de la fin de l'horaire commun (ex : épreuve de 9h à 13h, tiers de temps supplémentaire de 13h à 14h20).
- Pour les épreuves de 4h ayant lieu l'après-midi : le tiers de temps supplémentaire débute avant l'horaire commun.
- L'étudiant concerné est personnellement prévenu de toute modification de ces principes.



IPC - Faculté Libre de Philosophie



Annexe 22

Charte d'Évaluation des Examens par les Étudiants (EEE)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

Préambule

Soucieuse de proposer à ses étudiants une formation de qualité, la Faculté de Philosophie (IPC – Paris) organise chaque année des procédures d'évaluations par les étudiants, des enseignements et de l'ensemble des services (services de scolarité, planning, suivi par l'enseignant référent, stages, documentation, informatique...).

La mise en œuvre de cette procédure d'évaluation est sous la responsabilité d'un membre du Conseil de Perfectionnement qui en fournit ensuite une synthèse au dit Conseil et communique les résultats aux enseignants et aux personnels concernés.

1. Évaluation des enseignements

A. Objectifs

Les objectifs de cette évaluation sont multiples :

- Favoriser le dialogue entre les enseignants et les étudiants afin d'éclairer les objectifs et les contenus de la formation ;
- Améliorer le dispositif pédagogique en stimulant l'innovation ;
- Améliorer l'appropriation des savoirs en identifiant les faiblesses éventuelles au niveau des dispositifs pédagogiques ;
- Fournir des indicateurs pour le pilotage de la formation.

B. Moyens

Le dispositif annuel des évaluations prend deux formes :

- Chaque semestre, sous la forme d'un questionnaire anonyme approuvé par le Conseil de Perfectionnement, chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation par les étudiants. Il interroge les étudiants sur les objectifs (compétences visées), le contenu, la pédagogie, le contrôle des connaissances, l'organisation ;
- Une fois par an, sous la forme d'un échange avec les membres du Conseil de direction des Etudes, c'est l'ensemble de la formation qui donne lieu à une évaluation.

C. Résultats

Les résultats sont communiqués de façon appropriée et transformés en propositions d'améliorations :

- Les résultats sont traités en toute confidentialité par le responsable des évaluations ;
- Les résultats sont communiqués au Conseil de Perfectionnement qui émet des propositions d'améliorations soumises au Conseil de Direction des Etudes ;
- Une synthèse des résultats de l'évaluation de chaque enseignement est communiquée à l'enseignant concerné, à la fin du semestre ;
- L'accès aux évaluations individuelles est confidentiel et ne peut se faire qu'au terme des sessions d'examens ;
- Un bilan synthétique annuel de la formation et des enseignements, assorti de recommandations, est communiqué sur le site Internet de la Faculté.

2. Évaluation des services

A. Objectifs

Les objectifs de cette évaluation sont d'améliorer le pilotage des différents services :

- Services de scolarité ;
- Service des plannings et de la gestion salles ;
- L'accompagnement des étudiants par l'enseignant référent ;
- L'accompagnement des étudiants par des tuteurs (étudiants en Master) ;
- Présentation des métiers et des filières par des intervenants extérieurs ;
- La disponibilité des ouvrages de la bibliothèque et des documents numériques (Jstor ; OPenEdition...) ;
- Evaluation de la préparation aux certificats (C2i, VEC, Parole et responsabilité).

B. Moyens

Ce dispositif d'évaluation prend deux formes :

- Chaque mois, dans le cadre du Conseil des Facultés (Philosophie – Psychologie), le Conseil de direction des Études, deux représentants de l'équipe administrative, ainsi que les membres du BDE, se réunissent pour faire le point sur la formation et la vie étudiante ;
- Une fois par an, une évaluation annuelle sous la forme d'un questionnaire anonyme approuvé par le Conseil de Perfectionnement, chaque service fait l'objet d'une évaluation par les étudiants.

C. Résultats

Les résultats sont communiqués de façon appropriée et transformés en propositions d'améliorations :

- Les résultats sont traités en toute confidentialité par le responsable des évaluations ;
- Les résultats sont communiqués au Conseil de Perfectionnement qui émet des propositions d'améliorations soumises au Conseil de Direction des Etudes ;
- Une synthèse des résultats de l'évaluation, assortie de recommandations, est communiquée à l'ensemble de l'équipe pédagogique à l'occasion de la réunion de rentrée.